

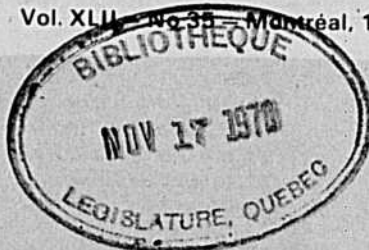
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII - No 35 - Montréal, 11 novembre 1970



46^e

Congrès général annuel de l'U.C.C.

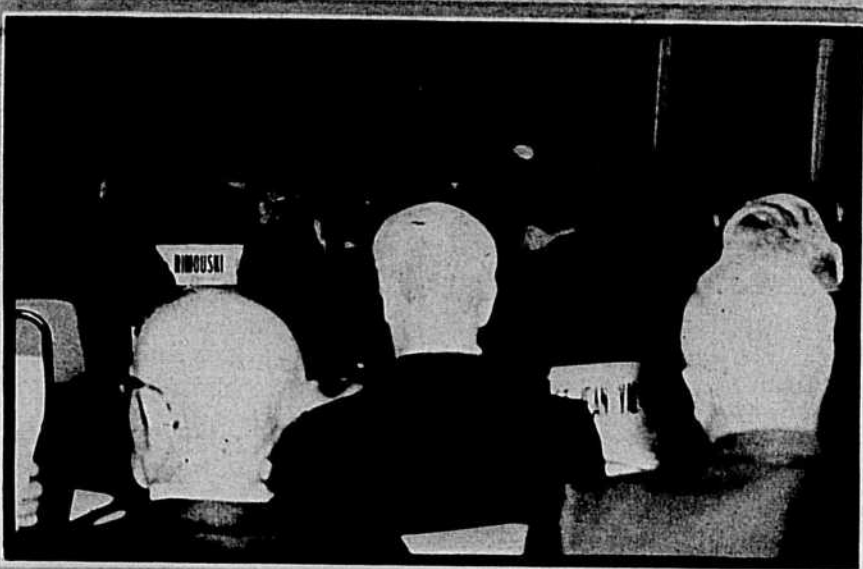
4 thèmes:

Syndicalisme agricole
et formation professionnelle
des cultivateurs

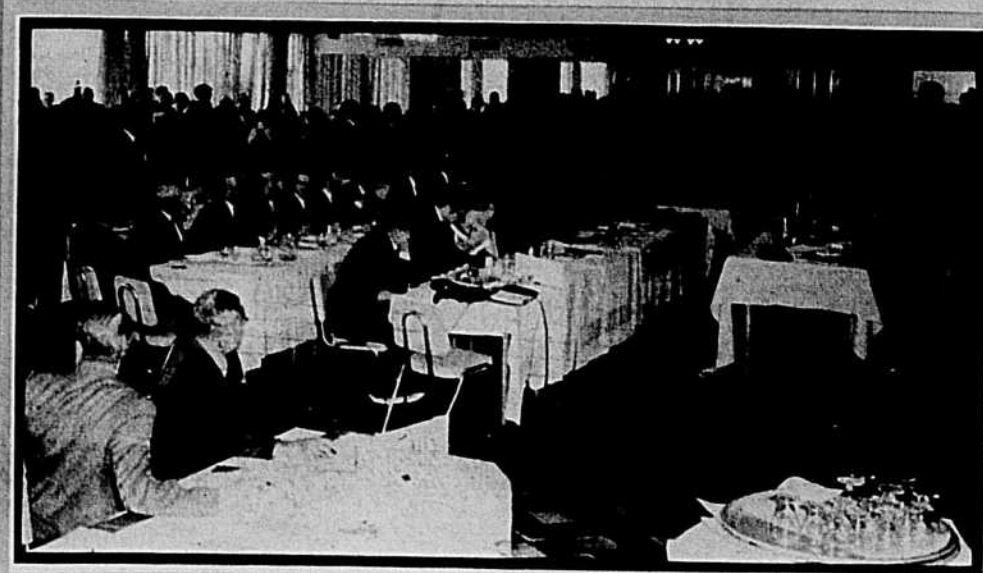
Orientation de l'agriculture

Développement des fermes

Mise en marché



Allocution du Président général au Congrès
- pages 3 et 4



Justice pour les agriculteurs



Georges-Étienne Phaneuf, ptre
Aumônier Général de l'U.C.C.

Aujourd'hui, les peuples comme les individus cherchent plus que jamais à se libérer des contraintes qui les empêchent de réaliser leur vie et les tiennent dans une sorte d'esclavage économique et social. Ils veulent se débarrasser de toute forme d'oppression suscitée par "l'égoïsme des hommes ou l'inadaptation de leurs institutions". Avec les Évangiles du Canada (message de la fête du travail, 7 septembre 1970), reconnaissons que cette aspiration constitue "l'expression contemporaine de cette faim et soif de justice" dont parle l'Évangile.

Les agriculteurs du Québec, fortement attachés à leurs exploitations familiales ne sont pas étrangers à ce phénomène de libération. Avec leurs associations, tout spécialement l'U.C.C., ils ont à lutter opiniâtrement contre les formes d'oppressions économiques qui relèvent d'égoïsmes particuliers ou d'organisations capitalistes sans âme ni préoccupation humanitaire. Ils ont à s'organiser eux-mêmes pour faire le contre-poids des entreprises financières et commerciales dans la mise en marché de leurs produits et pour obtenir des pouvoirs publics les politiques et les législations correspondant à leurs besoins.

Le 46e Congrès Général de l'U.C.C. permettra sans doute aux délégués, venus de tous les coins de la province, de préciser encore plus cette volonté commune de libération qui se fait jour dans l'esprit de nos cultivateurs. Dans les ateliers, les discussions et l'élaboration des résolutions, ils auront à étudier des éléments de solution à plusieurs problèmes urgents. Ainsi, le projet de loi du syndicalisme agricole, le développement et l'aménagement des fermes du Québec, la mise en marché ordonnée des produits de la ferme, la revendication de politiques gouvernementales qui permettent le progrès de l'économie agricole, seront autant de sujets qui retiendront leur attention.

Mais devant ces différentes questions, se pose toujours un problème primordial: celui de réaliser l'unité entre les cultivateurs et leurs associations. Que de fois et dernièrement encore on pouvait dire: "si tous les producteurs voulaient la même chose, on pourrait plus facilement répondre à ce qu'ils demandent". Bien sûr, des responsables au plan de l'État prendront prétexte d'un certain manque d'unité entre producteurs pour demeurer dans l'inaction. Il sera toujours impossible que tous les membres d'une profession pensent de la même façon et dans une société démocratique, la loi de la majorité reste le critère le plus déterminant des mesures à appliquer. Ceci devrait valoir autant pour la profession agricole que pour toute autre profession ou métier.

Il n'en reste pas moins que si les agriculteurs québécois pouvaient en arriver à présenter toujours un front commun dans la mise en marché de leurs produits comme dans leurs revendications auprès des pouvoirs publics, ils auraient beaucoup plus de facilité de faire valoir les vrais besoins des exploitants agricoles et forestiers. Ils pourraient davantage se libérer des puissances économiques qui les font trop souvent marcher au gré de leurs ambitions.

Puisse le présent Congrès déterminer une prise de conscience commune de toutes les valeurs humaines et sociales qui sont étroitement liées au développement de l'économie agricole. Puisse-t-il engager ses participants à laisser de côté des intérêts trop particuliers pour ne rechercher que ce qui est juste pour l'ensemble des producteurs agricoles ou forestiers. Puisse-t-il rendre les cultivateurs de plus en plus solidaires dans la poursuite de leurs objectifs communs: l'équilibre de l'agriculture québécoise, le développement économique et la rentabilité de chacune de vos productions, la recherche de solutions humaines et sociales au problème d'excessive pauvreté qui affecte les cultivateurs dans certaines de nos régions.



Propriété de l'UCC
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE: Mme Rosaline D.-Ledoux
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: Colin C. King & Ass.
32, rue Front ouest, Toronto, Ont. — Tél.: (416) 363-2497

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No 1051

Composition / Montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Plan fédéral de stabilisation et d'aide aux producteurs de blé

Un plan de stabilisation pour venir en aide aux producteurs de blé vient d'être déposé à Ottawa. Cette politique vise à prévenir les écarts trop grands de revenus aux producteurs et à leur assurer des recettes globales en espèces aussi élevées que celles de la moyenne des cinq dernières années.

Le document déposé aux Communes par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, prévoit aussi un programme d'expansion du marché, surtout celui des céréales et des graines oléagineuses que le gouvernement est disposé à

financer jusqu'à concurrence de \$100 millions par an. En vertu du plan, chaque cultivateur serait rémunéré proportionnellement à ses ventes. D'autre part, le gouvernement s'engagerait à faire connaître dès le 1er mars de chaque année, le montant du paiement initial pour le blé, l'avoine et l'orge.

Stabilisation des produits laitiers?

A la suite de l'annonce de cette politique, le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau a demandé si le gouvernement se proposait d'instaurer aussi pour les producteurs de lait une politique semblable de revenu garanti. Le Ministre Olson a répondu que pour sa part, il croyait que les 115 millions versés à l'industrie laitière servaient la même cau-

se à bien des égards. Il a aussi révélé qu'à l'heure actuelle son ministère s'occupe activement d'étudier et de réexaminer les diverses formes de politique laitière qui seraient les plus profitables aux producteurs laitiers. A une question du député de Lotbinière, M. André Fortin, le Ministre Olson a objecté qu'il ne se souvenait pas avoir dit qu'on avait réalisé un équilibre normal entre la production et la consommation du lait, mais qu'il croyait que les modifications apportées à la politique laitière annoncée le 1er avril ont été utiles pour rétablir l'équilibre, en d'autres termes pour diminuer la surproduction. Il a avoué qu'il restait beaucoup à faire en collaboration avec les provinces pour équilibrer la production globale de lait avec la consommation intérieure.

C-197 devenu C-176

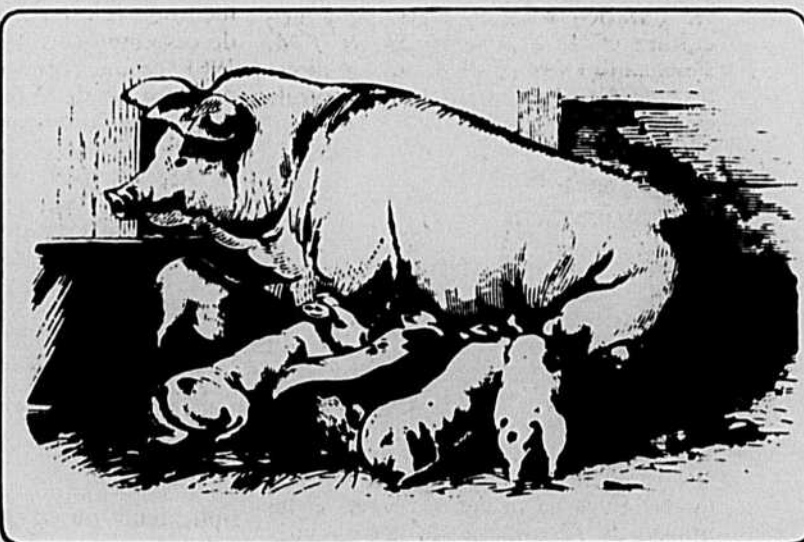
Le projet de loi C-176, concernant la création d'offices nationaux de commercialisation fait l'objet de l'étude des parlementaires à Ottawa. Il constitue une réplique presque mot pour mot du bill C-197, qui avait également fait l'objet de débat lors de la session précédente.

Le Ministre Olson s'est dit disposé à étudier certains amendements, touchant notamment la définition des produits de ferme, la composition des membres de l'organisme et de la procédure d'appel lors de griefs formulés par des agriculteurs sur le futur régime de commercialisation.

Appui de l'U.C.C.

On se souvient que l'U.C.C. appuie fermement ce projet, qui avait été initialement déposé aux Communes le printemps dernier, mais il n'avait pu être adopté avant la prorogation de la session, le 8 octobre dernier. M. Olson a indiqué récemment qu'il a préparé un plan détaillé de la façon dont le gouvernement prévoit mettre en vigueur le système de commercialisation des produits de la ferme. Il en informera les membres du comité permanent de l'Agriculture lors de l'étude en comité.

Le député de Kent-Essex, M. Danforth a demandé au Ministre pourquoi il n'avait pas porté le projet de loi devant la Cour suprême du Canada afin de déterminer si le gouvernement fédéral peut légiférer sur l'échange de biens entre les provinces sans provoquer d'érosion du pouvoir fédéral en ce domaine. Selon ce député, la complexité du bill rendra difficile le fonctionnement des rouages nécessaires des organismes de commercialisation, dans les premiers mois de son application.



Le nf-180* original, en suspension, enraye et guérit la diarrhée des porcelets

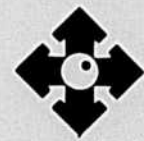
En présence de la diarrhée blanche chez les porcelets, vous savez que vous devez AGIR RAPIDEMENT, pour vous éviter des pertes sérieuses. La croissance des porcelets peut être arrêtée ou ralentie par cette diarrhée, mortelle parfois, si elle n'est pas enrayée de toute urgence. Le nf-180, en suspension, est étudié spécialement en vue d'agir avec la plus grande rapidité. Dans la plupart des cas, la diarrhée est enrayée en moins de 24 heures, par une seule dose. Et n'en coûte que quelques sous par porcelet.

Mais ce qui compte, surtout, c'est le mode d'action du nf-180, le furazolidone original. Il agit, en détruisant les bactéries qui causent la diarrhée, et contrairement aux sulfamides et antibiotiques ordinaires, son usage répété ne lui fait pas perdre son efficacité.

Le nf-180*, en suspension, agréable au goût, plaît aux porcelets, qui l'avalent volontiers et complètement. La bouteille, pourvue d'un bouchon doseur pratique, permet de doser avec exactitude, la quantité de médicament à administrer à chaque porcelet.

En vente dans toutes les pharmacies et chez les marchands d'aliments pour le bétail. Bouteilles de 30 cc et 220 cc, pourvues d'un bouchon-doseur.

Employez le nfz soluble* dans l'eau ou le nf-180* concentré dans la pâte, pour le traitement de la diarrhée des porcs.



NORAID
MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

DIVISION DE LA NORWICH PHARMACAL COMPANY LTD. PARIS, CANADA
7002F

Priorités des années 1970-80

N.D.L.R. Le Président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, a présenté mardi après-midi un exposé de base sur les priorités des années 1970-80. Cette partie de l'allocution de M. Allain devant les délégués au 46e congrès général de l'U.C.C. est reproduite ci-dessous pour le bénéfice des lecteurs de la T.C.N. Il faut noter que le conférencier a également traité, dans une première partie, des principales actions de l'U.C.C. au cours de l'année écoulée. Ces actions nombreuses et variées sont définies dans le rapport annuel de la Confédération.



Ces dernières années, nous avons tenu à inviter des personnes qualifiées de l'extérieur, à qui nous avons demandé de donner leur opinion sur l'avenir de l'agriculture. Rappelons-nous, pour ne citer que celles-là, les invitations faites dans ce sens à L'Honorable Maurice Sauvé, au sous-ministre ontarien Everett Biggs, de l'agriculture et de l'alimentation, et à M. Ferdinand Ouellet, professeur et directeur du département d'économie rurale de l'Université Laval.

Importance de l'agriculture

Cependant ni les personnes consultées ni les personnes raisonnables ne sont d'avis que l'agriculture, à cause des nombreuses difficultés qu'elle doit surmonter et de certaines déficiences ne doit disparaître, bien au contraire.

Que l'on prenne seulement comme référence la place qu'elle occupe au sein du secteur primaire (qui comprend l'agriculture, la pêche, les forêts et les mines) de l'économie de la Province. Voici quelques chiffres.

Secteur primaire, Québec, estimations de 1969

	Agriculture	Forêts	Mines
Valeur de la production brute (\$ millions)	655.5	314.2	543.2
Main d'oeuvre (000 unités)	107	19.9	24.9
Rémunération du travail (\$ millions)	209.1	158.	204.

L'agriculture est la branche la plus importante du secteur primaire tant pour la valeur brute de sa production, \$655.5 millions en 1969, que du point de vue des emplois qui se sont chiffrés à 107,000 durant la même année.

L'importance vitale que représente l'industrie de la production agricole pour le citoyen québécois se manifeste également à un autre niveau, sans parler de son rôle premier de pourvoyeuse d'aliments de haute qualité. Je veux parler ici de la place de l'agriculture dans l'économie globale de la province. La commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec réfère à ce "supersecteur de l'économie provinciale, dont la base et le moteur sont l'agriculture, en utilisant le concept d'agro-économie. Qu'il me soit permis de vous citer ici la définition de ce terme utilisé par la commission:

"L'agro-économie comprend: la somme totale de toutes les opérations comprises dans la fabrication et la distribution des facteurs de production agricoles; l'exploitation produc-

trice de la ferme même, l'entreposage, la transformation et la distribution des produits agricoles et des produits qui en sont faits".

Prenons l'exemple des emplois que requiert le fonctionnement de l'économie agricole. La commission royale mentionnée ci-haut a estimé le nombre de ces emplois à 265,000 pour l'année 1961, ce qui représentait 15% des emplois totaux de la province. Il se dégage de cette étude que l'agriculture fournit du travail à 7% des travailleurs du Québec oeuvrant dans les industries en amont et en aval de l'agriculture, sans tenir compte des agriculteurs eux-mêmes. Nous savons à quel point le gouvernement doit actuellement se battre pour créer 100,000 emplois additionnels. Ayons donc la sagesse de voir au maintien de ceux que nous avons.

En autant que l'activité économique de la province est concernée, nous savons aussi l'importance de l'effet multiplicateur ou d'entraînement d'une activité primaire telle que l'Agriculture, dont la valeur ajoutée de la production au niveau même de la ferme est estimée à \$335 millions en 1969. Cependant, si l'on se base sur les proportions calculées par la commission royale d'enquête sur l'agriculture, il faut multiplier ce chiffre par cinq (5) pour évaluer la valeur ajoutée aux intrants et extrants agricoles par l'ensemble des industries qui dépendent entièrement ou partiellement de l'agriculture (\$1.7 milliard). Le Québec, dont le produit intérieur brut peut être estimé environ \$16.5 milliards en 1969, peut-il se permettre de mettre en veilleuse une industrie de base directement responsable d'un apport de \$2 milliards à son économie; ce dernier montant représente 12% du produit intérieur brut, soulignons-le. De plus, a-t-on songé aux problèmes énormes qui résulteraient de l'effondrement de l'agriculture au Québec, pour de nombreuses villes et agglomérations dont l'activité est souvent axée sur le secteur agricole?

Pour toutes ces raisons et non pas uniquement pour celles-là, aucune d'elles n'étant absolue, nous croyons logique d'assumer une défense objective et forte du secteur économique agricole.

Nos vues sur le développement et le progrès de l'agriculture

Cependant, il ne s'agit pas de défendre la survie du secteur économique agricole sans préciser quelle sorte d'économie agricole l'on veut instaurer dans les prochaines années.

A cet effet, il faut dire je pense quelle conception nous avons de l'agriculture. Il nous apparaît clairement et hors de tout doute, qu'il n'y a pas de place pour le statu quo. En conséquence, il

nous faut favoriser un modèle de l'économie agricole qui soit très dynamique, et très progressif en même temps que sécuritaire pour les agriculteurs et les entreprises.

Nous voulons quand même dire à la décharge des agriculteurs que la situation actuelle a droit aux circonstances atténuantes, qu'il s'agisse du nombre d'exploitations non-commerciales, d'un sous-emploi de la main-d'oeuvre, de capitalisation excessive dans le matériel ou les installations ou de difficultés dans l'aménagement des régions. Il s'agit là de situations qui sont fonction d'une orientation de l'économie en général ou de l'économie agricole qui n'a pas subi les correctifs en temps opportun. Pour telles raisons, c'est avec insistance que nous devons mettre tout en oeuvre et exiger la même chose de ceux avec qui nous travaillons, afin de redresser la situation.

Un fait doit être souligné au départ: il existe entre les gouvernements et nous, un degré d'entente avancé. Le défi actuel qui se pose aux administrations, c'est de faire des choses aussi simples que de poser un pied en avant de l'autre, autrement dit avancer en effectuant des changements.

Pour notre part, j'espère ne pas mal interpréter votre volonté en disant que nous considérons être prêts à des changements. Ceux-ci sont dans la plupart des cas, d'ordre législatif ou simplement d'ordre administratif.

1) Loi du syndicalisme agricole

Nous pensons que dans les plus brefs délais, le législateur en reconnaissant de fait notre représentativité, doit, dans le cadre d'une loi du syndicalisme agricole, nous assurer les moyens de remplir nos responsabilités. En ce qui nous concerne, nous sommes en train d'apporter les modifications à nos structures de base, nous assurant ainsi une circulation de l'information et une participation plus grande, de sorte que nous ayons une organisation très fonctionnelle et efficace. Ce que nous recherchons par-dessus tout, en s'appuyant sur une loi du syndicalisme agricole, c'est d'assurer l'existence d'une organisation professionnelle, bien structurée et bien équipée afin qu'elle puisse fournir à ses membres les renseignements qui leur sont essentiels pour la compréhension des problèmes agricoles, le jugement des situations et la meilleure défense de leur intérêt.

Pour cela, il faut bien s'assurer que l'organisation reste soumise quant à son orientation et ses choix aux membres de la base.

2) Le budget provincial de l'agriculture

Relativement à l'utilisation du budget provincial de l'agriculture, le temps est certainement venu de procéder à

une utilisation différente des argents que le gouvernement investit chaque année en agriculture. La première discipline que nous devrions tous nous imposer, consiste à faire une distinction entre les investissements productifs et les investissements non-productifs. Je veux faire allusion ici à tous les octrois qui sont devenus une perte de temps et d'argent. En cette matière, le mieux que l'on puisse dire c'est que la politique agricole du gouvernement est à repenser dans les plus brefs délais.

3) Le crédit agricole

Le crédit agricole nous apparaît un secteur important pour le succès de l'agriculture et les propositions déjà faites par le gouvernement du Québec, visant à une refonte générale associant le rôle du gouvernement fédéral, doivent être défendues et leurs objectifs atteints. De plus, pour ce qui a trait au crédit, il faut avoir le souci d'assurer aux agriculteurs et forestiers les trois sources de crédits essentiels que sont le long, moyen et court termes.

4) Développement des exploitations agricoles

Les exploitations agricoles sont le lieu de rencontre ou de convergence de plusieurs actions qui, selon qu'elles sont adéquates ou non, se complètent ou se nuisent, entraînant ainsi leur succès ou leur échec et, conséquemment, le progrès ou la stagnation de l'agriculture.

Nous retenons parmi ces actions celles des gouvernements qui s'appliquent par le truchement des mesures législatives, budgétaires et administratives. On doit retenir aussi celles qui sont relatives à l'encadrement technique et économique des agriculteurs, soit la vulgarisation et la gestion. C'est également au niveau de l'exploitation que les politiques de crédit ont leur effet. C'est aussi en fonction d'une orientation planifiée de l'agriculture que le choix d'une production sera ou non sécuritaire. C'est encore au niveau de l'exploitation que se réalisent la compétence et l'effort de l'agriculteur et de la main-d'oeuvre agricole. C'est à ce niveau enfin que se répercute le coût des approvisionnements, ainsi que le comportement du marché et des prix.

Toutes ces actions sont d'une telle importance que si l'une d'entre elles ne correspond pas au besoin, elle compromet et condamne à la stagnation l'exploitation agricole.

L'U.C.C. a déjà soumis à ce sujet un mémoire dans lequel il était proposé entre autres choses de ramener à environ 37,000 au lieu des 72,000 actuelles, le nombre des exploitations agricoles au Québec. Atteindre cet objectif ne ferait que mettre à jour les structures d'exploitations. Comme préalable à une telle action, nous avons défendu

(Suite à la page 4)

Priorités des années 1970-80

Suite de la page 3



l'idée d'un plan d'ensemble ou directeur, de programmes, de mesures et de mécanismes nouveaux pour faciliter un tel processus.

Cependant, nous sommes prêts à nuancer notre attitude et nous croyons qu'à défaut de pouvoir compter dans l'immédiat sur un plan d'ensemble ou un plan directeur, les exploitants agricoles devront néanmoins pouvoir compter sur des indications économiques et techniques sérieuses. Ces indications doivent être tenues continuellement à jour, de sorte que leur choix de production, d'équipement, de mise de fonds soient fondés sur une connaissance très précise des diverses options possibles, des divers coûts de production et du résultat possible sur le marché.

À ce sujet, il ne semble pas pour le moment qu'un tel défi puisse être relevé par le ministère de l'agriculture et de la colonisation à cause de la faiblesse, sinon de l'absence de son équipement économique. À cause de cela, qu'il nous soit permis de suggérer au ministère de recourir, en l'aidant, au département d'économie de la faculté d'agriculture de l'université Laval dans un esprit de collaboration et de travail d'équipe. Il serait possible ainsi de disposer rapidement d'un éclairage indispensable pour que les exploitants puissent faire les choix les plus appropriés, donc les plus productifs.

Nous ne sous-estimons pas pour autant le travail et l'orientation indispensables que les bureaux régionaux du ministère peuvent assumer; cependant, encore faudra-t-il dans ces nouvelles orientations que la profession soit au fait des choix qui se dessinent et que ces choix soient appuyés sur des dossiers techniques et économiques solides. C'est là, je pense, un ensemble de précautions à prendre si nous voulons redresser la situation et assurer le progrès des exploitations agricoles et par conséquent de l'agriculture.

Les formules de rechange constituent aussi un moyen essentiel pour la rationalisation des entreprises agricoles. Nous pensons qu'elles pourraient s'articuler en trois points:

1) Des agriculteurs pourraient en continuant ou en cessant de produire du lait s'intéresser à d'autres productions animales notamment la viande bovine — certains autres en dehors de l'industrie laitière pourraient trouver leur sécurité dans certaines régions où l'encadrement est suffisant en développant l'élevage ovin.

Les régions plus favorisées par le climat permettent sans aucun doute une intensification de la production du maïs, production qui permet d'envisager en plus de la vente directe au commerce de consolider nos positions dans les productions viandes.

D'autres productions végétales doivent aussi retenir notre attention.

Les fermes forestières à elles seules constituent une option. J'en reparlerai plus loin.

2) Dans la mesure où l'économie générale se porte bien et que le marché du travail est accessible, une partie de la main-d'œuvre agricole devrait être assurée des commodités de transfert.

3) Des mesures sociales particulières à l'agriculture telle la pré-pension devraient être instituées.

La rationalisation des entreprises n'est possible que dans la mesure où les moyens accessibles permettront à des personnes une mobilité à l'intérieur de l'agriculture ou simplement le départ de l'agriculture. Toutefois, de telles mesures ne seront valables que si leur application a pour effet de placer la personne déplacée dans une meilleure situation après, qu'avant.

5) Les exploitations forestières

Avec un regain d'énergie dans la région dite du plan d'aménagement du bas St-Laurent, l'U.C.C. régionale et la population se sont lancées à la défense de l'exploitation forestière comme formule de remplacement à l'exploitation agricole dans les milieux le permettant. Cette option appuyée elle aussi par un mémoire de l'U.C.C. compte parmi ses défenseurs, des ingénieurs forestiers engagés dans l'industrie ou dans la gestion et l'enseignement. Elle apparaît aux yeux de plusieurs une option à développer dans l'intérêt de la province, de son industrie et de son commerce. Nous avons, j'en suis sûr, la chance de passer dans les milieux concernés d'une économie sous-marginal et négative à une économie dynamique et positive, d'une situation de chômage chronique à une situation de travail pour tous. En somme de passer du désespoir à la satisfaction de rebâtir. Déjà dans des localités où tout paraissait perdu, naît la confiance de contribuer au progrès à condition que l'État, car c'est bien lui qui encore est en cause, accepte de passer outre au cloisonnement entre ministères, à l'hésitation, en un mot à l'inefficacité.

Nous sommes convaincus que cette conversion peut être faite et les gens du milieu, pour leur part, veulent apporter leur contribution, pas forcément dans le style de Cabano, mais croient beaucoup plus souhaitable que les problèmes se règlent par l'apport volontaire et désintéressé de chacun des groupes.

Nous espérons que le Ministre des Terres et Forêts se fera une priorité, comme il a déjà commencé à le faire, de conduire une opération de progrès dans cette région et par voie de conséquence, avec le temps, dans toutes les régions de la province.

6) La mise en marché

La mise en marché retiendra forcément notre attention car malgré les efforts extraordinaires consentis, nous n'avons pas encore conduit à terme les

plans conjoints, leur agence. Force nous est faite de constater que la loi des marchés agricoles est encore imparfaite, qu'elle nécessite des amendements immédiats et substantiels. Le gouvernement fédéral, jusqu'à présent, malgré certains efforts, n'a pas pu accoucher d'une législation nationale de mise en marché. Le bill C-197 vient de ressusciter sous le titre C-176; espérons qu'il ne sera pas l'occasion d'une nouvelle querelle parlementaire sur le dos des producteurs.

La direction du service de mise en marché à l'U.C.C., avec le concours des conseillers juridiques, demeure une articulation qui constitue un point chaud de l'U.C.C. Dans la mesure où les attitudes adverses nous obligeront de moins en moins à la défensive, le secteur des marchés nous entraînera sans doute dans des considérations et des initiatives actuellement insoupçonnées. Nous aurons de plus en plus à scruter comment nous pouvons mener, en collaboration avec les secteurs de l'alimentation et de la consommation, en collaboration aussi avec l'université, les gouvernements et les régies, des actions positives pour un développement des productions et des activités industrielles et commerciales qui en découlent.

J'espère encore que les intérêts qui nous affrontent actuellement, désigneront des interlocuteurs objectifs et de bonne foi afin de favoriser une collaboration essentielle tant aux industries de transformation et du commerce, qu'aux producteurs eux-mêmes.

La coopérative de Montréal dans sa position officielle du 5 octobre dernier, crée un précédent qui nous rassure. Le groupe du commerce et de l'industrie de la volaille vient de poser lui aussi un geste dans le même sens en assurant son concours à la Régie des Marchés Agricoles, afin de constituer les listes de producteurs et d'accélérer le vote du plan conjoint de la volaille.

Nous sommes bien conscients que la mise au vote de nouveaux plans conjoints présente pour l'U.C.C. une tâche ardue mais c'est bien là un de nos engagements et il nous faut l'accomplir.

7) Le gouvernement fédéral

Pour ce qui a trait au gouvernement fédéral, reconnaissons d'abord que notre portefeuille dépend dans une bonne mesure de son comportement. La juridiction du gouvernement central en matière de commerce, de prix, de soutien des prix et de l'orientation de l'agriculture au Canada est décisive.

Le rapport que la commission de planification de l'agriculture canadienne a rendu public met en cause bien des situations que nous défendons. Vous connaissez déjà l'attitude que vous avez dictée à l'U.C.C. Vous pourrez pendant le présent congrès l'infirmier ou la confirmer. C'est du reste en tenant compte de vos attitudes que nous devrons, les 22, 23 et 24 novembre prochains, faire les représentations qui s'imposent à Ottawa dans le cadre du second congrès de l'agriculture canadienne.

Pour résumer tout ce qui précède au sujet du développement et du progrès de l'agriculture, et compte tenu de l'urgence qu'il y a pour l'U.C.C. d'engager les gouvernements dans des actions concrètes, je crois que nous devons de plus en plus penser à des négociations effectives, d'un type approprié aux affaires agricoles, avec les gouvernements. De plus en plus également il faudra nous fixer des échéances afin que de part et d'autre, tant du côté de la profession que de l'État, nous nous sentions obligés de déboucher sur des programmes conduisant à des réalisations.

Je veux, en terminant, remercier pour leurs efforts soutenus les fédérations régionales et spécialisées, la fédération des travailleurs forestiers, sans oublier tout le personnel de l'U.C.C., du premier au plus humble des postes, pour la grande loyauté avec laquelle ils accomplissent leur travail et soutiennent nos actions.

Albert ALLAIN
Président général de l'U.C.C.

Beauport, le 10 novembre 1970.



Les producteurs d'œufs réfutent les accusations

N.D.L.R.: Le texte ci-dessous touchant l'Agence de vente des œufs est extrait de la documentation fournie aux journalistes, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, le 6 novembre courant.

L'Agence de commercialisation des œufs de consommation au Québec a été, plus souvent qu'à son tour, accusée de ne travailler que pour la protection des petits producteurs considérés et qualifiés, sans autre forme de procès, de producteurs inefficaces.

La classification des producteurs d'œufs de consommation selon le volume de production, datant du 25 novembre 1970, nous permet de déduire que 5.3% des producteurs fournissent 44.3% de la production totale tandis que 94.7% des producteurs fournissent 55.8% de la production totale. C'est tout ce que nous permet d'affirmer cette classification. Ceux qui prétendent, sans plus d'analyse, que les petits producteurs sont nécessairement inefficaces risquent fort de porter un jugement malhonnête. Seule l'analyse des coûts de production permet de porter jugement au niveau de l'efficacité à la production.

De plus, ceux qui avancent que la Fédération des Producteurs n'est là que pour protéger les petits producteurs, sont aussi dans l'erreur. En fait, les politiques poursuivies par la Fédération des Producteurs d'Œufs de Consommation sont basées sur des critères d'efficacité dont le principal est celui d'une unité de main-d'œuvre pour 10,000 à 15,000 pondeuses, selon la mécanisation de l'entreprise.

Ce critère d'efficacité, la Fédération ne craint aucunement qu'il soit contesté puisqu'il est admis qu'il se compara avantageusement avec celui des autres provinces au Canada.

Le contingentement:

La Fédération des Producteurs d'Œufs de Consommation du Québec, en vue d'atteindre un certain équilibre entre la production et la consommation, a opté pour le contingentement de la production. Ce contingentement quoiqu'étant critiqué par tous ceux qui ne croient qu'aux formules libérales dans la production et la commercialisation, reste quand même la seule formule permettant d'espérer l'équilibre recherché. D'ailleurs, toutes les entreprises commerciales ou industrielles sérieuses l'appliquent souvent avec beaucoup de rigueur pour mettre de l'ordre dans leur secteur respectif.

Le règlement du contingentement de la production que se sont donné les producteurs d'œufs de consommation du Québec a été basé sur la situation de la production à un moment donné et la réglementation prévoit, pour les augmentations à venir, n'appliquer celles-ci qu'aux producteurs qui tendront à atteindre le critère d'efficacité précité, à savoir une unité de main-d'œuvre pour 10,000 à 15,000 pondeuses.

Le contingentement de la production est donc loin de primer l'efficacité de la production; il est là pour améliorer cette efficacité, tout en offrant des possibilités de sécurité de revenu pour le producteur que nulle autre formule n'a pu assurer dans le passé.

Quant au consommateur, s'il veut être sérieux, il y trouvera son intérêt pour longtemps, au niveau de la régularité de l'approvisionnement, de la qualité du produit et d'une stabilité de prix qu'exige son budget de consommateur. Il est impossible que l'ordre dans la production n'engendre que du désordre dans la commercialisation.

Le Commerce Interprovincial:

Le règlement de contingentement de la Fédération des Producteurs d'Œufs de Consommation du Québec a aussi été conçu pour la protection du commerce interprovincial des œufs. En fait, prévoyant que les producteurs des autres provinces se donneraient des structures de commercialisation semblables aux leurs, les producteurs du Québec ont voulu leur conserver leur part du marché québécois, soit 45% de la consommation apparente de la province.

C'est ce qui explique que la production du Québec a été contingentée au niveau de 55% de la consommation apparente au moment de l'application du règlement de contingentement.

Les prétentions des consommateurs et de certaines gens de l'Ontario et du Manitoba et d'ailleurs, que nous hésitons à considérer comme producteurs à l'effet que FEDCO empêche l'entrée des œufs des autres provinces, est fautive et sans fondement. D'ailleurs, le jugement porté par la Cour Supérieure sur la question est clair.

Il est d'autant plus répugnant de voir agir les autres provinces dans le domaine du "poulet à griller" que l'attitude des producteurs d'Œufs de consommation du Québec avait été des plus conciliantes avec les producteurs d'œufs des autres provinces.

C'est d'autant plus vrai que les règlements de contingentement pour les augmentations de production dans l'avenir rattachent ces augmentations à la hausse du niveau de la consommation elle-même, à l'intérieur de la province.

Pour avoir voulu jouer franc jeu, la Fédération des Producteurs subit aujourd'hui des assauts qui la forceront peut-être à vouloir elle aussi fermer le marché, ce qui ne serait que remettre le change aux autres provinces qui se comportent plus que cavalièrement par les temps qui courent.



A l'ouverture du congrès général de l'U.C.C., on reconnaît dans l'ordre habituel, MM. Clément Létourneau, 2e vice-président général; Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général adjoint; Albert Allain, président général et Paul Couture, 1er vice-président général de l'U.C.C.

Loi du syndicalisme agricole

Le congrès général de l'U.C.C. réclame une position ferme du gouvernement

Les 300 délégués réunis à Beauport à l'occasion du 46e congrès général annuel de l'U.C.C. ont réitéré, mardi, leur détermination en vue d'obtenir dès la présente session de l'Assemblée nationale la Loi sur le Syndicalisme agricole au Québec.

Dans un télégramme adressé au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, les congressistes ont demandé au gouvernement provincial de prendre position sur le projet de Loi et d'annoncer officiellement son intention lors de la visite que le titulaire du MAC doit faire au congrès. On sait que M. Toupin est le conférencier invité au banquet, mercredi soir.

Une courte discussion avait précédé l'envoi du télégramme. En réponse à un cultivateur, le président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, avait admis ne posséder aucune garantie formelle de la part des autorités gouvernementales, à l'effet que le projet de Loi serait adopté au cours de la reprise de la session qui a débuté cette semaine.

A l'appui de leur demande, les dé-



L'inscription des délégués est un rite auquel il fait toujours bon de se plier, puisqu'il permet de renouer avec des figures amies. Dans l'ordre habituel: Mmes Georgette Bourbeau, directeur du service de l'impôt des Fédérations de Québec, Sylvia Farrell, du service de l'administration et de la trésorerie à la Confédération de l'U.C.C. et Pierre St-Martin, président de la Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec.



Les contacts individuels permettent des échanges collectifs plus efficaces. De g. à dr. MM. Léopold Harvey, de la Fédération du Saguenay, Léonard Otis, membre du comité exécutif de la Confédération, Lauréat Marquis de St-Louis du Ha! Ha! et André Thérberge de Sully. Le groupe surpris par notre photographe discutait des derniers événements de Cabano et, bien entendu, du congrès général de l'U.C.C.

Les événements à venir

VICTORIAVILLE, le 16 novembre, salle Windsor, à 8 hres p.m., soirée de lancement de la campagne de recrutement pour les secteurs de Warwick, Princeville et St-Valère, de la Fédération U.C.C. de Nicolet. Il y aura un représentant de la Confédération.

ST-CYRILLE, le 19 novembre, salle Flèche d'Or, à 8 hres p.m., soirée de lancement de la campagne de recrutement pour les secteurs de St-Félix, St-Germain, Ste-Perpétue et L'Avenir, de la Fédération U.C.C. de Nicolet. Il y aura un représentant de la Confédération.

légués ont fait valoir que plusieurs cultivateurs sont inquiets des hésitations gouvernementales en cette matière. Ils s'impatientent même dans plusieurs régions et les porte-parole de la classe agricole entendent bien que le gouvernement prenne position et agisse dans les plus brefs délais.

RAPPORT DES ACTIVITES

Les différents chefs de service de la Confédération de l'U.C.C. ont fourni au cours de la première journée de travail une rétrospective des principaux événements de l'année écoulée.

Le Secrétaire général de l'U.C.C., M. Henri-Paul Proulx, a par ailleurs annoncé officiellement une récente entente, intervenue avec l'université Laval, entente qui permettra d'obtenir des informations très précieuses venant de spécialistes en économie rurale. C'est là un potentiel intellectuel qui devrait apporter à l'U.C.C. et partant, à toute la classe agricole, un

service des plus profitables.

Signalons enfin que les ateliers de travail ont commencé à se pencher, mardi après-midi, sur les quatre grands thèmes du congrès. A cause de l'heure tardive et des exigences de l'impression, il est impossible d'élaborer davantage sur le congrès dans notre édition de cette semaine. Le prochain numéro fournira un compte-rendu détaillé des événements ainsi qu'un reportage photographique complet.

Votre cheval présente-t-il ces symptômes?

1. Une allure raide ou le refus de s'appuyer sur les quatre membres sont des symptômes généraux de boiterie. Examinez soigneusement le cheval.
2. Enflure et échauffement de l'avant du canon du membre antérieur.
3. Enflure molle, indolore aux environs du boulet.
4. Enflure des tendons qui prennent une forme arquée, depuis le genou jusqu'au boulet (tendons arqués).

Empêchez ces causes de boiterie de s'aggraver — Utilisez le liniment vétérinaire Absorbine, pour le traitement des boiteries.



W. F. Young Inc.
425, rue River,
Verdun, P. Qué.

En vente au Canada et aux E.-U.
Egalement, l'Absorbine Hooflex, pour les soins des sabots. Utilisée par les entraîneurs réputés.



AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Évolution générale du prix du lait

QUÉBEC — Si l'on considère la valeur (F.A.B. l'usine, 3,4% de gras) du lait des producteurs du marché de Montréal, y compris celle du lait des classes II, III et IV — cette classe désignant le lait de surplus, on constate que les prix moyens au cent livres a augmenté de \$4.40 à \$5.28 de 1965 à 1969, et ce, bien que le pourcentage d'utilisation du lait de classe I ait décliné de 69.31 à 57.55 durant la même période.

Pour l'ensemble du Québec, la valeur du lait naturel au cent livres s'est élevée de \$4.52 à \$5.50 pendant la même période, bien que le pourcentage d'utilisation dans la classe I ait diminué à 74.50 à 65.11.

Cette augmentation des prix engendre évidemment un accroissement rapide de la production moyenne par troupeau, si bien que cette production est actuellement de 289,789 livres pour l'ensemble du Québec et de 333,097 pour le seul marché de l'île de Montréal.

En conséquence par suite de cette situation, le revenu brut de l'ensemble des producteurs du lait naturel a augmenté de \$27,230,190 et la moyenne de leurs revenus individuels de \$6,828, leur nombre ayant diminué de 1,250 pendant cette période.

Ces faits n'empêchent pas une constante diminution de la consommation annuelle du lait et de la crème.

Au Québec, cette diminution, de 1965 à 1969, a été de 31.29 chopines par capita, contre 21.47 en Ontario et 23.14 pour l'ensemble des provinces canadiennes, exception faite de celle de Terre-Neuve.

Ainsi la consommation quotidienne par capita n'est plus que de 0.54 chopine au Québec, comparativement à celle de l'Ontario: 0.65, et celle du pays: 0.61.

Autrement dit, au cours de cette période, la consommation de lait et de crème a baissé de 242,265,300 livres au Québec, de 209,220,700 livres en Ontario et de 616,826,600 livres au Canada.

D'où, pour les producteurs, une perte d'un marché important.

Nouvelle progression de la Régie des marchés agricoles du Québec en 1969

QUÉBEC — La valeur des produits commercialisés en vertu de plans conjoints relevant de la Régie des marchés agricoles du Québec est passée de \$111,552,286 à \$283,472,618 au cours du dernier exercice financier se terminant le 31 mars 1970, marquant ainsi une augmentation de \$171,920,300.

Ainsi, à la fin de cet exercice, près de 45% de toutes les productions agricoles québécoises étaient commercialisées par le truchement de plans conjoints.

Tel est en substance, ce qui découle du rapport 1969-1970 que la Régie vient de remettre au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin.

Commercialisation

Des produits commercialisés en 1969-1970 sous l'empire de plans conjoints, ce sont ceux du lait industriel qui ont atteint le plus haut sommet avec un montant de \$156,438,216 pour les livraisons de 4,354,079,559 livres de lait, et un montant de \$9,984,368 pour les livraisons de 43,534,537 livres de crème.

Ces livraisons, payées au prix moyen de \$3,592 le cent livres, teneur moyenne de 3.536% de gras, représentent la totalité du lait destiné à la transformation.

Vient ensuite le secteur de production du lait nature, avec des expéditions de 1,499,528,632 livres de lait, représentant un montant de \$81,915,845, soit une augmentation de \$6,412,700 sur les ventes réalisées l'an dernier.

Suivent, par ordre d'importance, les secteurs de productions du bois: 1,603,200 cordes livrées pour un montant de \$28,148,300; du tabac:

12,930,700 livres expédiées pour une valeur de \$6,209,000, soit une augmentation de \$296,450 en dépit d'une baisse de 40% du nombre des producteurs; du bleu: livraisons de 2,103,200 livres d'une valeur de \$352,500; des produits acéricoles: livraisons de 1,038,800 livres, représentant une valeur de \$260,000, et, enfin des tomates: livraisons 3,758 tonnes, d'une valeur de \$164,200.

Plans conjoints

Comme à la fin de l'exercice précédent, la Régie des marchés agricoles du Québec avait juridiction sur 64 plans conjoints au 31 mars 1970. De ces plans, 37 étaient administrés par des offices de producteurs, 25 par des syndicats et 2 par des fédérations de syndicats. Vingt-huit d'entre eux concernent le secteur du lait nature, 5 celui du lait in-

dustriel, 25 celui du bois, et respectivement un les productions de la tomate, du sucre et du sirop d'érable, du tabac à pipe et à cigare, du tabac jaune, des oeufs de consommation et, enfin, du bleu.

Autres activités

Toujours au cours du même exercice, la Régie est intervenue en vue du règlement de 36 litiges concernant l'interprétation ou l'application des plans conjoints. Douze de ces litiges ont été réglés par la conciliation, les 24 autres ont été confiés à des tribunaux d'arbitrage.

Elle a intenté 50 poursuites pour diverses infractions aux lois qu'elle administre, dont 40 dans le secteur du lait, 9 dans celui du bleu et 1 dans celui de l'érable. De ces poursuites, 25 ont abouti à une condamnation, 7 ont été retirées et 17 restent pendantes.

TABLEAU 1 — Estimation des prix moyens du bois au chemin du producteur et à l'usine, au Québec, en 1967, 1968 et 1969.

Essences	Prix moyens à la corde					
	Chemin du producteur (1)			Usine		
	1967	1968	1969	1967	1968	1969
Sapin et épinette bruts	18.43	19.31	19.52	26.35	27.60	28.01
Sapin et épinette écorcés	23.60	24.45	24.70	34.70	38.28	37.56
Tremble brut	11.70	10.95	11.49	17.00	16.52	18.13
Tremble écorcé	14.35	15.11	15.32	24.60	26.03	26.18
Bois franc brut	11.90	12.15	12.54	19.00	18.67	19.45
Bois franc écorcé	16.10	16.72	16.09	26.55	29.26	29.81
Pruche, pin, mélèze bruts	13.55	14.96	14.33	19.90	22.31	20.84
Pin gris brut	16.10	16.34	17.18	26.27	26.55	25.58
Cèdre brut			14.20			19.79
Tilleul et cerisier			9.00			15.50

(1) Le prix net au producteur est inférieur de \$0.35 la corde, coût unitaire du fonctionnement du plan conjoint.

Lait nature: plans conjoints 1968-1969

Désignation du plan conjoint	Volume de lait vendu		% Classe I		Valeur aux producteurs		Nombre de producteurs régis	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969	1968	1969
P.C. prod. de lait sur le marché de Québec (1)	131,871,033	122,867,281	87.30	88.15	8,140,889.61	7,099,430.35	535	678
P.C. prod. de lait nature au marché de Montréal (2)	91,300,628	860,355,669	57.55	61.95	40,281,801.93	44,063,229.76	2,741	2,832
P.C. prod. de lait de la Baie-Saint-Jean-Saguenay (3)	48,140,056	45,387,957	70.27	72.23	2,895,841.12	2,325,575.96	301	295
P.C. prod. de lait nature de l'Estrie	71,300,871	76,887,953	68.05	67.91	4,114,316.64	4,081,994.79	230	242
Autres plans conjoints	332,804,944	325,722,456	72.50	76.16	18,683,194.11	17,932,680.72	1,215	1,206
GRAND TOTAL	1,499,528,632	1,432,619,316	64.40	68.08	81,915,845.41	75,503,101.58	5,042	5,143

- (1) Ce marché reçoit seulement le lait des Classes I, II et III.
- (2) Comprend le lait expédié par les producteurs aux laiteries du marché de Montréal et au poste de surplus de Brossardville.
- (3) Producteurs de la Baie des Haies, du marché de Chicoutimi, de Jonquière et de Roberval, dont les plans sont administrés par un seul office.

NETTE DIMINUTION DES REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS PAR LA RÉGIE EN 1969-1970

QUÉBEC — La Régie des marchés agricoles du Québec a émis 247 polices de garantie-cautionnement au cours de son dernier exercice, soit un nombre légèrement inférieur à celui de l'an dernier: 279. Cependant, seules 221 de ces polices étaient encore en vigueur au 31 mars 1970; ce qui reflète bien le mouvement de déconcentration laitière qui caractérise le Québec depuis les trois dernières années.

C'est la troisième année consécutive que la Régie administre ce régime assurant aux producteurs-fournisseurs le remboursement des pertes occasionnées par une éventuelle insolvabilité de leurs acheteurs.

Montants garantis

Les polices délivrées par la Régie en 1969-1970 garantissaient des expéditions de lait de consommation d'une valeur annuelle de \$90, 228,000 et de lait industriel d'un montant de \$166,423,000, soit au total, \$256,651,000.

Au début de l'exercice, des polices émises, 118 l'étaient en garantie pour les livraisons de lait de consommation et 129 pour du lait industriel. Des polices en vigueur à la fin de l'exercice, 102 concernaient le secteur du lait de consommation et 119 celui du lait industriel.

Diminution des primes

L'émission de ces polices

a rapporté un montant de \$196,450 à la Régie en 1969-1970, comparativement à environ \$128,000 en 1968-1969.

A ce sujet, d'ailleurs, un nouveau règlement se rapportant à l'exercice 1970-1971 et sanctionné en février dernier a ramené le taux de la prime de \$1.25 à \$1.00 du \$1,000 de valeur des réceptions de lait et de crème; et ce, jusqu'à concurrence de \$3,750,000.

Dans son rapport, la Régie souligne que cette diminution a été rendue possible grâce à son fonds de réserve qui lui a permis de payer toutes les réclamations justifiées qui lui ont été présentées.

Plans conjoints

Par ailleurs — Les 64 plans conjoints en vigueur au Québec au cours du dernier exercice de la Régie de marchés agricoles du Québec se répartissent ainsi, selon leur juridiction territoriale.

Lait nature: 25 plans conjoints régionaux, 3 plans conjoints concernant une laiterie. Lait industriel: un plan conjoint provincial, 4 plans conjoints concernant une fabrique. Bois: 25 plans conjoints régionaux. Tomates, tabac jaune, oeufs de consommation, chacun un plan conjoint provincial. Sucre et sirop d'érable, tabac à pipe et à cigare, bleuets: chacun un plan conjoint régional.

L'AGRICULTURE MODERNE ET "L'ENVIRONNEMENT"

Par: Dr Bertrand Forest, agr.

(2) Les pesticides sont plus utiles que nuisibles

La défense des plantes cultivées est un des facteurs essentiels à la protection des territoires agricoles et, en fait, de l'homme lui-même. Par suite de l'intensification et de la concentration des cultures, les ennemis des plantes cultivées se sont multipliés et il a fallu utiliser des produits chimiques appelés pesticides pour les combattre.

Il n'y a aucun doute que les pesticides, les insecticides surtout, ont des effets nuisibles lorsqu'on les emploie sans précautions suffisantes, ou lorsque les personnes chargées de les répandre n'ont pas la formation ou l'information nécessaires.

Les applications de pesticides en agriculture entraînent des risques. Il faut les connaître, les évaluer et tout mettre en œuvre pour éviter les accidents. C'est ainsi qu'en fixant les conditions d'applications et en interdisant certains usages agricoles, v.g. DDT, on peut éliminer les dangers de la toxicité aiguë ou le risque d'intoxication par absorption répétée.

On a accusé les pesticides utilisés en agriculture d'avoir des conséquences désastreuses sur les sols, la végétation et les êtres vivants. Il faut empêcher les erreurs de se produire, mais il faut aussi se garder de condamner de façon systématique des méthodes de culture, ou d'exploitations agricoles au sens le plus large, sans preuves formelles, sans un jugement pondéré et scientifique des résultats réels. On se rappelle le livre de Rachel Carson (Silent Spring) qui a fait tant de bruit sans rien prouver. Récemment un chimiste trouvait du mercure dans tous les produits agricoles qu'il analysait et accusait les herbicides d'en être la cause alors que ces derniers n'en contiennent même pas. C'est un manque d'objectivité flagrant.

Les effets néfastes sur la faune sauvage des applications agricoles de pesticides ne sont pas aussi évidents que certains le prétendent. Au 19^e siècle, on a déploré la disparition d'espèces d'oiseaux alors que l'on utilisait ni engrais ni pesticides chimiques. On peut citer le cas de la tourterelle de l'Amérique du Nord ou pigeon voyageur "dont les bandes étaient si denses qu'elles obscurcissaient le ciel" dit-on. Le dernier survivant de l'espèce est mort en 1914 au jardin zoologique de Philadelphie, bien avant la découverte du DDT et de tous les autres insecticides de synthèse. Par contre certaines autres espèces dont les dépréciations sont appréciables dans de nombreuses cultures se multiplient au point de constituer une menace pour l'agriculture.

On vient de découvrir que les merles nichent et chantent encore dans le verger du collège d'Agriculture de l'université Cornell, même à la suite de pulvérisations massives de DDT et d'autres insecticides à base de chlore, auxquels aucun ver de terre n'a pu résister. Les merles ont dû alors chercher ailleurs leur nourriture. Par contre, dans les parcs résidentiels où on avait appliqué du DDT pour contrôler la maladie hollandaise de l'orme, les oiseaux sont morts. Ils avaient mangé des vers qui avaient absorbé du DDT du

sol contaminé de ces lieux dans lesquels ils vivaient.

Les lois élémentaires de la mesure nous invitent à la prudence avant d'accuser une méthode culturale quelconque de détruire telle ou telle espèce animale. Une étude approfondie du problème s'impose et elle révèle souvent une complexité insoupçonnée au premier abord.

Le docteur C. R. Harris, du ministère de l'Agriculture du Canada, écrivait récemment: "La pollution par les pesticides provient surtout d'un usage erroné de ces produits et j'affirme que ce n'est pas l'agriculteur qui doit en être d'abord blâmé, mais bien plutôt ces mêmes citoyens qui jettent actuellement les hauts cris concernant la contamination du milieu où ils vivent par les pesticides". (La Ferme, avril 1970).

Les techniques agricoles modernes répondent aux exigences de la biologie

Les terres en cultures abandonnées à elles-mêmes sont vouées à la dégradation. Elles constituent même une réserve d'organismes nuisibles aux cultures environnantes. Que serait l'agriculture d'aujourd'hui sans l'usage des engrais chimiques et des pesticides? Est-ce que l'on voudrait des pommes véreuses ou galeuses à prix trois fois plus élevé? S'il est sage de contrôler ou de limiter l'emploi de ces produits nécessaires, il serait condamnable d'autre part de les bannir parce que les pollutions massives sont accidentelles et ne sont pas attribuables aux seuls applications pour fins agricoles.

Les cas litigieux devraient être étudiés par des personnes qualifiées avant d'être livrés à l'opinion publique. Les phénomènes biologiques sont trop complexes et le public n'est pas toujours assez informé des différents aspects de la question.

Il faut souligner enfin le pouvoir régénérateur du sol même, phénomène dont on parle rarement. On a démontré récemment que l'alcool allylique déversé dans un sol stérile est encore actif après 3 ou 4 semaines alors que dans un sol en culture, il est éliminé après 4 à 8 jours par l'action des microorganismes. On a prouvé également qu'il faut appliquer une dose de chloromycétine 60 fois plus forte dans un sol que dans un milieu en culture pour inhiber certaines bactéries. Beaucoup d'antibiotiques se détruisent rapidement dans le soleil en est ainsi de plusieurs insecticides et herbicides qui se dégradent assez facilement. Par

contre on reconnaît que la décomposition des fongicides utilisés pour combattre les maladies des plantes est lente et difficile; plusieurs d'entre eux cependant ne sont pas nocifs.

Le docteur Bertrand Forest est directeur du service de la Recherche et de l'Enseignement, au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, et président du Conseil des Recherches agricoles du Québec. Bachelier en sciences agronomiques de l'université Laval, maître en sciences du Macdonald College de l'université McGill et docteur en sciences agricoles (Ph.D.) de l'université Cornell, il est l'auteur de plusieurs articles sur la recherche agricole publiés dans les périodiques et journaux agricoles.

Horizons verts

(le mardi, à 13 heures)

Une émission d'une demi-heure réalisée par le ministère de l'Agriculture des États-Unis. Le film est intitulé: "A qui la récolte?" Il sera question des fléaux qui s'attaquent aux cultures, en particulier des insectes.

Au Centre d'Insémination artificielle

RACE AYRSHIRE — TAUREAU ÉPROUVÉ



A 59 SOUS L'OMBRE IDÉAL ROYAL

Excellent et A.T.

Production:

32 filles ont des M.C.R. moyens de:

Lait	Gras	%
(121)	(126)	4.36

Comparaison des contemporaines: Lait +1.6

Conformation:

39 filles: 92% Bonnes Plus et Mieux

5 filles sont Excellentes et 20 sont Très Bonnes

Pointage moyen	% B.P. et Mieux	Tête et Cou	Epaule et Poitrine	Tronc et reins	Croupe et cuisse	Pieds et membres	PIS			TAILLE		
							Forme et volume	Attaches	Qualité des veines et travaux	Caractères laitiers	Caractères de race	Grosse
+3.4	+21	+17	+11	+5	+12	+7	+22	+16	+20	+12	+23	-4
												+5
												-1

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au "Sondage du gras dorsal" et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
KIRKPATRICK, Preston, Cookshire, Compton.	V. Sunny Cedars Playboy BBJ-185A T. Kirkhaven Princess EBAB-120A	Y	24 7 70	3	5
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Mastio C. ABLF-573Z T. Proulx Gwen ANVJ-40A	Y	25 7 70	3	6
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Generation ANVJ-3-16-6 T. Proulx Pretty Lady ANVJ-651Y	H	26 7 70	4	3
TURGEON, Christophe, St-Anselme, Dorchester.	V. Trudel Baron ZGJ-113Z T. De La Montagne CNR-3A	Y	27 7 70	4	4
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	V. La Martinière CUGU-84A T. Stanfold-10A	Y	27 7 70	5	6
TURGEON, Christophe, St-Anselme, Dorchester.	V. Trudel Baron ZGJ-113Z T. De La Montagne CNR-61A	Y	28 7 70	4	4
DEMERS, Jules, St-Narcisse (Neubois), Lotbinière.	V. St-Thomas BYE-149Z T. Gaudle ANKZ-101Z	L	28 7 70	2	8
MORIN, Gérard-Nap., St-Bernard, Dorchester.	V. Mastio Nick ABLF-433A T. Mastio C ABLF-406A		28/7/70	5	6
PAYEUR, Philippe, St-Sylvestre, Lotbinière.	V. Mastio Nick ABLF-454A T. Payeur VUD-4A	Y	28 7 70	6	3
ARCHAMBAULT, Roméo, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. Beebe Plain Prince AIHO-117A T. Archambault ANUT-2A	L	29 7 70	5	6
DEMERS, Jules, St-Narcisse (Neubois), Lotbinière.	V. St-Thomas BYE-149Z T. Daigle M AMIW-55Z	L	29 7 70	3	4
CORBEIL, Paul, St-Ignace-de-Stanbridge, Missisquoi.	V. Vista Acres Yvan JOUZ-11A T. Corbeil APFU-62A	Y	11 7 70	5	4
TURGEON, Christophe, St-Anselme, Dorchester.	V. Trudel Baron ZGJ-113Z T. De La Montagne CNR-34X	Y	12 7 70	4	3
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	V. Royal Oak Chief OKV-12A T. Gauthier R AMGV-421X	Y	12 7 70	8	3
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	V. Mastio G ABLF-21A T. Mastio C ABLF-41A	Y	12 7 70	5	4
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	V. Bargeddie Chieftain DKPN-40Y T. Mastio N ABLF-451T	Y	12 7 70	3	4
RR. SS. ST-ROSAIRE, C.P. 2020, Rimouski.	V. Mastio C ABLF-297A T. Rimouskoise CEAA-113Y	Y	12 7 70	4	4
HOULE Gaston, Yamachiche St-Maurice.	V. Mastio T ABLF-380Y T. Houle G WLI-112X	Y	12 7 70	4	4
GIRARD, Georges, R.R. 1, St-Hyacinthe.	V. Kirkhaven Prince EBAB-10Z T. Ferme du Ruisseau AAJ1-2A	Y	12 7 70	5	5
COUTURE, Alex. Inc., C.P. 336, Québec 8 (Rimouski)	V. Mastio G ABL-206A T. Caritas AITF-44A	Y	13 7 70	5	6
RIOUX, Sylvio, St-Jean-de-Dieu, Riv.-du-Loup.	V. Rioux M SJT-11A T. Bélanger T MWEF-33X	Y	13 7 70	4	5
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. St-Thomas BYE-132Z T. Daigle AMIW-110Z	L	13 7 70	4	3
MONTMINY, François, St-Gilles, Lotbinière.	V. Stanfold EIS-150Z T. Montminy PGY-104Y	Y	13 7 70	4	4
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé NORD St-Maurice.	V. Mastio C ABLF-573Z T. Proulx Gwen ANVJ-40A	Y	25 7 70	3	6
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Generation ANVJ-3-16-6 T. Proulx Jill ANVJ-1072-20-1	H	26 7 70	4	3
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Mastio C ABLF-573Z T. Proulx Pretty Lady ANVJ-651Y	Y	26 7 70	4	3

L'organisation de la mise en marché des porcs au Québec

Attitude de la Coopérative Fédérée de Québec

(Texte intégral du mémoire présenté à la Régie des Marchés Agricoles)

16 — Maintenant que nous avons défini notre attitude générale, considérons le projet de plan conjoint qui fait présentement l'objet d'une requête de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec. Ce projet illustre une fois de plus l'habitude acquise d'élaborer un plan conjoint en transposant quasi intégrale-

ment le texte de la Loi dans la requête en approbation et dans les dispositions du plan conjoint. L'étude d'un tel projet ne permet pas aux producteurs de savoir ce que les responsables en feront. Un tel projet oblige les producteurs et les autres secteurs de l'industrie porcine à faire un acte de foi aveugle. En principe, à cause

de l'aspect coercition, c'est mauvais pour tous ceux qui désirent réfléchir pour savoir où ils vont.

L'expérience ontarienne

17 — Pourtant, déjà, en campagne, des représentants de l'U.C.C. et de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec affirment, en réponse à des questions d'intéressés, qu'ils désirent établir un plan conjoint semblable à celui de l'Ontario. La Coopérative Fédérée est favorable à l'établissement dans Québec d'un mécanisme de vente des porcs semblable à celui de l'Ontario. Alors, pourquoi les promoteurs de ce plan conjoint, par la définition des termes et la teneur des dispositions, n'indiquent-ils pas clairement dans ce projet ce qu'ils entendent faire? La Loi des marchés agricoles permettant à un groupement de producteurs de faire à peu près n'importe quoi, même si ce n'est pas économiquement sain, les promoteurs du plan conjoint des porcs laissent croire qu'ils désirent être en position de faire n'importe quoi. Une telle attitude est ambiguë, tend à semer la confusion, favorise la prédication de faux espoirs, engendre des réactions négatives au sein d'organismes et chez des personnes qui seraient naturellement disposées à coopérer à la réussite d'un projet bien défini, compréhensible et équitable pour toutes les parties intéressées.

18 — Comme nous l'avons déjà signalé dans des documents antérieurs soumis à la Régie des Marchés Agricoles, nous assistons une fois de plus à une livraison sans discernement de pouvoirs généraux qui permet toutes les spéculations possibles tout en évitant aux responsables du projet l'obligation de donner des réponses précises à des questions précises, ceux-ci s'abritant derrière une attitude bien connue et qui peut se définir comme suit: "Nous voulons avoir tous les pouvoirs possibles mais nous n'avons pas l'intention de tous les utiliser". L'argument à l'effet que la "loi est faite comme ça" ne tient pas non plus lorsqu'on étudie la latitude laissée à la Régie quant à la délégation de ses pouvoirs et à la modification d'un projet de plan conjoint.

19 — Nous croyons qu'une organisation comme la nôtre,

responsable vis-à-vis un grand nombre de producteurs professionnels importants et sérieusement engagés dans la transformation et la mise en marché du porc et de ses produits, ne peut consentir une foi aveugle vis-à-vis une telle attitude. Nous avons étudié les plans conjoints de mise en marché des porcs en vigueur en Ontario, au Manitoba et en Alberta (1). Ces plans conjoints, en particulier celui en vigueur en Ontario, se donnent la peine d'indiquer à l'État, aux producteurs et à l'industrie, le rôle ou les fonctions que les producteurs intéressés entendent exercer ainsi que les obligations qui seront imposées tant aux producteurs qu'aux autres secteurs de l'industrie. En d'autres termes, chaque partie en cause sait à quoi s'en tenir, peut prévoir les mécanismes qui seront mis en place ainsi que les principes de leur fonctionnement. Lorsqu'il vote pour ou contre un tel projet de plan conjoint, le producteur sérieux ne fait pas un acte d'aveugle obéissance, connaissant et pouvant évaluer les contraintes qu'il devra subir, et prend ainsi un risque objectivement calculé.

Nos suggestions

20 — Reconnaisant (a) la nécessité d'une mise en marché mieux ordonnée du porc québécois, (b) l'opportunité de mettre en place un mécanisme de détermination des prix qui permette une mesure équitable d'une offre franche vis-à-vis une demande franche, (c) la possibilité qu'un tel mécanisme puisse s'établir par un plan conjoint des producteurs ou directement par l'État et (d) les principales données du contexte dans lequel évolue l'industrie porcine québécoise, la coopération agricole québécoise exprime certaines suggestions. Nous croyons que

ces suggestions peuvent contribuer à améliorer le climat général entourant l'étude et la mise en vigueur d'un plan conjoint de producteurs de porcs en favorisant un dialogue plus positif entre toutes les parties intéressées, en évitant certaines ambiguïtés inutiles, en permettant d'atteindre plus rapidement les objectifs réalisables que les producteurs sont en droit de rechercher.

21 — Trois expériences en cours dans autant de provinces canadiennes nous enseignent certaines leçons qu'il conviendrait d'étudier. Nous aurions tort de ne pas tirer le meilleur parti possible des expériences des autres, en les situant évidemment dans notre milieu québécois. De plus, étant donné que le porc et ses produits sont l'objet d'un constant mouvement interprovincial, il nous paraît convenable d'instituer au niveau des provinces des mécanismes de vente et de réglementation qui s'apparentent jusqu'à un certain point. Autrement, on risque tout simplement de remplacer un désordre par un autre qui ne serait pas davantage au bénéfice des producteurs québécois. Une fois de plus, il convient de rappeler que le seul fait d'implanter un plan conjoint ne constitue pas en soi un gage de mise en marché ordonnée ou de l'établissement d'une équité plus grande au sein des producteurs eux-mêmes ou dans les rapports intervenant entre les producteurs et les autres secteurs de l'industrie. C'est une leçon qui se dégage de toutes les expériences vécues tant au Canada qu'à l'extérieur, et qui nous impose certaines obligations envers les producteurs.

(à suivre)

(1) Il en existe un quatrième dans les Maritimes mais il fonctionne dans des conditions tellement particulières qu'il ne nous paraît pas mériter notre attention.

Responsabilité des administrateurs: gouverner

Message de Geo.-E. Turcotte au congrès des meuneries

Il revenait au directeur général de la Coopérative Fédérée, M. Geo.-E. Turcotte, de tirer les conclusions du récent congrès des meuneries coopératives. Après avoir exprimé son appréciation de l'organisation de cette rencontre de perfectionnement des administrateurs des coopératives d'approvisionnement, le directeur général a attiré leur attention sur leurs responsabilités qu'il a résumées en un seul mot: gouverner. Il a défini ce mot comme suit:

"Dans son sens propre 'gouverner' — qui est un terme marin — veut dire: diriger, conduire à l'aide d'un gouvernail. Tenir le gouvernail de la coopérative, ça veut donc dire la diriger et non pas la laisser aller au gré du vent et des marées. Gouverner c'est profiter de l'expérience acquise, acquérir les connaissances nécessaires à l'administration des entreprises modernes, tenter de prévoir les besoins de l'avenir, adopter les mesures qui la feront progresser, prendre l'offensive, mais pouvoir aussi appliquer les freins, innover dans tous les domaines: les croyances, les méthodes, les choses et les hommes. Gouverner ou administrer, c'est donc prévoir et choisir".

Comment nos coopératives sont-elles gouvernées? Pour y répondre, M. Turcotte s'est inspiré d'une enquête de la Ligue Américaine de la Coopération. Nous le citons:

"La question la plus importante et la raison même de la tenue de l'enquête était la suivante: quelles suggestions avez-vous à offrir pour que les coopératives deviennent plus valables dans les années '70? En général, les répondants ont suggéré une action accrue dans les sphères et sur les sujets suivants:

Education, perfectionnement des hommes (training) consolidation, fusion, diversification, appel aux jeunes, accent sur le sens des affaires, planification à long terme, présence active auprès des gouvernements, leadership, amélioration de l'image physique des coopératives, etc.

"A la question posée, voici trois réponses typiques émanant de trois différentes coopératives américaines. On peut les résumer en trois mots: efficacité, responsabilité, dynamisme.

1. "Les coopératives agricoles devront consolider leur action durant cette période qui commence, les 10 plus importantes années d'ajustement en agriculture. Elles devront développer leurs services et leurs programmes de production et les 'entrer' chez le cultivateur de telle sorte qu'il devienne onéreux pour lui d'aller ailleurs". Efficacité...

2. "Inventez de nouveaux moyens pour rappeler aux membres leurs investissements dans les coopératives et les responsabilités ou obligations qui en découlent". Responsabilité...

3. "Devenez plus large d'esprit, plus souple, moins enclin à la dépression et plus dynamique vis-à-vis les choses nouvelles à entreprendre comme à l'endroit des façons nouvelles de faire les choses que vous faites présentement". Dynamisme...

Le conférencier a voulu ensuite poser les principaux problèmes que la coopération agricole québécoise doit envisager, en termes de questions. En voici quelques-unes:

"Les coopératives agricoles ont-elles clairement défini leurs objectifs? Comment comptent-elles s'insérer dans ce vaste ensemble qu'est l'agriculture québécoise? Les fonctions qu'elles remplissent sont-elles susceptibles de changer? Ont-elles planifié leur développement provincial, régional, local? Savent-elles de façon chiffrée ou concrète le potentiel du marché qu'elles ont à servir? Leur part de ce marché va-t-elle en s'améliorant ou se contente-t-on d'écarter ce qui est facile? Quels moyens prend-on pour le couvrir efficacement? Quelles relations les coopératives entretiennent-elles avec leurs voisins? Que penser des chemins qui se croisent et où se rencontrent comme des concurrents des coopératives voisines ou des coopératives s'occupant des mêmes activités? S'est-on organisé pour dispenser au cultivateur, en plus des produits qu'il emploie, les services techniques qui doivent en 1970 en accompagner la vente? Quelle est la réponse coopérative aux centres agricoles des compagnies multinationales? L'avenir

(Suite à la page 18)



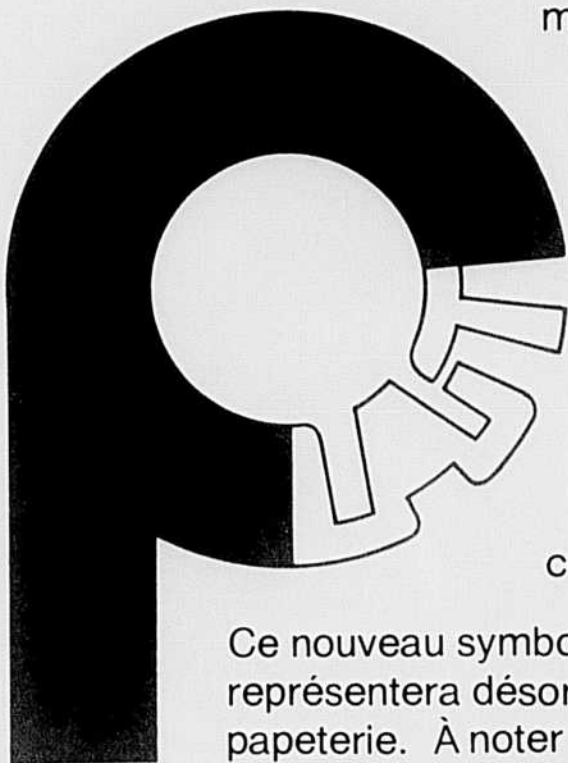
UN AUTRE CHANCEUX — M. Julien Collin, de St-Esprit, comté de Montcalm, sociétaire de la meunerie coopérative de l'endroit, s'est mérité le quatrième prix (un congélateur Viscount CO-OP 28 pi. cu.) lors du tirage des prix de présence aux cliniques d'information de la division des fournitures professionnelles de la Coopérative Fédérée. La photo ci-dessus nous montre, de gauche à droite: M. Oliva Grégoire, gérant de la Meunerie Coopérative Agricole de St-Esprit, Madame Collin, l'heureux gagnant ainsi que M. Jacques Drouin, directeur du service des accessoires agricoles de la Coopérative Fédérée.

8

La Fédération des Producteurs de Lait Industriel se donne un symbole distinctif et est heureuse de vous le présenter.

Le souci de montrer au public une image à la hauteur et conforme aux producteurs de lait industriel a guidé ce geste de la fédération.

Comme vous le devinez, ce symbole renferme les éléments même de son nom.



La lettre F qu'on y retrouve est nécessaire au rappel du caractère d'association de l'organisme.

Mais la fédération n'existe pas sans le producteur, partie essentielle au tout.

La raison d'être du plan conjoint, c'est la commercialisation du lait.

Ce nouveau symbole de la Fédération est à la fois simple et moderne. Il représentera désormais la F.P.L.I.Q. partout, sur les publications et la papeterie. À noter également le bleu, qui devient, à l'instar du symbole, la couleur distinctive de la Fédération.



Le point sur...

la terre 1

...la mise en marché
du lait en Ontario

Le conseil d'administration qui se compose exclusivement de producteurs, a formé cinq comités: la publicité, la qualité, les quotas, la recherche et l'informatique. Le président, M. G.R. McLaughlin occupe ses fonctions à plein temps.

Comité consultatif

À défaut de mécanisme de négociation avec les marchands de lait, il existe trois comités consultatifs dirigés par le Président de la Commission de Lait de l'Ontario qui regroupe des membres de l'O.M.M.B. et des représentants des transformateurs. Le comité consultatif du lait par exemple, compte huit délégués des deux groupes. Il y a de plus les comités consultatifs sur le transport, la commercialisation du fromage et les fonds de producteurs de lait et de crème. Les sujets discutés sont d'intérêt commun aux producteurs et aux industriels laitiers.

Les employés

L'Office ontarien dénombre actuellement 116 employés incluant le gérant-général, M. W.J. Hurd, un économiste et son adjoint.

Service des finances

Le service des finances, dans ses trois sections: administration de bureau, informatique et comptabilité, en compte le plus grand nombre, soit 73.

Service de commercialisation du fromage

Ce service est administré par l'Office des producteurs de fromage de l'Ontario et par l'association ontarienne des coopératives de producteurs fabricants de fromage, selon les politiques établies par l'Office.

Ce service s'occupe du commerce de la production de fromage cheddar en Ontario. De plus, il achète par le truchement de la coopération, le fromage cheddar destiné à l'exportation et à la vente de ce dernier au Royaume-Uni.

Ce service s'occupe aussi du lait de la ferme à l'usine, dont principalement le transport et la mise

Pourquoi l'Ontario?

La production du lait en Ontario est la deuxième en importance au pays, après celle du Québec. Notre province supplante sa voisine de peu depuis deux ans, mais toutes deux produisent plus de lait et de produits laitiers divers que leurs populations en consomment. Elles sont donc exportatrices de produits laitiers.

Avec 73,7% de la production canadienne, l'influence de ces deux provinces sur les politiques laitères, et de façon générale sur la commercialisation du lait, est marquante et décisive pour le reste du Canada. De même, dans la plupart des cas, le succès des mesures prises par l'une d'elles est assuré par l'adoption par l'autre, d'une politique semblable. Par conséquent, le Québec a donc intérêt à connaître l'O.M.M.B., à maintenir des échanges afin de s'assurer une collaboration. De même, le producteur du Québec qui se veut bien informé doit connaître le contexte général de la mise en marché du lait au Canada et particulièrement en Ontario. C'est ce que vise le présent "point sur..." préparé par la Fédération des Producteurs de Lait Industriel. Les photographies et les entrevues avec des producteurs ontariens ont été réalisées en collaboration avec la T.C.N.

en marché, alors que le service de la production s'occupe de l'application des politiques de l'Office en matière de quotas et de qualité du lait. Ce service compte 13 "fieldmen" qui, en plus d'apporter leur aide aux producteurs, prêtent leur concours aux comités laitiers de comtés.

Service de relations extérieures

Le service des relations extérieures a la responsabilité de la publication mensuelle de la revue de l'Office, "The Milk Producer" et de l'établissement des programmes de publicité et de promotion des produits laitiers. Une tâche importante de ce service est d'assurer la diffusion de l'information par communiqués de presse, dépliants, stands aux expositions agricoles, etc...



Fédération des producteurs de lait industriel

LA TERRE DE CHEZ NOUS — 11 NOVEMBRE 1970

fédération des producteurs de lait industriel

L'O.M.M.B. et le plan conjoint

L'Ontario Milk Marketing Board (O.M.M.B.), tout comme le plan conjoint des producteurs de lait industriel a pour objectif la mise en marché ordonnée du lait. Malgré ce but commun, ces organismes diffèrent à plus d'un point de vue, sur les plans, produits visés, structures et fonctionnement.

Ainsi, l'O.M.M.B. régit le lait vendu nature et le lait livré aux usines de transformation, alors que les producteurs de crème sont regroupés dans un autre office appelé l'Ontario Cream Producers' Marketing Board. Son activité principale est la négociation des prix de la crème. La Fédération, pour sa part, a juridiction sur les livraisons de crème et de lait industriel.

Il demeure bien entendu à l'O.M.M.B., deux groupes de producteurs de lait divisés selon les marchés du lait nature et du lait industriel. On trouve en quelque sorte un troisième groupe, celui des producteurs de lait industriel qui participent au marché du lait nature selon une formule d'entrée progressive dans le "pool" du lait nature. Au Québec, les marchés déterminent à la fois le genre de producteurs et la Fédération à laquelle ils appartiennent, celle du lait nature ou celle du lait industriel.

Fonctionnement

Dans notre province, le plan conjoint négocie tout avec les marchands de lait; rien ne peut leur être imposé, ces pouvoirs appartenant à la Régie des Marchés Agricoles du Québec. Par ailleurs, chez nos voisins, l'O.M.M.B. après discussion avec les intéressés indique ses vues aux usines par règlement. Ces dernières ont droit de recours devant la Commission du lait de l'Ontario qui est en quelque sorte leur R.M.A.

Mode d'élection

L'élection des administrateurs de l'O.M.M.B. est dans cette province sous l'égide de la Commission du lait de l'Ontario, dont le système prévoit une élection par rotation, c'est-à-dire que chaque année trois membres seulement sont élus pour une période de quatre ans. On sait que lors de la fondation de cet organisme, à la suggestion des Associations de producteurs existantes, les premiers administrateurs de l'O.M.M.B. furent nommés par la Commission du lait de l'Ontario. Cette dernière les a choisis parmi les présidents et les vice-présidents de ces associations.

Depuis, tous les représentants actuellement en fonction, ont été élus par les producteurs intéressés. Tout comme pour le plan conjoint des Producteurs de lait industriel du Québec, la province de l'Ontario a été divisée en régions. Elle en compte douze (12) et chacune d'elle a un représentant sur le conseil d'administration. Ce dernier est élu par un comité d'élection formé dans sa région, en raison d'un membre par cent (100) producteurs ou partie de cent (100), compris dans un comté ou un district, selon

le cas. Les producteurs ne votent donc pas pour leur représentant sur le conseil d'administration, mais élisent les membres du comité d'élection qui lui, déterminera au vote celui qui siégera à l'O.M.M.B.

Tous les scrutins sont menés par la Commission du lait de l'Ontario. De plus, notons que tout producteur est éligible à la fonction d'administrateur et il n'est pas nécessaire qu'il soit membre du comité régional d'élection. Une fois l'élection terminée, le comité est dissout et un autre ne sera formé qu'à la suite de vacances ou après quatre (4) ans, toujours à une même période, soit du 15 septembre au 30 septembre.

En plus de ces douze membres, le Ministre de l'Agriculture de l'Ontario désigne d'année en année, sur la recommandation de l'Ontario Cream Producers' Marketing Board, un représentant de cet office sur le conseil d'administration de l'O.M.M.B.

Prélèvements effectués sur la paie des producteurs par l'O.M.M.B.

PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE		
	"POOL"	LAIT INDUSTRIEL
Administration	4 1/2¢ (1)	4 1/2¢
Publicité canadienne	1 1/2¢	1¢
Publicité provinciale	4¢	1¢
Santé par le lait	1/2¢	0
TOTAL	10 1/2¢	6 1/2¢

Ces taux sont en vigueur depuis le 1er février 1970, date à laquelle ils ont été haussés de 1 1/2¢.

Les prévisions budgétaires de l'O.M.M.B., pour l'année débutant le 1er novembre 1969 et se terminant le 31 octobre 1970, indiquent des revenus de \$2,385,538 pour fins d'administration et des dépenses de \$2,452,213 (2).

Il est également possible que ces taux soient de nouveau augmentés en janvier 1971.

(1) Ontario milk producer, juin 1970
(2) Ontario milk producer, février 1970, page 10.



Au cours d'une entrevue avec un groupe de producteurs de lait de la région de Prescott, nous remarquons dans l'ordre habituel: MM. Gaston Levac, Ernest Surch, Ryan Bangs, Vioris Villeneuve, et Adrien Dubois (ce dernier, Directeur de l'Information à la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec, est photographié de dos). Photo TCN

La péréquation: une bonne affaire!

Dans la région de Prescott, nous rencontrons M. Vioris Villeneuve, président du comité du lait du comté, à la demeure de M. Gaston Levac, secrétaire-trésorier et MM. Ryans Bangs et Ernest Surch, membres du comité.

M. Vioris Villeneuve

Producteur de lait nature, sa ferme compte 90 têtes de bétail dont 50 en lactation, produisant 500,000 livres de lait par an.

"Comme producteur de lait nature, je comprends que c'est juste de payer ma part de frais d'exportation des produits laitiers. Bien sûr que ça diminue mon revenu, mais je me résigne d'assez bonne grâce puisque depuis la formation de l'O.M.M.B. en 1967, mon revenu a augmenté de trois à cinq mille dollars. De plus, je n'ai pas l'inquiétude de perdre mon marché de lait de classe 1. Aujourd'hui, c'est la sécurité puisque l'O.M.M.B. achète et vend mon lait, puis me le paie. Tout ce que j'ai à faire, c'est de produire du lait et de remplir les exigences de qualité. En somme, le contingentement c'est une bonne chose pour équilibrer la production au marché et je crois que le producteur qui voudra demeurer sur la ferme fera une belle vie."

M. Ryan Bangs

M. Ryan Bangs est un producteur de lait industriel. 30 vaches, 296,000 livres de lait produit en 1969-70.

"La péréquation qui existe depuis avril n'a guère changé mon revenu. Il était de \$3.60 le 100 livres en mars et en septembre, j'ai touché \$3.63. Comme je livre moi-même mon lait en bidon, je n'ai pas de frais de transport à payer."

M. Ernest Surch

Producteur de lait industriel. Il possède 40 vaches en production et a livré l'an dernier 463,000 livres de lait.

"La péréquation, c'est un pas en avant pour les producteurs de lait. Certains producteurs sont mécontents mais c'est surtout parce qu'ils ne se renseignent pas suffisamment. Moi, depuis le printemps, je touche 10¢ de plus parce que je livre en vrac et je paie 7 1/2¢ de moins de transport au 100 livres."

M. Gaston Levac

Secrétaire du comité de lait de Prescott, il en est à sa troisième année sur l'entrée graduelle sur le marché de lait nature. Son cheptel compte 40 vaches en lactation qui ont produit 412,880 livres l'an dernier.

"En ce qui concerne le transport, avant qu'on ait un taux uniforme, ce dernier dépendait de la localisation du producteur et nous connaissions un régime de faveur de la part des usines. Maintenant, c'est plus équitable et les producteurs savent ce qui leur en coûte aussi bien que pour l'administration de l'O.M.M.B. Auparavant, les usines prélevaient peut-être neuf, dix ou onze cents mais on ne nous l'a jamais dit. Assez souvent, quand je discute avec des gens qui s'interrogent à savoir ce que représente l'O.M.M.B. pour eux, je leur réponds: si nous n'avions pas l'O.M.M.B., où serions-nous? Je ne dis pas qu'elle a fait des miracles, car la tâche à accomplir est énorme. Entre autre, elle a apporté l'uniformité alors qu'en 1965, en Ontario, il y avait cent prix différents. Avec l'entrée graduelle, ça permet au producteur qui a une production d'égale qualité, d'avoir droit aux mêmes privilèges que les producteurs de classe 1. Donc, l'entrée graduelle est un encouragement aux cultivateurs qui veulent rester en agriculture."

M. Levac nous dit que l'objectif de l'O.M.M.B. est un pool unique, un seul prix de transport, etc...

Il faudrait également que les surplus de production soient éliminés au Canada d'ici cinq à dix ans.

Pour majorer la production, il faut acheter des quotas

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous nous sommes rendus en Ontario rencontrer des producteurs, afin de connaître leurs réactions sur la situation laitière dans cette province. Nous nous sommes d'abord rendus à St-Albert, comté de Russell, où il a été possible d'interroger le président de la coopérative de l'endroit, M. Arthur Paquette et son gérant, M. Raymond Lafrance. M. Paquette nous parle d'abord de sa Coopérative:

"Nous comptons actuellement environ 110 producteurs-membres. Ils possèdent en moyenne entre 30 et 35 vaches laitières. Enfin, nous sommes la Coopérative la plus importante en Ontario."

M. Paquette évalue à moins de 10% la production de lait transformé par la Coopérative dans sa province. Le gérant pour sa part nous précise:

"Nous ne fabriquons que du fromage Cheddar, quelques trois millions de livres par année."

Plusieurs prix remportés lors d'expositions dont le premier prix pour le fromage Cheddar jaune du Canada en 1967, font la fierté de ces deux hommes et de leurs confrères coopérateurs.

L'usine et la péréquation

La péréquation des prix aux producteurs découle du fait que le lait est vendu aux usines à des prix différents selon l'usage que ces dernières en font.

"La première conséquence pour l'usine," nous révèle M. Lafrance, "vient du fait que le lait qu'on achète pour fabriquer du fromage est contingenté. En d'autres termes, l'O.M.M.B. a limité les approvisionnements de lait destiné à être utilisé en classe 5 (voir tableau) à nos réceptions 1967-68, ce qui réduit les possibilités d'expansion de notre usine. Pour augmenter notre production, on doit acheter des quotas."

"En somme" ajoute-t-il, "le fait que l'O.M.M.B. fixe les prix minima et ait établi une péréquation, ça ne change rien pour la Coopérative. En 1967, nous avons pu donner des ristournes, 3% la livre de gras, mais depuis, pour le producteur, c'est comme si sa ristourne lui était répartie sur chaque paie. L'avantage, c'est la sécurité pour le producteur et pour l'usine."

La péréquation et le coopérateur

M. Paquette nous dit: "la péréquation peut entraîner le démenagement de producteurs membres à une autre usine. De fait, le programme d'entrée graduelle a amené deux ou trois de nos producteurs à ne plus expédier à notre usine. Les Coopératives ont accepté un peu à contrecœur la péréquation car il fallait bien donner raison à l'O.M.M.B."



M. Arthur Paquette, Président de la Coopérative de St-Albert en Ontario (à gauche), et le gérant de cette fromagerie, M. Raymond Lafrance.

Transport

"Le nivellement du taux de transport s'est traduit par une hausse pour nos producteurs qui demeurent presque tous dans la paroisse. Le camionneur, dans notre territoire, reçoit 20¢ le 100 livres de lait livré en vrac, alors que le producteur, lui, paie 23%¢. La balance va à l'O.M.M.B. pour compenser les coûts plus élevés qu'elle paie sur des routes de ramassage où les producteurs sont moins proches à proximité. Dans ce cas précis, il nous en coûte plus cher mais cela avantage d'autres producteurs."

"L'O.M.M.B. permet aux cultivateurs d'obtenir un prix juste pour leur produits, mais pour la coopérative, ça ne change rien" de conclure M. Lafrance.

M. Paquette nous a conduit chez l'un des membres de la Coopérative, Henri Bourgeois. Ce dernier est fier de nous montrer son troupeau de race Holstein qui possède, selon les données 1969 fournies par le R.O.P., une moyenne de production de 13.500 livres de lait par vache. Pour lui, les changements dans la mise en marché du lait ne l'ont pas défavorisé sur le plan monétaire, tout comme sa Coopérative. Comme coopérateur, cependant, il préfère l'ancien système qui laissait plus d'indépendance et sentimentalement, regretterait toute modification que pourrait éventuellement subir le statut de sa Coopérative.



M. Henri Bourgeois, l'un des membres de la Coopérative St-Albert, photographié avec une partie de son troupeau laitier, dont quelques

vaches pur-sang Holstein produisent plus de 20.000 livres par année. Photo TCN

La péréquation des prix

Depuis le 1er avril 1970, les 15.000 producteurs de lait industriel de l'Ontario reçoivent le même prix pour chaque 100 livres de lait produit. Ce prix est le prix moyen ou prix de péréquation. Le système qui permet l'établissement de ce prix veut que le lait de tous les producteurs soit vendu par l'O.M.M.B., aux usines, selon quatre classes, aux prix déterminés pour chacune d'elles.

L'O.M.M.B. divise la somme des argents reçus des fabriques par la somme des 100 livres livrés par les producteurs pour déterminer ce prix de péréquation. Il est bien entendu qu'il y a un prix pour le lait livré en vrac de 10¢ supérieur à celui pour le lait livré en bidon; tout comme il prévoit un différentiel de 10¢ pour le lait de qualité 2, et qu'on tient compte de la teneur en matière grasse.

Les 8.000 producteurs de lait naturel de l'Ontario mettent leur lait en marché selon une méthode semblable de péréquation depuis le 1er mars 1968. Depuis l'avènement du "Pool groupe 2", le lait naturel qui n'est pas utilisé en classes 1 ou 2 est vendu selon les mêmes classes et aux mêmes prix que ceux du lait industriel (classes 3 — 4 — 5 — 6).

L'objectif à long terme de l'Office est de créer un seul pool de lait en Ontario. Les producteurs de lait sont, depuis le 1er mars 1970, payés par l'O.M.M.B. qui utilise un ordinateur à cette fin. Ils sont payés une fois par mois, vers le 20 du mois suivant.

Fonctionnement

Selon la réglementation, tout producteur de lait ne peut vendre sa production qu'à l'O.M.M.B. et tout transformateur ne peut transformer, emballer ou emballer que du lait acheté de l'O.M.M.B. De plus, l'usine ne peut vendre du lait à une autre usine sans l'approbation de l'Office.

Approvisionnement

Les usines reçoivent tout le lait des producteurs qui leur sont assignés par l'O.M.M.B. Cette dernière peut augmenter ou diminuer le nombre des producteurs ainsi accrédités à une fabrique, selon ses besoins en lait; en revanche, l'usine se doit d'utiliser tout le lait fourni par ces producteurs.

Transfert du lait

Si une quantité de lait ne peut être utilisée par une usine, l'O.M.M.B. redistribue ce lait à un ou d'autres transformateurs. Si les surplus sont permanents, l'Office retire les producteurs de cette usine et les assigne à une autre, après avoir donné un avis de quinze jours.

Paiement du lait

Chaque transformateur doit verser à l'O.M.M.B. un acompte de \$2.40 le 100 livres, le quatorzième jour du mois suivant, la balance étant payable au plus tard le vingt-et-unième jour de ce même mois.

Les tests de gras sont faits par un analyseur à l'infrarouge, dans un la-

boratoire approuvé ou selon la méthode "Babcock", si l'analyse du lait se fait chez le transformateur.

La pesée du lait

Le lait est pesé selon des normes établies par réglementation, qui détermine de plus les pertes encourues lors de la manipulation du lait.

Quota d'approvisionnement

L'O.M.M.B. garantit aux usines des quantités de lait nécessaires pour utilisation dans les classes aux prix les plus élevés (3 et 4), alors que le reste du lait est partagé entre les usines selon un même pourcentage du quota qui leur a été déterminé pour la fabrication de beurre et de poudre et de fromage cheddar.

Prix du lait en Ontario

Le lait des producteurs est vendu en totalité par l'O.M.M.B. aux fabriques et aux usines de pasteurisation.

Ces dernières paient l'O.M.M.B. selon l'utilisation qu'elles font du lait aux prix minima suivants:

(livré aux transformateurs en camion citerne)

Classe 1 — \$6.65 les 100 livres à 3.5% de matière grasse
Dans les régions du nord de la province, ce prix est de \$7.22
Classe 2 — \$6.21 les 100 livres à 3.5% de matière grasse
Classe 3 — \$3.85 les 100 livres à 3.5% de matière grasse
Classe 4 — \$3.85 les 100 livres à 3.5% de matière grasse
Classe 5 — \$3.70 les 100 livres à 3.5% de matière grasse
Classe 6 — \$3.70 les 100 livres à 3.5% de matière grasse

Le différentiel pour le lait utilisé en classes 1, 2 et 3 est de 6¢ pour chaque dixième de 1% en haut ou en bas de 3.5% de teneur en matière grasse, et de 7½¢ pour chaque dixième de 1% en haut ou en bas de 3.5% de teneur en matière grasse.

Les prix minima du lait livré autrement que par camion citerne sont diminués de 10¢ les 100 livres. Le même lait de qualité 2 est payé à l'O.M.M.B. 10¢ de moins.

LE PRIX MOYEN PAYÉ AU PRODUCTEUR s'est établi:

	VRAC	BIDON
en avril '70	\$3.727	\$3.627
en mai '70	\$3.725	\$3.625
en juin '70	\$3.718	\$3.618
en juillet '70	\$3.724	\$3.624
en août '70	\$3.725	\$3.625
en septembre '70	\$3.73	\$3.63

En mars 70, le prix de base était de \$3.60 et la prime de vrac n'était pas obligatoire et pouvait varier de 5¢ à 25¢ le 100 livres.

Classes de lait pour fins de paiement

A — Marché du lait nature

- Classe 1 — Tout lait vendu embouteillé
BASE — volume vendu
- Classe 2 — Lait liquide concentré
Lait qui n'est pas stérilisé dans le contenant dans lequel il est mis en vente.

B — Lait transformé

- Classe 3 — Fromage Cottage, yogourt, crème de table, à fouetter, sûre et à céréale, aliment stérile pour bébés, etc.
- Classe 4 — Fromage de type importé
Crème et lait glacé,
Lait et poudre de lait malté
"Sorbet" et mélange pour "sorbet" et
"Milkshake" etc.
- Classe 5 — Beurre, caséine, lait condensé, évaporé, poudre de lait
Fromage Cheddar et Colby, etc.
- Classe 6 — Lait, lait écrémé en partie, lait écrémé et crème pour la fabrication de nouveaux produits alimentaires

N.D.L.R. — La description des classes a été abrégée et ne constitue pas une reproduction exacte du règlement.

CHIFFRES COMPARÉS ONTARIO — QUÉBEC

NOMBRE DE PRODUCTEURS	ONTARIO	QUÉBEC
Lait nature	7,748 (1)	5,042 (2)
Lait industriel	13,953 (1)	34,744 (2)
Crème	8,706 (3)	7,641 (2)
Utilisation en milliers de livres de lait		
Lait nature	2,102	1,312
Fabrication	4,079	5,475
Total	6,173	6,787

(1) 17 août 1970, source O.M.M.B.

(2) juin 1969, source rapport annuel R.M.A.Q. 31 mars 1970

(3) en 1969-70, source C.C.L.

(4) Bulletin trimestriel de la statistique agricole, Jan. — mars 1970 B.F.S. No. 21-003

Le transport du lait industriel

Depuis avril 1970 qu'elle existe, la péréquation des coûts de transport en Ontario permet aux producteurs de lait industriel livrant en vrac, de se partager également les frais occasionnés par ce mode de transport, comme le font les producteurs livrant en bidons. Le coût moyen par camion citerne est depuis le début de 23½c les cents livres, tandis que le taux en bidons est 7½c plus cher, soit 31c.

Dans quelques cas cependant, des frais additionnels sont chargés à des producteurs pour des raisons particulières, comme l'isolement d'un producteur en bidons à l'intérieur d'un bassin de production livrée en vrac.

Si les producteurs d'une même catégorie de transport paient le même prix, c'est évidemment dû au fait que tous les transporteurs sont des agents de l'O.M.M.B. Cette dernière négocie séparément avec chacun d'eux des prix qui tiennent compte des conditions particulières des différentes routes de ramassage, telles le volume, le millage à parcourir, etc...

Le résultat premier du "poolage" du transport a été l'élimination du chevauchement, en concentrant les tournées de ramassage et en expédiant le lait du producteur à l'usine la plus proche. Cette étape n'a été franchie à date que dans la partie sud-est de l'Ontario.

Le système actuel de transport permet notamment à une usine de cesser de recevoir du lait en bidons, l'Office pouvant dans plusieurs cas diriger les bidons vers une autre usine ou livrer du lait en citerne, préalablement expédié en bidons de la ferme à un poste de réception. En somme, un grand pas a été franchi en Ontario dans le sens de la mise en marché ordonnée.



Entrée graduelle des producteurs de lait industriel au pool du groupe 1

Un producteur de lait industriel peut participer au marché du lait nature par deux moyens:

- 1) en achetant un quota ou partie de quota du pool groupe 1;
- 2) en demandant son administration sur base d'entrée graduelle et gratuite, échelonnée sur cinq ans.

Les exigences

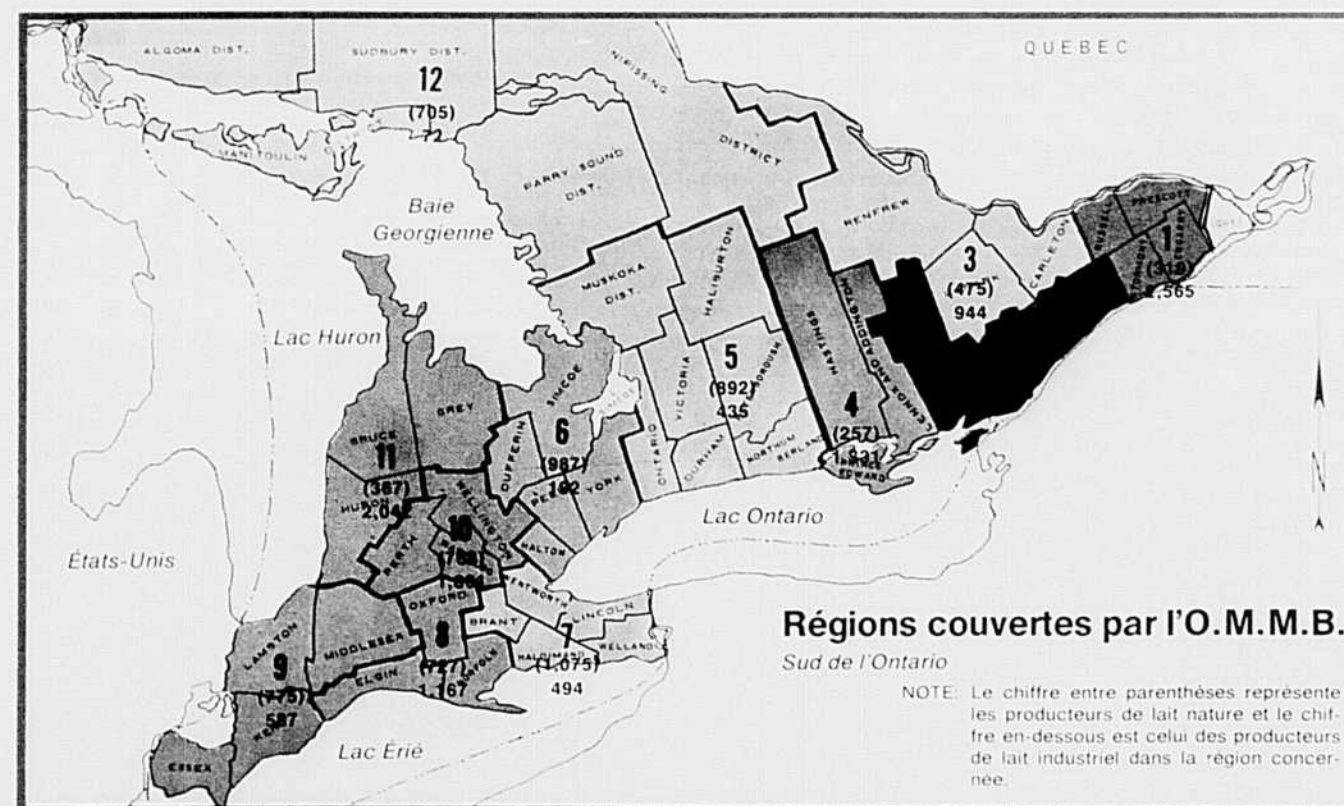
En plus de satisfaire aux normes de qualité et d'équipement, le producteur de lait industriel doit posséder un contingent de subside et avoir été en production avant 1968, et l'être demeuré depuis.

Établissement du quota de classe 1

La période de base pour l'allocation d'un quota du pool groupe 1 est celle qui s'étend du mois d'août 1965 à juillet 1966 moins les mois d'avril, mai et juin. La première année, le producteur doublait le prix de classe 1 selon le pourcentage d'utilisation, sur 20% de son quota établi suivant sa production livrée durant la période de base ci-haut mentionnée. La deuxième année, 40% et ainsi de suite jusqu'à 100%.

Rappelons de plus que tous les producteurs du pool groupe 1 se voient verser des subsides de la C.C.L. sur la partie de leur production excédant 125% de leur lait payé au prix le plus élevé. Depuis septembre 1968, date d'entrée en vigueur de ce système, 1,932 producteurs de lait industriel s'en sont prévalu et demeurent en production.

Il faut ajouter à cela un petit nombre de producteurs qui ont acheté un quota ou une partie de quota du pool groupe 1.



Tests de gras et de qualité

Tous les tests de gras du lait des producteurs nature et industriel sont faits par des analyseurs à l'infrarouge dans les laboratoires approuvés par la Commission du lait de l'Ontario. Il en coûte 20c par échantillon au ministère des finances de l'Ontario, qui exige remboursement à parts égales de l'O.M.M.B. et de l'usine qui achète le lait. La Commission du lait de l'Ontario surveille, ramasse à l'usine et procède aux épreuves de qualité. Selon les règlements de la C.L.O., on fait le comptage sur plaque pour tout lait livré en vrac et le test de la résazurine pour le lait livré en bidon. De même, au moins une fois par mois, on procède également à un test de sédiment.



Changer de tête à chaque jour

Depuis plusieurs années déjà, les perruques ont fait leur réapparition. D'abord fantaisie de vedettes qui voulaient ne pas être reconnues en changeant et de coiffure et de couleur de cheveux d'une heure à l'autre, ces perruques sont devenues un raffinement de femme élégante. Maintenant les voici à la portée de beaucoup d'entre nous. La perruque est, en effet, devenue l'accessoire idéal de la femme qui travaille et n'a pas le temps d'aller chez le coiffeur. Elle cherche alors sa couleur de cheveux exacte et... personne ne s'aperçoit du changement.

À côté des perruques complètes, il existe les postiches, mèches, chignons ou autres petits accessoires de la coiffure. Choisis également d'une couleur très exactement fidèle à ses propres cheveux, ils permettent à celles qui ont les cheveux courts d'avoir l'air d'avoir les cheveux longs et surtout à celles qui ont des cheveux rebelles d'être vraiment très bien coiffées facilement.

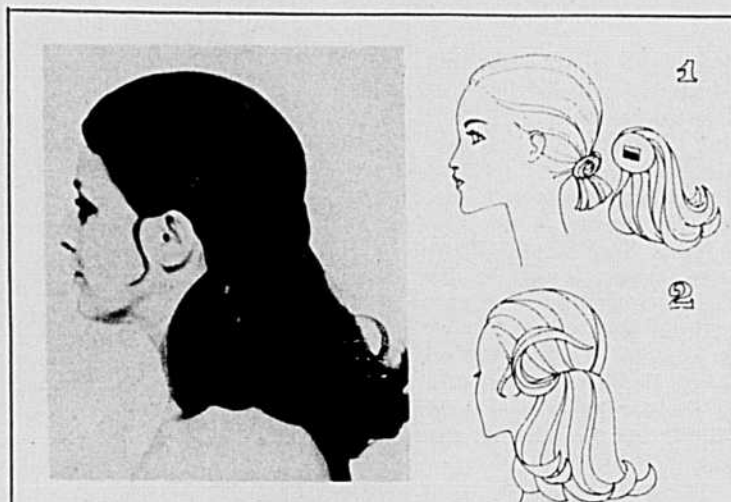
Parlons prix: une perruque ne coûte pas plus cher que six à dix séances chez le coiffeur, et un postiche souvent pas plus que le prix de deux ou trois séances. Que les coiffeurs ne voient pas là une intention de leur faire perdre leur clientèle: d'abord ce sont presque toujours eux qui vendent les perruques et apprennent à leurs clientes à les choisir en fonction de leur visage, à les mettre et à les porter. Et puis ce sont bien souvent les femmes qui étaient leurs plus rares clientes qui portent ces perruques.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PERRUQUES

- Les perruques de cheveux naturels, les plus belles, les plus légères à porter et les plus coûteuses. Les prix diffèrent selon la longueur des cheveux, le nombre de cheveux implantés, leur qualité, le type de coiffure souhaitée.
- Les perruques de cheveux orientaux ou chinois. Il s'agit aussi de cheveux naturels, mais les perruques ainsi obtenues sont moins chères. En effet, les Asiatiques ont des cheveux très longs et moins fins que les nôtres.
- Les perruques en cheveux artificiels dont certains feraient s'y tromper un expert. Les prix sont plus bas évidemment: à partir de \$30. Ce type de perruque se trouve facilement dans les grands magasins.

LES POSTICHES

Puisqu'ils doivent être mêlés aux cheveux, ils ont intérêt à être choisis en cheveux naturels. Leur prix de revient est



Pour réaliser une coiffure de ce type, tirebouchonnez une mèche sur le bas de la nuque, attachez le postiche (si les cheveux sont trop courts, tirez-les en arrière et maintenez-les par des pinces). Attachez ensuite le postiche avec des épingles, sur le haut de la nuque, pour en dissimuler la naissance. Enroulez une mèche tout autour. Vous pouvez aussi la tresser (Croquis réalisés avec un postiche Hélène Curtiss).



Le petit chignon chou peut être postiche posé sur le haut de la tête. Les cheveux très légèrement permanents, gonflés par des rouleaux sont réunis sous le chignon. (Coiffure Jean-Louis David).

d'ailleurs beaucoup plus bas. Beaucoup sont montés sur un fond de crin (les chignons) ou sur un petit peigne permettant de les fixer.

L'ENTRETIEN

Il faut savoir que les perruques de cheveux naturels se coiffent exactement comme de vrais cheveux: les shampoings sont nécessaires, la coupe et la mise en plis possibles. Attention avant de prendre la décision de couper une perruque... ses cheveux ne repoussent pas!

Ne conservez pas une perruque pliée, mais posée sur une tête de bois ou un pied qui lui conserve ses bons plis.

La perruque de Dynel est très facile d'entretien. Un lavage à l'eau tiède additionnée d'un shampoing doux suffit à lui redonner sa belle apparence. Éviter de la brosser, lorsqu'elle est encore mouillée. Une fois séchée, vous lui redonnez la forme voulue avec la petite brosse métallique. Votre coiffeur peut facilement lui donner la coupe qui vous convient le mieux. Les perruques synthétiques ne se tei-

gnent pas et il n'est pas nécessaire de les friser au rouleau. Un brossage adéquat lui garde la forme voulue.

OÙ TROUVER UNE PERRUQUE?

Votre coiffeur, nous l'avons dit, est souvent le mieux qualifié pour vous en procurer une. Chère et en vrais cheveux, elle se commande à votre tête, doit être essayée et même rectifiée. Il est quelquefois possible d'utiliser ses propres cheveux coupés pour réaliser un postiche ou une perruque, mais cela ne revient pratiquement pas beaucoup moins cher. C'est seulement agréable de conserver ses vrais cheveux et leur couleur naturelle.

Les perruques plus fantaisie et les postiches se trouvent aussi dans les grands magasins où il est amusant de pouvoir les essayer comme les chapeaux. Le choix d'un postiche est souvent une fantaisie mais la perruque ne s'achète pas à la légère et, comme pour tout achat coûteux, une fois la décision prise, mieux vaut choisir la qualité et ne rien regretter ensuite.



— Notre enquête nationale se résume en une seule question: comment employez-vous vos heures de loisir?

Travailler sans fatigue

Il y a certaines méthodes de travail qui peuvent vous aider. Ces méthodes ont été appliquées dans le monde des affaires et dans l'industrie et elles ont produit un meilleur rendement tout en épargnant les efforts, le temps, en assurant une plus grande sécurité et en diminuant le coût de production.

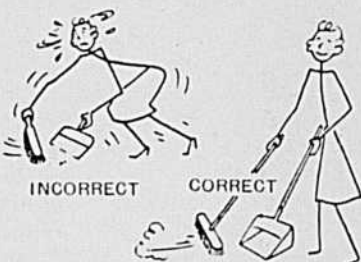
C'est en vous servant de ces principes que vous devez organiser votre tâche quotidienne.

Premièrement Division du travail

Établissez une liste des opérations pour accomplir votre travail.

- Préparation — Assembler les articles et l'équipement nécessaire.
- Travail — Mouvements employés pendant le travail.
- Nettoyage — ranger les ustensiles et les appareils.

balai et d'une vadrouille à long manche afin d'éviter de vous courber inutilement.



Deuxièmement Posez-vous ces questions

EST-CE bien nécessaire? Le résultat en vaut-il la peine? Au lieu de faire ceci, ne vaudrait-il pas mieux avoir un passe-temps agréable et reposant?

QUEL en est le but? Cela contribue-t-il au bien-être phy-

Des mitaines à épousseter vous permettront d'employer les deux mains.

Un ouvre-boîte mural vous épargnera des forces.

Votre chaise de travail a-t-elle un dossier confortable et un appui pour les pieds?

Vos couteaux sont-ils bien aiguisés?

Possédez-vous une table roulante?

Possédez-vous un petit chariot pour magasiner?

Troisièmement-mise au point d'une nouvelle méthode de travail

Après avoir divisé le travail et étudié chaque opération, réunissez toute la famille pour une conférence de la table ronde afin que chacun puisse aider à mettre au point la nouvelle méthode.

1. Éliminer les détails inutiles

- Ébouillantez la vaisselle et laissez-la sécher.
- Pliez les draps, serviettes et sous-vêtements sans les repasser. Le linge en tissu dont la fabrication ne nécessite pas de repassage ainsi que les serviettes en papier vous éviteront la fatigue de repasser.
- Lorsque vous faites de la pâtisserie, prenez le mélange dans une cuillère et déposez-le dans les formes à biscuit; cela vous évitera de rouler la pâte.

2. Coordonnez les différentes opérations

Pendant que vos aliments cuisent, lavez, et rangez les ustensiles qui ont cessé de servir. Vous travaillerez plus facilement dans une cuisine propre et rangée, vous aurez plus d'espace. Ainsi l'encombrement ne vous fatiguera pas.

Servez les aliments dans les plats en pyrex ayant servi à les cuire au four.

Préparez les pâtisseries, les salades et jello en plus grande quantité à la fois et gardez le surplus au congélateur.

3. Arranger votre emploi du temps

Mesurez vos ingrédients secs avant les liquides afin d'éviter de laver trop de vaisselle.

Nous verrons plus en détail, dans un prochain article la façon rationnelle de procéder pour l'aménagement des zones de travail.

QUI est-ce qui doit le faire? Si travail doit être fait à la maison, êtes-vous la personne désignée pour le faire? Ou bien y aurait-il un autre membre de la famille qui pourrait vous remplacer? Peut-être même avez-vous les moyens pour engager une aide ménagère pour faire les durs travaux de nettoyage.

QUEL est le meilleur moyen de le faire? Vous épuisez-vous dans des courses inutiles autour de la maison pour terminer votre tâche?

Vérifiez-vous votre équipement ménager?

Employez-vous le meilleur équipement? Servez-vous d'un



Mon nez dans votre cuisine

Vous arrive-t-il parfois, Madame, de vous demander: que vais-je servir à midi?... S'il en est ainsi, c'est probablement que vous désirez changer votre routine alimentaire. C'est très bien de vouloir substituer un mets nouveau dans un menu qui peut devenir monotone. Variez vos repas en servant aux membres de votre famille des plats au porc, car, en plus d'être abondant et à prix avantageux, le porc fournit un bon nombre d'éléments nutritifs. Le porc est aussi versatile puisque vous pouvez choisir différentes coupes ou produits provenant de cet animal. Il a un avantage de plus, il convient à tous les repas de la journée car vous pouvez tout aussi bien le servir au déjeuner qu'aux repas du midi et du soir.

Au lieu de vous procurer un petit rôti de porc, il est souvent avantageux de choisir une coupe plus grosse et de la faire diviser par votre boucher. De cette façon vous pouvez obtenir 2 à 4 tranches de porc, un petit rôti, de même que de la viande taillée en morceaux dont vous vous servirez pour la confection des pâtés de porc savoureux.

Préparez des tranches de porc "aux fruits" en utilisant le jus de fruit comme liquide lorsque vous faites braiser la viande et garnissez du même fruit. Braisez des côtelettes de porc dans un liquide assaisonné, puis rehaussez l'apparence au moment du service par l'addition de pommes, cassonade et raisins. Donnez aux côtes levées un air de fête, en les servant accompagnées d'une sauce aux cerises. Les desserts de porc peuvent être savoureux. Servez-les comme garniture de sandwichs puis accompagnez ces sandwichs de sauce aux canneberges, de gelée de pomme ou de sirop d'érable.

ASSAISONNONS BIEN LES LÉGUMES!

Betteraves (6 portions)

Laisser entières les petites betteraves; couper les moyennes en demies ou en quartiers; trancher ou tailler en dés les grosses.

Aux betteraves cuites ajouter 3 à 4 c. à table de beurre, 1/4 à 1/2 c. à table de sel, quelques grains de poivre et réchauffer jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Ajouter ou non au goût un des ingrédients suivants:

- 1 à 2 c. à table, haché OU 1/2 à 1 c. à table, séchée, pulvérisée
- oignons verts
- 2 à 3 c. à table, tranchés minces
- vinaigre
- 2 à 3 c. à table
- jus de citron
- 1 à 2 c. à table
- macis
- 1/8 à 1/4 c. à table
- muscade
- 1/8 à 1/4 c. à table
- vinaigrette
- 3 à 4 c. à table

Carottes (6 portions)

1) Aux carottes cuites, égouttées, ajouter 2 à 3 c. à

table de beurre et réchauffer jusqu'à ce que le beurre soit fondu.

2) Quand les carottes sont presque tendres, ajouter l'un des assaisonnements suivants:

- ciboulette
- 1 c. à table, persil haché OU 3 c. à table, haché OU 1 c. à table, séché
- menthe
- 1 à 2 c. à table, hachée ou 1/2 à 1 c. à table, séchée, pulvérisée
- basilic
- 1/4 à 1/2 c. à table
- origan
- 1/8 à 1/4 c. à table
- cuire 3 ou 4 minutes de plus. Ajouter 2 à 3 c. à table de beurre et réchauffer jusqu'à ce que le beurre soit fondu.
- persil
- 3 à 4 feuilles ou 1 c. à table, séché
- menthe
- 3 à 4 feuilles OU 1/2 à 1 c. à table, séchée, pulvérisée

gingembre

— 1/4 c. à table

Réchauffer à découvert 2 à 3 minutes en retournant les carottes jusqu'à ce qu'elles soient glacées.

au four — Dans un plat à four beurré, étendre les carottes cuites. Mélanger 3 c. à table de beurre amolli, 2 à 3 c. à table de miel, 1 c. à table de vinaigre ou de jus de citron, 1/4 c. à table de sel et verser sur les carottes. Cuire à four modéré (350°F.), 30 minutes ou à four chaud (400°F.), 20 minutes en retournant les carottes 3 ou 4 fois.

Chou (6 portions)

1) Ajouter 2 à 3 c. à table de beurre au chou cuit et égoutté, réchauffer jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Ajouter ou non au goût 1/2 à 2/3 tasse de fromage râpé et mélanger délicatement.

2) Couper 4 tranches de bacon en morceaux de 1/2 pouce. Sauter jusqu'à ce que le bacon soit croustillant. Égoutter. Verser 2 à 3 c. à table de gras de bacon sur le chou cuit et égoutté. Ajouter 1/8 c. à table de poivre. Retourner le chou délicatement. Garnir des morceaux de bacon au moment de servir.

SAUCE AU YOGOURT

1 tasse de yogourt
2 c. à table de jus de citron
1/2 c. à table de sel
Pincée de poivre
1 c. à table de sucre
2 c. à table d'oignons verts, hachés
2 c. à table de radis hachés
Mélanger tous les ingrédients et réfrigérer. Quantité: environ 1 tasse.



SAUCE AUX OIGNONS VERTS

1/2 tasse de crème de table
2 c. à table de vinaigre de cidre
1/2 c. à table de sucre
1/4 c. à table de sel
Pincée de poivre
Quelques gouttes de sauce piquante
1/2 tasse d'oignons verts, hachés
Mélanger tous les ingrédients et réfrigérer. Incorporer à une salade verte. Quantité: environ 3/4 tasse.

SAUCE À SALADE AUX CONCOMBRES

1/2 tasse de mayonnaise
1/2 c. à table de sucre
1/4 c. à table de sel
Pincée de poivre
1 à 2 c. à table de vinaigre
1/2 tasse de concombre pelé, haché fin
1/2 tasse de crème à fouetter
Mélanger tous les ingrédients sauf la crème à fouetter. Au moment de servir, fouetter la crème et incorporer à la première préparation. Quantité: 1 1/4 tasse.

Avant la course à tout, de décembre, novembre vous offre l'occasion de fabriquer vous-mêmes des articles jolis qui réjouiront toutes les mines et cela, sans débourser de gros sous. Noël grève les budgets, hélas, trop souvent... Cette année, déjouons cette frénésie. Prévoyons, transformons tout de suite nos riens en des tous précieux.

D'ici Noël, nous vous proposerons des cadeaux-crochets. Des articles simples, faciles à réaliser et tellement dans la note.

Notre premier article Noël:

la Rose de Noël.

Elle est oubliée dans nos décorations des Fêtes. Faisons-la revivre en bouquet, en branche ou en couronne. En bouquet, elle égayera la table du Réveillon. En branche, elle s'accroche au mur, partout. En couronne, elle souhaitera la bienvenue aux invités.

Marche à suivre: la FLEUR

1) le pétale: Monter 3 m. en l'air. Joindre en anneau avec une m. glissée.
1er tour: 10 m. serrées (piquer le crochet au centre de l'anneau)
2e tour: 2 m.s. dans chacune des m.s. du tour précédent.
3e et 4e tours: 1 m.s. dans chacune des m.s. du tour précédent.

Note: si on désire des roses plus grosses, on fera le 3e et le 4e tours en brides simples.

a) Faire 3 autres pétales identiques.
b) Coudre les 4 pétales ensemble par le centre, comme suit:

1 — plier les pétales en quatre, 2 — les fixer ensuite les uns aux autres par le centre, en dessous.

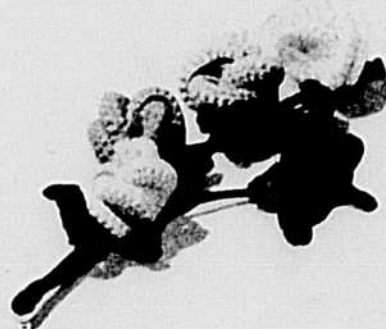
c) Ouvrir quelque peu la rose ainsi formée, coudre 3 brins de laine jaune (1 pouce) au centre (pour les étamines).

2) Les feuilles: (laine verte)
Monter 9 m. en l'air.

Jeu de crochet avec Angèle

A toute bride préparons la hotte de Papa Noël!

1er tour: 1 m.s. dans la 2e m. en l'air de la chaînette, 7 m. s.; 3 m.s. dans la dernière m. en l'air de la chaînette. En continuant de l'autre côté de la chaînette, faire 8 m.s. Attacher par une m. glissée dans la 1ère m.s. du début du tour. Finir.
Faire 2 feuilles pour chaque rose.



Le BOUQUET:

Fourniture:

Restes de laine ou de fil de teintes variées, laine ou fil vert.
Crochet no 9 ou autre
Fil métallique (de laiton ou autre) support de la tige.

Montage:

a) en tige unique:
1 — Faire plusieurs roses de teintes variées. Faire 2 feuilles pour chaque fleur.
2 — Coudre les deux feuilles sous la fleur

3 — Fixer celle-ci à un bout du fil métallique (10 po) lequel sera enveloppé de laine verte.

b) en branche:
Procéder comme précédemment pour 1 et 2.

3 — Fixer quelques roses à des bouts de fil métall. de 5 po. et de 3 po. enveloppés de laine verte.

4 — Fixer une rose à un bout de fil mét. de 12 po. qui s'enveloppera de laine verte à mesure que le travail avancera. Verdir une partie de la tige, fixer ensuite, deux à deux, les petites branches à la tige principale. (2 de 5 po. et 2 de 3 po.) Continuer d'enrouler la laine verte après chaque addition de fleurs. Dissimuler les greffes avec deux feuilles cousues en place.

La COURONNE: des roses avec deux feuilles, sans tige.

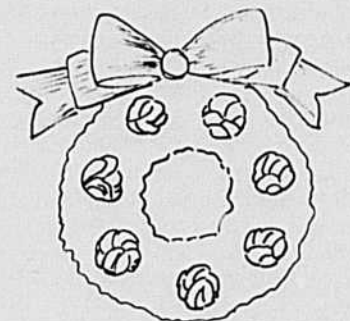
Fourniture:

Laine rose ou (rose, blanche et bourgogne)
Laine verte
Crochet no 9

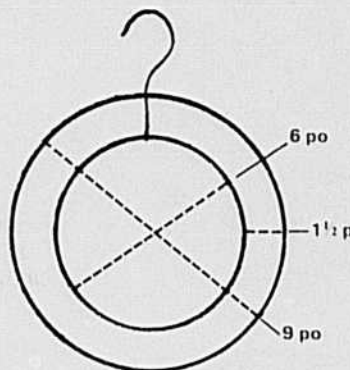
a) Tout en roses. Couvrir un anneau de styrofoam en piquant au moyen d'épingles des roses de teinte rose, blanche, bourgogne. Remplir les espaces avec des feuilles crochétées.

b) Sur un lit de cônes. Couvrir un anneau de styrofoam de cônes (cocottes) variés. Sur la face antérieure de la couronne, placer des roses de teinte

rose soutenu, tout autour. Fixer une grosse boucle de même couleur au haut. Les roses auront ou non des feuilles vertes, à votre goût.



c) Sur un fond tout brillant. Couvrir un anneau de styrofoam de boules de papier d'aluminium chiffonné. Ranger des roses tout autour comme à b). Les anneaux de styrofoam sont en vente dans les grands magasins et valent environ \$0.25 pour un anneau de 9 po. On peut aussi utiliser un anneau découpé dans du carton fort ou deux cintres transformés en anneau double.



C'est en novembre que bourgeoonne la Rose de Noël! Et c'est Rose sans épine...

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 3 pages — Pseudonyme court et original — pas de service d'échange — Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132.

"Les mères devraient aller voir ce qui se passe dans les cinémas..."

Q/ Je suis une épouse de cultivateur. J'ai 35 ans, j'ai un excellent mari. J'ai abandonné l'école à l'âge de 10 ans pour prendre soin de mes frères et sœurs, à cause de la maladie de ma mère. Je suis toute scandalisée de voir ce qui se passe aujourd'hui, on a oublié l'existence du péché mortel.

Dans nos beaux cinémas c'est un scandale de voir à l'avant sur l'écran, ce qui se montre: étalages de nudités, scènes érotiques. C'est bien beau l'acte conjugal, mais il y a une limite à tout! C'est un scandale aussi de voir à l'arrière, les couples de jeunes qui ne devraient même pas mettre les pieds aux spectacles pour adultes, s'adonner sans honte à tous leurs instincts. Si les mères allaient voir ce qui se passe dans les cinémas, elles n'en croiraient pas leurs yeux! Nos jeunes aujourd'hui n'ont aucune gêne. Allez dans les hôtels, vous les verrez danser à la noirceur et se donner les uns aux autres. Où est le péché mortel? On dit que la foi s'en va. Pourtant, on n'entend presque plus parler de Dieu dans nos écoles, on aime mieux parler de sexualité, on écoeure les jeunes avec ça.

Pour ma part, même si j'ai un bon mari, je n'éprouve que peu de joies dans le mariage. Je suis plutôt frigide. Auriez-vous un livre à me conseiller? J'aimerais que vous publiiez ma lettre pour faire réfléchir d'autres mères de famille et pour savoir ce qu'en pensent tous les jeunes, qui ont eux aussi une âme à sauver.

Une croix blanche.

R/ Vous mettez le doigt sur un bobo dont le monde ou presque, se plaint. La liberté effrénée avec laquelle s'étalent partout un laisser-aller vulgaire et une épidémie de turpitudes. Avant, c'était la censure rigide. Aujourd'hui, c'est un déferlement d'immoralité. C'est la réaction peut-être normale à une contrainte trop prolongée. Mais, nous avons tous bien hâte que le bon sens reprenne le dessus et qu'enfin, après avoir tout montré, à tout le monde, tout le temps, on finisse par en être rassasié.

La bêtise ne tue vraiment pas, ou bien elle prend son temps. Parce que s'il y a une catégorie de gens qui auraient dû depuis longtemps avoir cessé de crier, ce sont ceux qui font la publicité pour tous ces films bêtement malpropres. Il faut entendre une fois sur les ondes de la radio et de la télévision les extraits de ces niaiseries et la réclame ahurissante qu'on en fait, pour être dégoûté à jamais de l'envie d'aller voir ces pauvretés. Il ne faut pas trop décrier les jeunes et leur comportement devant ces sous-produits de notre civilisation. Car, ce ne sont pas eux qui sont les responsables de cet état de chose. Mais des commerçants sans âme pour qui l'argent n'a vraiment pas d'odeur. D'ailleurs, il n'y a pas que les très jeunes qui fréquentent ces endroits, le gros des spectateurs est souvent composé d'adultes plus qu'avertis... Si nous voulons que les commerçants cessent de vendre ce produit, il faut que nous commençons par cesser de l'acheter. Et c'est aux parents de se lier et aux citoyens de protester, quand les propriétaires de salles de cinéma ne respectent pas la loi.

Le plus difficile dans l'art de manier la jeune génération, c'est souvent de parvenir à la persuader qu'une conduite digne et honnête est plus payante à long terme, que les débordements. Le spectre du péché mortel n'est plus suffisant pour retenir sur une pente glissante. Il faut trouver des raisons valables et très humaines de motiver un comportement sensé. Il y a sûrement des démissions coupables de la part de certains parents et de maints éducateurs qui renoncent devant la difficulté de la tâche. Le témoignage d'une vie bien vécue reste fort, mais il ne faut pas avoir peur non plus de s'imposer, et de parler, quand c'est le temps. Ce n'est pas une attitude qu'on prend quand les jeunes ont 15 ans, mais que l'on applique dès le premier âge.

Pour votre problème personnel, je ne crois pas qu'une simple lecture pourrait l'améliorer, pas plus que le visionnement de films... provocants. Un bon médecin pourrait vous aider à mieux vous comprendre, de même que la collaboration intelligente de votre mari. Vous avez probablement été placée trop tôt devant des obligations pesantes, et il y a toute une partie de votre personnalité profonde qui a dû être refoulée. Vous voyez peut-être avec trop de complaisance toute sexualité comme un signe de dégénérescence. Alors que quand elle est bien intégrée à la personnalité, elle peut être source d'enrichissement.

M. Josée

DEUX COEURS QUI S'AIMENT: Je pense que vous devriez avoir une conversation sérieuse avec votre mère. A 18 ans, vous êtes fiancée à un homme de 10 ans votre aîné qui semble offrir

beaucoup de garanties de sécurité et de tendresse. Votre mère craint de vous perdre et aimerait que vous retardiez votre mariage. S'il n'y a que cette réserve dans son esprit, je ne pense pas

dans les circonstances que ce soit suffisant. Mais évidemment, je n'ai pour prendre position que vos opinions personnelles. Cette question doit se régler en toute sérénité, entre vos parents et vous. Quel est le point de vue de votre mère sur cette question? L'an prochain, vous aurez 19 ans, vous serez encore plus mûre et plus en mesure de prendre une décision irrévocable. D'ici là, sans soulever de disputes inutiles, essayez de comprendre quelles peuvent être les vraies raisons de votre maman. Beaucoup de mariages échouent parce que les conjoints sont trop jeunes, mais dans votre cas, l'âge de votre fiancé peut garantir jusqu'à un certain point la solidité de sa décision. Si les réserves de votre mère ne concernent que l'aide que vous pouvez apporter à la maison, et dont elle serait privée après votre mariage, je ne pense pas que ce soit suffisant pour mettre en balance le sort de deux êtres qui s'aiment vraiment.

MONA: Ce que vous prenez pour une pièce de 20 sous de 1890, sous Victoria, est plutôt une pièce de 25 sous, car les pièces de 20 sous n'ont été émises qu'en 1858. Il est possible que la pièce soit si usée qu'il soit impossible de la déchiffrer complètement. Un 25 sous de 1890 très usé peut valoir environ \$4.50. S'il s'agissait d'une pièce de 20 sous, cela pourrait aller chercher autour de \$30. Vous pourriez en faire l'échange dans une boutique de monnaie, dont vous trouverez les adresses dans les annuaires téléphoniques, pages jaunes, sous le nom de "Coin ou Monnaie", soit à Montréal ou à Québec.

ALYNE B.: Il vaudrait la peine que vous vous coupiez les cheveux d'un demi-pouce assez souvent, afin d'éliminer les bouts fourchus et de les renforcer. Lorsque vous vous donnez un shampoing, frottez vigoureusement votre cuir chevelu avec vos mains entrecroisées pour faire comme une sorte de casque. Cela active la circulation. Il arrive ainsi que les cheveux tombent à certaines époques, mais c'est tout à fait normal.

UNE LECTRICE ASSIDUE: Non, le fait de coucher avec son soutien-gorge n'aide pas la poitrine à croître. Pour connaître la valeur de votre billet de banque américain de 1933, faites-le évaluer par un spécialiste dans les boutiques où l'on échange les monnaies. Il y en a dans toutes les grandes villes.

OPALE D'OCTOBRE: C'est une petite fleur très rare l'"edelweiss" genre d'immortelle qui pousse dans les glaciers des Alpes qu'on considère parfois comme la fleur symbole de l'amitié. Les Anglais l'appellent du nom touchant de "forget me not", ou "ne m'oublie pas."

MIMI T.: Seul un médecin pourrait vous dire exactement d'où proviennent ces taches jaunâtres que vous observez depuis 1 an sur votre corps. Pour faire taire vos inquiétudes, ça vaut le prix d'une consultation.

MINOUCHKA: Vous avez raison de vous méfier de ce genre de petites annonces qui offrent des perspectives de gains mirobolants, à la maison. Surtout, quand elles demandent d'envoyer de l'argent pour recevoir du matériel de travail. Ce sont souvent des attrape-nigauds. Les annonceurs sont bien plus intéressés à vendre leur matériel qu'à acheter votre produit. N'envoyez jamais d'argent, avant d'avoir pris tous les renseignements voulus. A part les manufacturiers qui donnent des travaux de couture, je ne connais vraiment pas de moyen facile de vous faire un revenu à la maison. Si quelque lecteur connaissait un secret, je me ferais un grand plaisir de le communiquer à tous les autres...

RÉPONSE À JEAN-LOU DE ANICK: "Je suis une jeune fille de 20 ans, célibataire. Je ne suis pas laide et j'aime les hommes... Mais je n'ai jamais eu de relations sexuelles, pour la simple raison que je n'ai pas aimé suffisamment. Chers messieurs, si la femme se jette dans vos bras, ce n'est pas parce qu'elle a ressenti quelque chose en bas de la ceinture, ou qu'elle souhaite en ressentir. C'est plutôt parce qu'elle a besoin de sentir vos bras autour de sa taille, c'est qu'elle a besoin de tendresse. Si elle porte une jupe courte et un gilet moulant, c'est parce qu'elle éprouve un plaisir réel dans la façon dont vous la regardez. Parce qu'elle a besoin qu'on l'admire, qu'on lui dise des paroles flatteuses. Je crois que c'est un peu comme vous messieurs, lorsque vous êtes au volant de votre nouvelle voiture, vous aimez qu'on vous regarde avec envie, qu'on vous admire, mais vous ne laisseriez pas votre auto au premier venu. La vie sexuelle heureuse de la femme normale est étroitement liée à son cœur. Si les hommes ne le comprennent pas, c'est parce qu'ils réagissent différemment. C'est parce que pour eux, le plaisir



Doigts agiles, coeurs légers

4925 — Vous choisissez votre longueur préférée et le tour est joué. La robe-manteau si pratique pour toutes les occasions. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Prix: 85 cts.

7008 — Une petite incursion dans le mode unisexe qui n'engage que la tête... Charmant duo facile à réaliser. Tailles pour homme et femme, petite, moyenne ou grande incluses. Prix: 60 cts.

4524 — La mode 1971 à votre portée, un seul patron: cinq tenues différentes. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. Prix: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

est en bas de la ceinture. Je ne leur en veux pas, ainsi sont les hommes. Au risque de vous exaspérer, je vous dirais d'essayer de comprendre que la femme a aussi besoin de plaisir. Et je ne pense pas que le plaisir classe automatiquement les hommes parmi les "maquereaux" ou les femmes parmi les "putains". Si vous pouvez surmonter votre sexualité et essayer la délicatesse, vous constaterez qu'il y a aussi du plaisir à aimer et une femme aimée sait rendre un homme heureux.

JEANNOT: Je vous conseille de vous adresser au Service d'orientation de votre commission scolaire régionale, on vous indiquera où se donnent les cours de français par correspondance.

UN JALOUX PAS CHANCEUX: Vous êtes un correspondant fidèle, sinon chanceux. Vous avez raison de croire qu'il est normal qu'un homme de votre âge puisse échanger avec une jeune fille. "Une blonde" ça donne du sel à la vie. Mais ne vous désespérez pas parce que les filles ne vous tombent pas facilement dans les bras. Peut-être qu'elles sentent que vous "voulez" trop... vous êtes peut-être trop facile d'accès. Un petit air d'indépendance rapporte souvent plus que des empressements évidents.

UNE INQUIÈTE: Il semble en effet inadmissible que vous ne soyez pas parvenue à obtenir de l'aide du Bien-être social. Vous pouvez écrire clairement votre cas au Protecteur du Citoyen, Me Louis Marceau, 1255 Carré Phillips, Montréal, il s'est déjà occupé de régler des cas qui ressemblaient beaucoup aux vôtres. Cas d'injustices découlant de la négligence de fonctionnaires.

CIEL COUVERT: Vous en êtes à votre première année d'enseignement, vous avez de bons parents, de bons amis... mais votre ciel reste couvert, parce que vous vous sentez seule... sans amour à partager. Que voilà un problème fréquent chez les jeunes filles de 14 à 30 ans... et peut-être plus. Vous vous sentez prête à donner le meilleur de vous-même et personne de digne n'est encore venu le réclamer. Soyez patiente. Vous n'avez que 20 ans. Continuez de fréquenter ces copains et d'enrichir votre personnalité. Essayez de vivre pleinement chaque jour qui passe. Ne vivez pas uniquement en attendant. Vivez pour vrai. Si d'ici un an ou deux, vous n'avez point rencontré personne d'intéressant dans votre milieu, rien ne vous empêche d'aller voir ailleurs. Abonnez-vous à des activités culturelles, sportives ou artistiques. Soyez une bonne camarade, on vous appréciera et on vous recherchera.

MME DE NOUVELLE: Je ne connais pas d'adresse particulière où les jouets éducatifs sont moins chers. Si quelque

lecteur en sait plus long, je le publierai avec plaisir. Vous pouvez en vous y prenant assez tôt confectionner vous-même certaines poupées et animaux toujours appréciés des petits. Des associations de bienfaisance et les pompiers des grandes villes s'occupent de récupérer les jouets pour les moins fortunés.

Pour comprendre, savoir, agir au milieu des problèmes de la vie privée, conjugale, professionnelle... VOICI!

Psychologie

dans le monde d'aujourd'hui

Il n'y a pas de sujet plus passionnant, de science plus utile et plus vivante à la fois, que la connaissance de soi-même et des autres. Que vous ayez ou non - des problèmes, que vous soyez célibataire, marié, employé ou patron, responsable d'enfants, d'adolescents - ou d'adultes -, que vous soyez étudiant, que vous soyez tout simplement curieux, ou désireux de mieux vous connaître vous-même de mieux comprendre les autres ou de vous perfectionner, nous avons l'impression que "Psychologie" vous intéressera: c'est une revue nouvelle, la première revue française de psychologie.

Simple comme "bonjour" pour vous y abonner, économisez et adressez la somme de dix dollars (au lieu de douze) à l'agence internationale d'abonnements PERIODICA Inc., 7045 avenue du Parc, Montréal 303. Un spécimen sera adressé sur demande accompagnée de cinquante cents. Nous résumons en affirmant que pour tout homme ou toute femme spécialiste ou non, mais curieux des problèmes que nous avons évoqués, "Psychologie" deviendra vite un guide indispensable pour nous aider à mieux vivre avec nous-même et avec les autres.

IMPORTANT

La cuisson sera un plaisir pour vous avec

"ENGEDURA"

La LEVURE sèche à effet rapide

QUI SE CONSERVE

INDÉFINIMENT

Si votre épicer ne la vend pas, COMMANDEZ PAR LA POSTE

Boîte de 1 1/4 once..... 0.35

Boîte de 4 onces..... 0.70

Les 2 ci-dessus pour seulement..... 1.00

Boîte de 8 onces..... 1.30

Frais de poste payés

S.V.P. nous donner le nom de votre épicer

Ecrire vos nom et adresse en lettres moullées.

EDWARD AGENCIES LTD.

P.O. BOX 1558,

Winnipeg 1, Manitoba.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



Quand c'est fini, c'est meilleur

Cette radio que l'on croyait si facilement détrônée à jamais avec la venue de la télévision continue de jouer un rôle irremplaçable dans nos vies. Beaucoup plus souple, beaucoup plus rapide, elle crée des images sans caméra, par la vertu de reporters alertes et d'animateurs expérimentés. Le triste octobre que nous venons de vivre a démontré d'indiscutable façon à quel point la radio est devenue indispensable. Qui peut se vanter de n'avoir point dormi une nuit l'oreille collée à son transistor? On a pu trouver parfois que le rôle joué par les reporters dépassait le cadre de leur métier, il faut avouer qu'ils étaient souvent placés malgré eux dans le vif de l'action et qu'en général, la plupart s'en sont tirés avec honneur. La vie, depuis, a repris son cours normal. Qu'on essaie de départager les excès commis de part et d'autres dans nos mé-

dia d'information, c'est inévitable. Mais on doit admettre que la radio fut présente, au moment où on en a eu besoin. Continuant sa politique de vouloir retenir à son antenne en matinée, le plus grand nombre d'auditeurs possible, Radio-Canada a encore une fois fait confiance à son "bulldozer" en jupons: Mme Lise Payette. Ce n'est plus une heure avec Place aux femmes, mais deux heures au Studio 11 que l'on se partage tous les matins. Flanquée de son diacre de service Guy Provost et de son sous-diacre Jacques Fauteux, Mme Payette continue de faire la pluie et le beau temps. Moins féministe peut-être que par les années dernières, l'émission prend plus l'allure d'une salade à tout mettre: informations, entrevues, musiques et chansons. Je ne puis malheureusement me permettre de l'ouvrir chaque jour... au moment où j'ai pu piger quelques bribes, j'ai par exemple trouvé assez ennuyeux et cabotins les monologues d'un Pierre Thériault. C'est du Monsieur Surprise sans surprise.

Il est dommage que l'on ait laissé tomber "le magazine s'il vous plaît" qui rendait si vivants les après-midis d'hiver, cela assurait une sorte de liens de parenté entre des émissions éparpillées qui n'ont d'autres ressemblances que celles de se suivre à l'horaire. C'est peut-être un phénomène bien naturel que de regretter tout ce qui n'est plus, sans se rappeler qu'au moment où on possé-

Télévision Agricole à Radio Canada

LES TRAVAUX ET LES JOURS

Dimanche, 15 novembre,
13 h 00

Léonard Boulais, un excellent cultivateur de Ste-Brigitte de Farnham s'est toujours refusé l'achat d'un tracteur. En 1970, il se dit encore satisfait d'une bonne paire de chevaux. Il fait exécuter à forfait les plus gros travaux mécanisés et il prétend avec raison qu'il lui en coûte moins cher ainsi. Dimanche le 15 novembre, à l'émission "Les Travaux et les Jours", télévisée à 13 h 00, Jean-Guy Roy nous présentera une interview avec Monsieur Boulais et il demandera l'opinion d'experts en machinerie agricole et en gestion de ferme. Cette émission sera réalisée par Simon Richer.

LES QUATRE SAISONS Samedi, 14 novembre 13h.00

Plusieurs organismes, entre autres le Ministère provincial de l'Agriculture du Québec et l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe ont une place de choix à l'horticulture potagère et ornementale, au Salon de l'Agriculture. Les "Quatre Saisons" du samedi 14 novembre porteront sur ce sujet intéressant. C'est en couleur que le réalisateur Claude Colbert nous fera un compte-rendu de sa visite au Salon.

LA SEMAINE VERTE Samedi 14 novembre 08 h 10

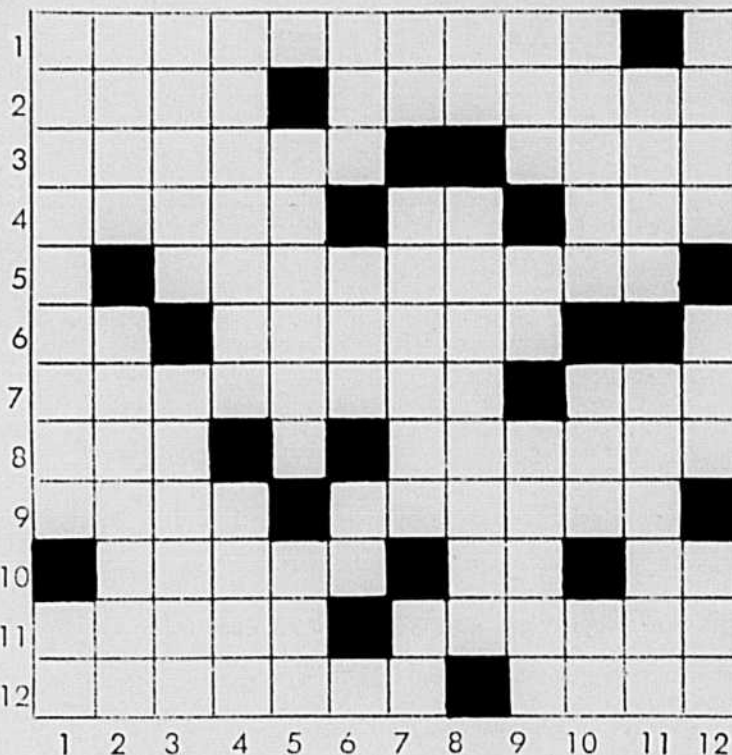
- Résumé des nouvelles de la semaine.
- Reportage sur le congrès de l'U.C.C. à Québec.
- L'élevage des bovins de boucherie avec M. Lucien Fournier, agronome de la région de Hull.
- Chronique sur notre folklore avec le professeur Jean-Claude Dupont de l'Université Laval.

Sujet: La civilisation indienne: ce que nous en avons retenu — culture — alimentation — costume — etc.

daît ce bien ce n'était pas toujours extraordinaire! Je suis à la veille de m'ennuyer de Cré Basile, des Événements Sociaux et de Nazaire et Barnabé!

M. Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Espace de terre étroit entourant un carré de jardin et destiné à recevoir des fleurs.
- 2- Corps simple de numéro atomique 53.- Dispositif qu'on adapte sur une machine agricole et qui a pour but de lier les gerbes (plur).
- 3- Dans une écurie, espace réservé à un cheval.- Variété d'argile utilisée en peinture.
- 4- Groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de mots fréquemment employés.- Afrique Française.- Tente avec audace.
- 5- Partisan de l'eugénisme.
- 6- Neptunium.- De la campagne.
- 7- Action de laver.- Mois de Marie.
- 8- Pas ailleurs.- Charrue sans avant-train.
- 9- Sorte de mouche.- Celui qui a un droit d'usage.
- 10- Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume.- Nickel.- Interjection.
- 11- Lieu où l'on entasse les foin.- Le cavalier y appuie le pied.
- 12- Sablonneux.- Petite baie.

VERTICALEMENT

- 1- Plante à feuilles dentelées que l'on mange en salade.- Note de la gamme.
- 2- Partagé.- Faire pâturer.
- 3- Paroisse.- Arbrisseau de nos bois.

- 4- Corps simple de numéro atomique 52.- Très petit.
- 5- Produit alimentaire d'origine végétale.- Terre entourée d'eau.
- 6- Plante herbacée annuelle.- Époque.- Seul.
- 7- Du verbe avoir.- Fruit.- Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
- 8- Venu au monde.- Qui sert à filtrer.
- 9- Morceau de musique pour deux instruments.- Sélénium.- Fera quelque chose.
- 10- Étoffe croisée de laine.- Partie du pain.- Préfixe privatif.
- 11- Anneau de cordage.- Argent versé à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché.
- 12- Utilisée.- Personne sotte.- Unité d'aire pour les surfaces agraires.



Sans expérience, vous pouvez fabriquer pour vous-même ou pour revendre, nos panneaux muraux. Nous fournissons le "NÉCESSAIRE". Demandez notre catalogue illustrant plus de 100 modèles. Prix: \$2.00

ATELIER ÈS ARTS
INC.
ST-THÉODORE D'ACTON,
QUÉ.

LES FILMS À LA TV DU 15 AU 21 NOVEMBRE 1970

MONTREAL (canal 2 - CBF)

Dimanche, 15 novembre

11 h. 30 — LA MORT D'UN CYCLISTE (5) — Esp. 1954. Drame psychologique de J. A. Bardem avec Lucia Bosé et Alberto Closas. — La mort accidentelle d'un cycliste provoque des tribulations dans les relations de deux amants.

Lundi, 16 novembre

11h.15 a.m. — LA GLU (6) — Fr. 1938. Drame de J. Choux avec Marie Bell et André Lefaur. — Une mère tente de garder avec elle son fils qui veut être marin.

Mardi, 17 novembre

11h.15 a.m. — MICHEL STROGOFF (5) — Fr. 1956. Film d'aventures de C. Gallione avec Curd Jurgens et Genevieve Page. — Un officier est chargé de porter un message du tsar au commandant d'une forteresse encerclée.

Mercredi, 18 novembre

11h.15 a.m. — MONSIEUR LA SOURIS (4) — Fr. 1942. Comédie policière de G. Lacombe avec Raimu et Micheline France. — Un clochard, mêlé à une affaire de meurtre, découvre lui-même l'assassin.

Jeudi, 19 novembre

11h.15 a.m. — MEURTRES AU SOMMET (5) — All. 1964. Film de science-fiction de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

Vendredi, 20 novembre

11h.15 a.m. — LA VOIX DE LA CONSCIENCE (6) — All. 1961. Mélodrame de A. Vohrer avec Johanna von Koczian et Goetz George. — Une fille au passé douteux s'prend sincèrement d'un jeune homme riche.

Samedi, 21 novembre

11h.40 — ÉCHAPPEMENT LIBRE (5) — Fr. 1964. Comédie policière de J. Becker avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg. — Un journaliste accepte de faire passer en contrebande de l'or caché dans une voiture de sport.

MONTREAL (canal 10 - CFTM-TV)

Des cités venues de l'espace s'emparent du corps de personnalités éminentes.

11h. — ORIENT-EXPRESS (5) — It. 1954. Drame de C. Bragaglia avec Silvana Pampanini et Henri Vidal. — Dans un village des Alpes, l'arrêt forcé d'un train provoque plusieurs incidents, de caractère amoureux ou policier.

8h. — L'HOMME D'ISTAMBUL (4) — Esp. 1965. Film d'aventures de A. Isasi avec Horst Buchholz et Sylvia Koscina. — Une jeune fille se rend à Istanbul pour enquêter sur la disparition d'un savant. — Fantaisiste et désinvolte.

11h.15 a.m. — LA VOIX DE LA CONSCIENCE (6) — All. 1961. Mélodrame de A. Vohrer avec Johanna von Koczian et Goetz George. — Une fille au passé douteux s'prend sincèrement d'un jeune homme riche.

11h. — MA CONFESSION (5) — All. 1954. Drame de G. W. Pabst avec Curd Jurgens et Elisabeth Müller. — Une jeune femme épouse un divorcé mais connaît bientôt d'amères déceptions.

11h.40 — ÉCHAPPEMENT LIBRE (5) — Fr. 1964. Comédie policière de J. Becker avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg. — Un journaliste accepte de faire passer en contrebande de l'or caché dans une voiture de sport.

11h.15 a.m. — MONSIEUR LA SOURIS (4) — Fr. 1942. Comédie policière de G. Lacombe avec Raimu et Micheline France. — Un clochard, mêlé à une affaire de meurtre, découvre lui-même l'assassin.

11h. — JIM LA HOULETTE (6) — Fr. 1935. Comédie policière de A. Berthomieu avec Fernandel et Marguerite Moréno. — Un écrivain en vogue fait composer ses romans par son secrétaire.

11h.15 a.m. — MEURTRES AU SOMMET (5) — All. 1964. Film de science-fiction de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

11h. — ORIENT-EXPRESS (5) — It. 1954. Drame de C. Bragaglia avec Silvana Pampanini et Henri Vidal. — Dans un village des Alpes, l'arrêt forcé d'un train provoque plusieurs incidents, de caractère amoureux ou policier.

8h. — L'HOMME D'ISTAMBUL (4) — Esp. 1965. Film d'aventures de A. Isasi avec Horst Buchholz et Sylvia Koscina. — Une jeune fille se rend à Istanbul pour enquêter sur la disparition d'un savant. — Fantaisiste et désinvolte.

11h.15 a.m. — LA VOIX DE LA CONSCIENCE (6) — All. 1961. Mélodrame de A. Vohrer avec Johanna von Koczian et Goetz George. — Une fille au passé douteux s'prend sincèrement d'un jeune homme riche.

11h. — MA CONFESSION (5) — All. 1954. Drame de G. W. Pabst avec Curd Jurgens et Elisabeth Müller. — Une jeune femme épouse un divorcé mais connaît bientôt d'amères déceptions.

11h.40 — ÉCHAPPEMENT LIBRE (5) — Fr. 1964. Comédie policière de J. Becker avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg. — Un journaliste accepte de faire passer en contrebande de l'or caché dans une voiture de sport.

11h.15 a.m. — MONSIEUR LA SOURIS (4) — Fr. 1942. Comédie policière de G. Lacombe avec Raimu et Micheline France. — Un clochard, mêlé à une affaire de meurtre, découvre lui-même l'assassin.

11h. — JIM LA HOULETTE (6) — Fr. 1935. Comédie policière de A. Berthomieu avec Fernandel et Marguerite Moréno. — Un écrivain en vogue fait composer ses romans par son secrétaire.

11h.15 a.m. — MEURTRES AU SOMMET (5) — All. 1964. Film de science-fiction de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

11h. — ORIENT-EXPRESS (5) — It. 1954. Drame de C. Bragaglia avec Silvana Pampanini et Henri Vidal. — Dans un village des Alpes, l'arrêt forcé d'un train provoque plusieurs incidents, de caractère amoureux ou policier.

8h. — L'HOMME D'ISTAMBUL (4) — Esp. 1965. Film d'aventures de A. Isasi avec Horst Buchholz et Sylvia Koscina. — Une jeune fille se rend à Istanbul pour enquêter sur la disparition d'un savant. — Fantaisiste et désinvolte.

11h.15 a.m. — LA VOIX DE LA CONSCIENCE (6) — All. 1961. Mélodrame de A. Vohrer avec Johanna von Koczian et Goetz George. — Une fille au passé douteux s'prend sincèrement d'un jeune homme riche.

11h. — MA CONFESSION (5) — All. 1954. Drame de G. W. Pabst avec Curd Jurgens et Elisabeth Müller. — Une jeune femme épouse un divorcé mais connaît bientôt d'amères déceptions.

mentaire biographique de G. Prouteau. — La vie du célèbre homme politique français. — Montage adroit. Documents cinématographiques intéressants.

12h.15 — L'ESCALIER SANS FIN (4) — Fr. 1943. Comédie dramatique de G. Lacombe avec Pierre Fresnay et Madeleine Renaud. — Une assistante sociale essaie de ramener un garçon dans le droit chemin.

2h. — INCROYABLE JERRY (4) — E.U. 1962. Comédie de F. Tashlin avec Jerry Lewis et Zachary Scott. — Un détective amateur se lance à la poursuite d'un héritier.

7h.30 — COMMENT VOLER UN MILLION (4) — E.U. 1966. Comédie policière de W. Wisler avec Audrey Hepburn et Peter O'Toole. — Un détective accepte d'aider une jeune fille à voler une statue dans un musée.

12h.15 — STATION 3 ULTRA SECRET (4) — E.U. 1964. Drame de science-fiction de J. Sturges avec George Maharis et Anne Francis. — Un paranoïaque menace d'utiliser des liquides mortels pour établir la paix dans le monde.

2h. — LES PISTOLEROS (5) — Esp. 1964. Western de A. de Osorio avec Jorge Martin et Mercedes Alonso. — En voulant détourner non frère de sa vie de hors-la-loi, un jeune avocat fait la connaissance d'une affaire de meurtre.

12h.15 — UN GRAND PATRON (4) — Fr. 1951. Drame de milieu de Y. Ciampi avec Pierre Fresnay et Yvonne Deille. — La vie, au jour le jour, d'un grand chirurgien de Paris.

8h. — L'ÉPÉE ENCHANTEE (5) — G.B. 1962. Conte de B. I. Gordon avec Basil Rathbone et Gary Lockwood. — Aide d'une épee magique, un jeune homme tente de délivrer une princesse enlevée par un mage.

12h.15 — LE BOURGEOIS GENTIL-HOMME (4) — Fr. 1958. Comédie réalisée et interprétée par Jean Meyer avec Louis Seigner. — Un bourgeois naïf, fêru de noblesse, rêve pour sa fille d'un brillant mariage.

12h.15 — LA VIE PASSIONNÉE DE CLÉMENCEAU (4) — Fr. 1954. Documentaire de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

12h.15 — UN GRAND PATRON (4) — Fr. 1951. Drame de milieu de Y. Ciampi avec Pierre Fresnay et Yvonne Deille. — La vie, au jour le jour, d'un grand chirurgien de Paris.

8h. — L'ÉPÉE ENCHANTEE (5) — G.B. 1962. Conte de B. I. Gordon avec Basil Rathbone et Gary Lockwood. — Aide d'une épee magique, un jeune homme tente de délivrer une princesse enlevée par un mage.

12h.15 — LE BOURGEOIS GENTIL-HOMME (4) — Fr. 1958. Comédie réalisée et interprétée par Jean Meyer avec Louis Seigner. — Un bourgeois naïf, fêru de noblesse, rêve pour sa fille d'un brillant mariage.

12h.15 — LA VIE PASSIONNÉE DE CLÉMENCEAU (4) — Fr. 1954. Documentaire de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

12h.15 — UN GRAND PATRON (4) — Fr. 1951. Drame de milieu de Y. Ciampi avec Pierre Fresnay et Yvonne Deille. — La vie, au jour le jour, d'un grand chirurgien de Paris.

8h. — L'ÉPÉE ENCHANTEE (5) — G.B. 1962. Conte de B. I. Gordon avec Basil Rathbone et Gary Lockwood. — Aide d'une épee magique, un jeune homme tente de délivrer une princesse enlevée par un mage.

12h.15 — LE BOURGEOIS GENTIL-HOMME (4) — Fr. 1958. Comédie réalisée et interprétée par Jean Meyer avec Louis Seigner. — Un bourgeois naïf, fêru de noblesse, rêve pour sa fille d'un brillant mariage.

12h.15 — LA VIE PASSIONNÉE DE CLÉMENCEAU (4) — Fr. 1954. Documentaire de H. Albin et P. Bernès avec Maria Perschy et Robert Cunningham.

12h.15 — UN GRAND PATRON (4) — Fr. 1951. Drame de milieu de Y. Ciampi avec Pierre Fresnay et Yvonne Deille. — La vie, au jour le jour, d'un grand chirurgien de Paris.

8h. — L'ÉPÉE ENCHANTEE (5) — G.B. 1962. Conte de B. I. Gordon avec Basil Rathbone et Gary Lockwood. — Aide d'une épee magique, un jeune homme tente de délivrer une princesse enlevée par un mage.

12h.15 — LE BOURGEOIS GENTIL-HOMME (4) — Fr. 1958. Comédie réalisée et interprétée par Jean Meyer avec Louis Seigner. — Un bourgeois naïf, fêru de noblesse, rêve pour sa fille d'un brillant mariage.

de G. Douglas avec Liberace et Joanne Dru. — Un pianiste s'aperçoit qu'il devient lentement sourd.

11h.30 — ÉCOUTE MA CHANSON (5) — Esp. 1960. Mélodrame musical de A. Del Amo avec Joséito et Barta Barry. — Un enfant, arraché à sa mère, est exploité pour sa voix remarquable.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

11h.30 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO (5) — Fr. 1966. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray et Jean Richard. — Un policier s'introduit dans un gang responsable de l'enlèvement de deux savants.

11h.30 — LES POUPEES (5) — It. 1965. Film à sketches de D. Risi, L. Comencini, F. Rossi et M. Bolognini, avec Virna Lisi et Elke Sommer. — Les manœuvres amoureuses de quelques femmes.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

12 h. 30 — LA PORTEUSE DE PAIN (5) — Fr. 1950. Mélodrame de M. Cloche avec Vivi Gioi et Jean Tissier. — Les nombreux malheurs d'une femme accusée à tort de meurtre.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions, nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus vendant vêtement sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillon. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T, CASIER 3014, MONTREAL.

FEMMES ou hommes pour représenter importante compagnie produits naturels faits à base d'herbages, plantes, fruits et légumes. — \$100 par semaine facilement réalisable. — GERANT DES VENTES, CASE POSTALE 111, STATION DUVERNAY, VILLE LAVAL.

AGENTS pour vente de remèdes à base de plantes et vitamines. Pour plus d'informations, écrire: GERBEX, C.P. 51, ST-HYACINTHE.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS — Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outillage ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE — Réparation — Vente — Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti — Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set — Ajoutez frais transport. ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, 75c huile; ouvrage garanti rendre votre troupeau, retourné 24 heures. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

NOUS sommes les seuls "Sorel"; faisons aiguisage lames, clipper, vaches, moutons, huile 75c — ouvrage garanti. L'USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230 PRINCE, SOREL.

AIGUISAGE, lames, clipper, vaches, moutons, huile 75c — ouvrage garanti retourné 24 heures. Cultivateurs, Attention — FERME D'AIGUISAGE STEWART, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISONS lames de "Clippers". Ouvrage à l'huile et garanti. \$1.25 le set, transport compris. Pour service rapide: BOLDUC & FILS, 8875 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

QUATRE taureaux Holstein enregistrés, trois, sept, neuf, quatorze mois, provenant de l'insémination artificielle et les mères aussi MELCHÉOR LAMARCHE R.R. 1, LEFAIVRE, ONTARIO, 679-2669.

HEREFORD — Très bon taureau domestique enregistré et 3 très belles vaches. H. WAGNER, CHEMIN DES HURONS, ST-MATHIAS, CTÉ ROUVILLE — 658-0040.

HEREFORD pur-sang ou croisés — Charolais 1/2 ou 3/4 — Ferme située près de Nicolet. M. LAFOND, LONGUEUIL — 674-7735 ou 679-0547.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29. Tél.: 666-8181.

CHAROLAIS

15 taureaux 3/4 à pur-sang, 1 an et plus, \$400 à \$1,000. — FERME STE-ANNE DE BEAUPRÉ, 37, CÔTE STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, 418 — 263-3576 — (RENÉ TAILLON).

19 BELLES taures Holstein, 3 et 2 ans; Paille; Refroidisseur Crino; Trayeuse; Coop; Charrue Cockshutt; GILLES LA-COURSE, STE-MONIQUE, NICOLET, (819) — 289-5325.

HEREFORD — Boeufs, génisses, 6 mois à 3 ans, enregistrés, primables. Pores Tamworth, tous âges. Verrats prêts pour le service. Truies saillies. AIMÉ LABONTE, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 888-3395.

VACHES, taures Holstein, fraîche vèlée ou vèlant prochainement; vaccinées contre brucellose. JEAN ST-JEAN, 1581, BOUL. BELLEVUE, ST-BASILE-LE-GRAND. — 658-2607.

AYRSHIRE — Quelques bonnes génisses d'excellente conformation, âgées de 3 à 6 semaines, dont les nères donnent actuellement à leur deuxième lactation 50 à 55 lb de lait par jour. Le père est Beau-rivage Victor, taureau de grande réputation, présentement au Centre d'Insémination. ALPHONSE RONDEAU, STE-ELISABETH DE WARWICK, CTÉ ARTHABASKA.

VERRATS et truies Hampshire enregistrés avec prime d'achat et croisés. Verrats garantis, prêts pour le service. S'adresser: GILLES FORCIER, ST-AIME, CTÉ RICHELIEU. Tél.: (514) 788-2463.

TROUPEAU d'animaux Aberdeen-Angus, à vendre. S'adresser à: ST-LIN. Tél.: 223-2519.

ÉCRIVEZ pour détails complets concernant notre récente importation d'English Large Black enregistrés, Swedish Landrace, Poland China, Duroc, Chester White, Hampshire. Aussi disponibles, Lacombe enregistrés, Tamworth, Berkshire, Canadian, American et English Yorkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue TWED-DIE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

JEUNE taureau, fils de Lassie Leader, 1 an, prêt pour le service, dont la mère est classée Très Bonne, avec un B.C.A. 151-156. — CLAUDE LÉTOURNEAU, ST-CESAIRE, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 469-3035.

AYRSHIRE — 4 taures fraîches vèlées et 2 taureaux, 1 an, des lignées les plus populaires. MARCEL BOURGEOIS, ST-OURS. Tél.: 785-5545.

2 JEUNES taureaux à vendre — l'un né 3 septembre '62; mère T.B., fille de Betty's Commander, 6 ans, 14,527 lb, 646, gras, 4.15%. B.C.A. 165-181 — Meredith Prediction; l'autre, né 18 décembre '69; mère T.B., fille d'Alderwood Supreme — Memory Lane Jubilee. Pour plus de détails, écrire ou téléphoner: O.G. DAWSON, R.R. 1, LA-CHUTE, QUE. Tél.: 1-514 — 562-4430.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

DU NOUVEAU pour les Cultivateurs! La brosse-étrille électrique "Roto-Groom" pour animaux se vend avec ou sans clipper. Indispensable pour meilleur rendement laitier. Renseignement, s'adresser à: JACQUES MONDOR, 613, PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE. — 756-2354.

SILOS BEAUDRY

béton coulé
 Points de mire
 de distinction
 et de prospérité

Jean-Paul Beaudry
 St-Marc, Qué.
 Tél.: 514 — 584-2348

CLAPIER — environ 200 lapins avec cages, mangeoires, etc., à vendre au complet ou en partie. Cause: manque de temps. Tél.: 467-3611. BELOEL.

(À LOUER) Ai 25 stalles à vaches, modernes, dans grange-étable confortable. Conditions discutables. MICHEL CHABOT, C.P. 25, ST-JEAN-BAPTISTE, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 467-2318.

400 rouleaux de clôture à neige, prix à partir de \$12, et aussi jusqu'à \$5, le cent pieds seulement. MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE STE-ROSALIE, 63 CENTRE, STE-ROSALIE. Tél.: 799-3707.

OFFRE EXTRAORDINAIRE! Ensembles en acier inoxydable "heavy gauge" 42 pièces, jolis patrons, service pour 8, \$10.95 — Ustensiles de cuisine, 7 pièces, avec support mural, manches finis bois, \$5.95 — 6 couteaux à steak encaissés sur carton avec entailles, \$2.95 — Ensemble Sheffield pour steak et dépeçage, poignée corne opale, 16 pièces, coffret spécial, 6 couteaux, 6 fourchettes, 3 pièces à dépeçer, à l'épreuve de la chaleur, \$19.95 — Envoyez dépôt 50% mandat-poste — Balance C.O.D., résidents Québec 8% taxe CIE D'ESCOMPTE ET D'ÉPARGNE, ENR., B.P. 6, OUTREMONT, MONTREAL 154.

QUOTA de lait industriel, approximativement 100,000 lb, à vendre, Terrebonne, le soir, après 9 hres (514) — 761-4794.

ÉTABLE pouvant contenir 20 à 25 bêtes, à louer. Téléphone: 655-1777 (BOUCHERVILLE).

QUOTA de lait, 24,000 lb, à vendre, à Montréal. Téléphone, après 9 hres (soir) (514) 761-4794.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" X 6" X 8' 16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 1/2 X 2 1/2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille. Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURER, POINTE-STE-CHARLES, MONTREAL 104. Tél.: 931-2561.

ÉDUCATION

ATTENTION! Filles et Garçons... Apprenez le métier de coiffeur pour hommes. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à: ÉCOLE DE BARBIERS LABROSSE LIMITÉE 3241, STE-CATHERINE EST, MONTREAL. Tél.: 522-0059.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'Encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'Encans: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, DE PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: 362-7585.

ENCAN

pour M. GEORGES L'ÉTOILE. Route 32, Grande route entre South Durham et ACTON VALE (BAGOT), Samedi, le 14 novembre, 1970, à 1.30 hre p.m. précise.

Sera vendu: un bon troupeau de 61 têtes d'animaux CANADIENS & JERSEY, tous clairs au test fédéral. Ce troupeau comprend 48 bonnes vaches dont 9 Canadiennes PUR-SANG enregistrées avec papiers et 39 Jersey comprenant quelques-unes fraîches vèlées et plusieurs devant mettre bas dans quelques semaines; 7 belles taures de 2 ans, saillies; 5 beaux veaux d'élevage et 1 taureau Jersey de 2 ans, très bon reproducteur.

LE QUOTA DE LAIT S'ACHÈTE AUX ACHETEURS. Aussi une trayeuse Surge avec moteur, compresseur et 3 chaudières; 35 bidons à lait; 100 tonnes de beau foin pressé.

CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE Conditions: Comptant ou Prêt de Banque. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN

pour M. GILLES ST-HILAIRE, 3ième RANG, ST-ALPHONSE DE GRANBY, Vendredi, le 20 novembre, 1970, à 1.30 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 44 têtes d'animaux HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral et dont 3 PUR-SANG enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 37 bonnes vaches dont 2 devant mettre bas sous peu et les autres en février et mars; 5 belles taures de 16 mois, ouvertes; 1 génisse d'élevage et 1 jeune taureau de 10 mois, très bon reproducteur.

Le quota de lait sera distribué à raison de 9,000 lb par vache. ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Trayeuse Surge Alamo No 30+, d'une capacité de 5 chaudières avec pipage galvanisé de 1 1/2 po, pour 50 vaches, chaudières "Sauve-Pas" et boyaux; 3 chaudières Surge; Bulk Tank John Wood d'une capacité de 300 gallons, presque neuf; Réservoir à eau chaude; 29 bols à eau avec tuyauterie; Installation d'étable Houle pour 50 vaches (ajustable) et 3,500 balles de beau foin.

CAUSE DE L'ENCAN: TRANSFERT DANS L'ÉLEVAGE DES PORCS. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

VENTE par ENCAN

Samedi, le 14 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. ROMÉO LEBLOND, D'INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. La Ferme est située dans le 8ième Rang. **SERA VENDU:** un troupeau HOLSTEIN amélioré de 50 bêtes dont 30 vaches avec quota de 8,000 lb par vache et 20 taures de 2 ans, de CHOIX, dues pour vèler cet hiver; toutes ces taures sont des filles de Sunny Lodge Citation Marck. On vendra aussi la trayeuse Pipe Line De Laval avec installation pour 50 vaches; un Refroidisseur Citerne De Laval de 800 gallons; Bassin de lavage et aussi 8,000 balles de bon foin conditionné.

Raison de la Vente: Changement de production. **CONDITIONS: COMPTANT** Pour information, s'adresser à: **GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE.** Tél.: 362-2195 **PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILÉE ENR.**

VENTE par ENCAN

Samedi, le 14 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. Charles-Auguste Lemay, Rang St-Eustache, LOTBINIÈRE.

SERA VENDU: Machinerie de marque International — Charrue à 2 versoirs; Épandeur d'engrais, capacité 75 minots; Épandeur d'engrais chimique; Herse à disques, à ressorts et à finir; Moissonneuse; Arrache-Patates; Moulin à battre; Monte-Balles 24 pi.; 3 Sarcleurs; Sleight; Bois de sciage; Piquets cèdre; Chaînes à tracteur; 1450 balles de foin; Outils de hangar, une partie du ménage de maison et quantité d'articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: **LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE.** Tél.: 362-7585

ENCAN

pour M. ROGER ROBERT, GRAND RANG, ST-MICHEL, CTÉ Napierville, Jeudi, le 19 novembre, 1970, à 1.30 hre p.m. précise.

Sera vendu: un tracteur Massey-Ferguson (neuf) No 165, au gaz, avec servo-direction, barrage de roues, multipower, hydraulique, att. 3 pts. et chargeur industriel sur le devant. No 200, avec pelle à neige; Niveau avec att. 3 pts.; Tracteur Ford au gaz, en très bonne condition; Camion Ford Spécial de 3 1/2 tonnes, modèle 1960, avec moteur neuf et boîte fermée; Semeuse à patates International à 2 rangs, avec cylindre; Arrache-patates à 2 rangs avec cylindre, sur prise de force; Planteuse à patates avec convoyeur et rouleau; Coupeuse à patates avec moteur électrique; Voiture Tandem avec montants à foin 8 x 20 pi.; Remorque à 4 roues avec rack de 14 pi.; Herse à ressorts International à 30 dents; Moulin à faucher Massey-Ferguson avec att. 3 pts.; Charrue Massey-Ferguson à 4 roues, sur att. 3 pts.; Banc de scie; Semeuse International à 13 disques, combinée pour engrais chimique; Rouleau de fer de 12 pi.; Scie mécanique Homelite X101, neuve; Charrue à rigoles avec att. 3 pts.; 2 Poêles; Fournaise à l'huile avec réservoir de 125 gallons et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur.

INTERÊT: 9% Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN

pour M. GILLES ST-HILAIRE, 3ième RANG, ST-ALPHONSE DE GRANBY, Vendredi, le 20 novembre, 1970, à 1.30 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 44 têtes d'animaux HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral et dont 3 PUR-SANG enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 37 bonnes vaches dont 2 devant mettre bas sous peu et les autres en février et mars; 5 belles taures de 16 mois, ouvertes; 1 génisse d'élevage et 1 jeune taureau de 10 mois, très bon reproducteur.

Le quota de lait sera distribué à raison de 9,000 lb par vache. ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Trayeuse Surge Alamo No 30+, d'une capacité de 5 chaudières avec pipage galvanisé de 1 1/2 po, pour 50 vaches, chaudières "Sauve-Pas" et boyaux; 3 chaudières Surge; Bulk Tank John Wood d'une capacité de 300 gallons, presque neuf; Réservoir à eau chaude; 29 bols à eau avec tuyauterie; Installation d'étable Houle pour 50 vaches (ajustable) et 3,500 balles de beau foin.

CAUSE DE L'ENCAN: TRANSFERT DANS L'ÉLEVAGE DES PORCS. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

PERSONNE expérimentée et qualifiée pour prendre charge de la maison; 3 enfants, 4 ans, 2 ans et bébé de 5 mois. Chambre privée avec TV. Travail du lundi matin au samedi soir 6 hres p.m. — Écrire et donner nom, âge, adresse, numéro de téléphone, expérience ou références. MME DENIS ARCHAMBAULT, 2820, RUE SICOTTE, ST-HYACINTHE.

PERSONNE responsable pour garder 2 enfants; légers travaux. Banlieue Montréal. MME J. DEMERS, 106 COLOGNE, VIMONT, LAVAL. Tél.: (après 6 p.m.) — 667-6121.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose; Fil à tisser; Lisères à tapis. Échantillons et Catalogue. Bas-Culottes Double Mèche, Parfaits; une seule grandeur universelle. Prix la douzaine \$6.50 — L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisères. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisères blanches pour teindre. Ne se déchirent pas, 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix, dans toutes sortes de lisères à tisser. De mandez notre circulaire. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUE.

HOMMES DEMANDÉS

CHANCE EXCEPTIONNELLE! Une importante entreprise agricole a un besoin urgent d'un représentant pour le département des services dans le domaine des récoltes. Le candidat devra avoir des connaissances récentes en agriculture et être bien considéré dans ce secteur. La position est à plein temps ou, pour détenir, le travail pourrait être exécuté en même temps que des présents travaux de ferme. Un candidat compétent pourrait se faire de très bons salaires avec une excellente chance pour un avancement rapide dans ce domaine. Écrire à: E.V. PALMER, GERANT DES VENTES, BOÎTE 847, LONDON 12, ONTARIO.

JEUNE homme sobre, travail sur ferme laitière. Ouvrage permanent. Logé, nourri, bon salaire. GILBERT BENOÎT, 205, RUISSEAU ST-Louis, MARIEVILLE — 466-7544.

MACHINES OUTILLAGE

TRACTEUR Massey-Ferguson 65, Diesel-Matic, avec souffleur à neige avant, chute hydraulique, cabine et chaînes, presque neuf. BERTRAND EQUIPEMENT INC., ST-EUSTACHE. Tél.: 473-1400.

SOUFFLEUSE bébé Sicard, presque neuve, allant sur tracteur, 6 1/2 pi. largeur, avec "frem" au complet. GILLES LUSIER, ST-THOMAS D'AQUIN (ST-HYACINTHE). — 796-3240.

SOUFFLEUSE à neige Forano avec tête pivotante — aussi autres instruments aratoires, à vendre. F. ARCHAMBAULT, ST-PAUL L'ERMITE. Tél.: 581-5688.

TRACTEURS — Massey-Ferguson 135 et 65 Diesel avec pelle — 35 et 65 au gaz, avec pelle — Pelle pour tracteur 35 Massey-Ferguson — John Deere 40 avec pelle — McCormick 340 — Oliver 550 et Ford — 2 3/4 et 4 raies, hydrauliques — Charrue à rigoles — Bulk Tank 35 et 54 bidons comme neufs — Épandeur d'engrais de toutes grosseurs de 90 à 160 minots — Souffleur à neige — Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTÉ ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: 77-2013.

"BULK TANK" capacité 33 bidons, 5 ans d'usage, très propre, à vendre. GILLES L'ARCHEVÊQUE, 645, ST-SULPICE, CTÉ L'ASSOMPTION. Tél.: 837-4859.

GROS TRACTEUR sur roues avec moteur G.M. Diesel 6-71 de 225 forces, cabine, chauffette, servo-direction (power steering) et att. 3 pts. en très bon état et propre, à 1/2 du prix du neuf; (livré n'importe où dans la province). Aussi disponible séparément pour ce tracteur, charrue semi-portée à 6 raies de 16 po., laboureur 6 arpent par heure, de même qu'une Herse à disques semi-portée. Pourrait bien s'adapter sur Souffleur à neige. Charrue. LÉTOURNEAU MACHINERIES ENR., ST-THOMAS D'AQUIN, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: Garage, 796-3330 — Maison, 773-8140.

BÉLIERS mécaniques (Bull Dozer) TD-9, TD-6 et TD-14; Niveau, modèle Gallcap (petit). LAURENTIAN LANDSCAPE LITE, 89 LEBEAU, VILLE ST-LAURENT. — 334-2220.

TRACTEUR 40 — Charrues 3 raies et 4 raies — Souffleur à neige — Épandeur — Tracteur John Deere 2020 avec pelle — Tracteurs Massey-Harris, Ford — Fourrage pour bled d'Inde — Lame de tracteur — Petit tracteur avec souffleur — Scie à chaîne Homelite et Presse à foin John Deere, à vendre. S'adresser à: LIONEL COLLIN, ST-LIN, CTÉ L'ASSOMPTION. Tél.: 223-3213.

BULK TANK DeLaval, 20 bidons, 3 ans d'usage. LAURENT LALANDE, 4,000, BAIE ST-PLACIDE, CTÉ DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3528.

BULK TANK, capacité 350 gallons, peu usagé; pompe DeLaval, capacité 6 unités, 6 mois d'usage, 5 chaudières DeLaval, 3 couvercles. YVAN GAUDREAU, LA PATRIE, QUE. Tél.: 888-2480.

BULK TANK Girton, capacité 400 gallons, comme neuf, à vendre. MARCEL BERNARD, CLARENCEVILLE, CTÉ MIS-SISOUOI. Tél.: 294-2832.

MAISONS À VENDRE

MAISONS à revenus, vendre ou échanger, près Montréal, pour grande terre ou terre à louer avec promesse vente. — (SOIR). 688-3517.

(Suite à la page 18)

NOUVELLES



OEUF: variantes de prix

Tendances variables du marché des oeufs la semaine dernière. En certaines régions, les prix au producteur des catégories A gros et moyens ont baissé de 1 à 7 cents la douzaine, et même davantage; en d'autres, ils sont demeurés soutenus ou ont même gagné de 1 à 2 c. La cote des A petits et des dernières catégories accusait peu de changement ou, occasionnellement, une avance de 1-3 c.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons au moment de la fermeture, du grossiste au détaillant: 43 c. à Montréal, recul de 7 c. à Toronto, 41,3 c., soit 0,3 c. de moins.

Les variantes de prix étaient surtout manifestes dans les deux provinces du Centre. Au Québec, les principales catégories ont accusé de fortes baisses. En Ontario, l'offre de toutes les catégories suffisait à peine à combler une bonne demande, les établissements de transformation se portant acquéreurs des dernières catégories.

A Montréal, comme sur tous les principaux marchés du Québec, les prix au producteur d'oeufs offerts non classés accusaient une régression de 5-10 c. la douzaine chez les trois premières catégories et sont demeurés égaux à ceux de la semaine précédente pour les autres. Les A extra gros ont enregistré une perte de 10 c. à 34 c.; les A gros, de 5 c. à 33 c.; et les A moyens de 7 c. à 26 c.; prix soutenus des A petits à 20 c. ainsi que des B et des C à 12 c.

Provinces de l'Atlantique: allure ralentie presque partout; les prix des A gros et moyens ont fléchi de 1-4 c., sauf à Terre-Neuve où le marché est resté soutenu; arrivages courants suffisants pour répondre à une demande variant de modérée à bonne.

VOLAILE: gain à Winnipeg

Les différentes classes et catégories de volailles rapportaient dans l'ensemble des prix soutenus au producteur la semaine dernière sur les principaux marchés. Quelques révisions seulement.

Volaille vivante: à Winnipeg, les poulets de moins de cinq livres ont gagné 1 c. la livre, ce qui met ce marché sur un pied d'égalité avec Regina, London et Toronto; les jeunes dindons de poids moyen se vendaient 1 c. de plus la livre à London, et les jeunes dindons de 12 livres et moins, 2 c. de plus à Vancouver.

CONSUMMATION: des oeufs

La consommation des oeufs serait en augmentation par rapport à l'an dernier, selon des renseignements dignes de foi. Durant le trimestre juillet-septembre, la consommation s'est accrue à raison de 11,000 caisses par semaine au Canada. Durant le dernier trimestre de l'année en cours, on estime que la consommation augmentera à raison de 7,000 caisses par semaine. Par ailleurs, on s'attend que les livraisons en décembre approchent ou même dépassent 900,000 caisses, ce qui représenterait un volume sans précédent pour n'importe quel mois.

ARRIVAGES: de porcs

Pendant le dernier trimestre de l'année, les arrivages de porcs aux abattoirs sujets à l'inspection fédérale dépasseront de 25%, dans l'ensemble du pays, ceux de la période correspondante de l'an dernier — une moyenne de 188,600 par semaine contre 151,200 en 1969. L'augmentation procentuelle serait de 13% dans l'Est et de 46% dans l'Ouest. Durant les trois premiers de 1971, les chiffres correspondants: 20% de plus ou 190,000 par semaine en moyenne — 11% de plus dans l'Est et 34% dans l'Ouest. On estime d'ordinaire que des livraisons hebdomadaires de 155 à 160,000 suffisent aux besoins de la consommation. Pronostics des économistes du ministère fédéral de l'Agriculture.

PORCS: allure instable

Ton irrégulier du marché aux porcs la semaine dernière, suivant les régions. Prix de base des sujets d'un indice moyen (100) à Toronto: hausse modérée à \$25.25-\$26.85; aucune cote officielle pour Montréal; Winnipeg, un peu plus ferme en moyenne à \$21.65-\$23.75, les dernières transactions à \$23.60; marchés en Alberta, en baisse de 50 c. les 100 livres ou à peu près, soit, \$21.75-\$23.15 à Calgary, \$22.05-\$22.65 à Edmonton et \$21.75-\$22.85 à Lethbridge; Saskatoon, faible baisse à \$20.65-\$22.50.

Volume des classements dans les abattoirs soumis à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 31 octobre: 193,009, soit environ 38,000 de plus que pendant la semaine correspondante de l'an passé. Augmentations dans toutes les provinces principalement, en chiffres absolus, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1.50 à la qualité: 14,3% dans l'ensemble du pays; 27,7% dans la région atlantique; 16,4% au Québec; 13,7% en Ontario; 10,9% au Manitoba; 16% en Saskatchewan; 11,5% en Alberta, et 19,1% en Colombie.

VEAUX: bonne demande

Une demande améliorée a affermi le marché des veaux la semaine dernière. À Toronto, les Bons et De choix se vendaient un peu plus cher à \$32-\$42; de même à Montréal à \$40-\$47.50; Winnipeg, ton affermi à \$42-\$47; Edmonton, stable à \$34-\$36. Bons veaux de type à boucherie: \$29-\$32 à Winnipeg et \$26-\$34 à Edmonton.

AGNEAUX: prix variables

Variations de la demande et des prix du marché des agneaux la semaine dernière. À Toronto, les bons ont recouvré leurs pertes de la semaine précédente à \$26-\$28; Winnipeg, pertes de \$1-2 les cent livres à \$20-\$21; Montréal, \$30.30; Edmonton, peu de changement à \$22-\$24.40; Lethbridge, hausse de 50 c. à \$23-\$23.50.

BOVINS: reprise attendue

Arrivages accrus; demande améliorée surtout en faveur des génisses et bouvillons finis au grain; avances modérées des prix.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de soutenus à \$1 de plus les cent livres; vaches, fluctuations de \$1 dans les deux sens; taureaux, de soutenus à \$1 de plus. Prix des bouvillons de choix à Toronto, \$30-\$31.50; des bonnes vaches à Montréal, \$21-\$22.75.

Programme d'alimentation dans les écoles

Un programme provincial d'alimentation dans les écoles est proposé par le Comité consultatif de nutrition et d'alimentation en milieu scolaire, c'est une initiative de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Parmi les objectifs du comité, on signale un programme d'éducation en hygiène alimentaire auprès des élèves; la participation de représen-

tants de l'industrie alimentaire en vue d'obtenir des prix spéciaux; la collaboration d'organismes spécialement intéressés à l'alimentation en milieu scolaire et une aide à l'économie régionale par un encouragement à la consommation de produits québécois. Ce dernier point nous incite à penser que l'on n'oubliera pas les produits laitiers dans ce nouveau programme d'alimentation.

(Suite de la page 17)

MAISONS A VENDRE

MONTREAL Triplex détaché, 3 et 4 pièces; bas de 6 pièces, salle de jeu et garage; chauffage électrique. THEO. LA-BROSSE, 2743 DESMARTIAU, MONTREAL. Tél.: 351-0971 (soir) 522-0059 (jour).

ON DEMANDE

ECHANGERAIS Epicerie-Boucherie licenciée, Montréal, pour ferme 200-250 arpents. Quota lait nature, roulant. Maximum 50 milles Montréal. Tél.: 331-9806.

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTE. NICOLET. Tél.: 23-5-1.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. "Prix imbattables!" H. DUBOIS & FILS LITE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour et démarrés, chapons de 4 semaines, dindonneaux, poulettes plus âgées, tous âges. Catalogue, TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ferme à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200 B.P. Preston Ontario.

CONSTIPATION

GÉRIBILE Soulagement doux et efficace contre la constipation occasionnelle; accélère l'écoulement de la bile et facilite la digestion. GÉRIBILE: 5 tablettes \$2.50. Pour plus de renseignements, demander notre brochure gratuitement. Écrire à: GERBEX, C.P. 51, ST-HYACINTHE.

TERRES A VENDRE

BONNE terre, 310 arpents, à un mille du Village; bonnes bâtisses; 53 têtes d'animaux. OSCAR LECOURS, R.R.1, PRINCEVILLE, CTE ARTHABASKA.

RIVE-SUD Ferme laitière de 137 arpents, bien bâtie, tout équipée; 47 têtes; quota lait nature; très bien située.

RIVE-SUD Ferme laitière, 170 arpents dont 155 cultivables; très bien bâtie; tout l'équipement nécessaire; 42 vaches et un taureau. Quota lait nature de 28,700 lb par mois.

RIVE-SUD Ferme laitière de 161 arpents, très bien bâtie, tout équipée; 50 vaches et 4 taureaux. Quota lait nature de 36,736 lb par mois, bien située.

RIVE-SUD Ferme laitière de 178 arpents, très bien bâtie, tout équipée; 155 têtes. Quota lait nature.

RIVE-SUD Terre à jardinage, 65 arpents, très bien bâtie.

RIVE-SUD Terre noire de 23 arpents; maison, garage, hangar à mécanisme ainsi que l'équipement. Prix à discuter.

RIVE-SUD Terre à jardinage, 165 arpents dont 105 en terre noire, très bien bâtie.

RIVE-SUD Terre à jardinage de 210 arpents dont 100 en terre noire; maison, grange-étable, entrepôt, tout équipé ainsi que l'équipement servant à l'emballage.

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT

DE LA RIVE-SUD 133, Notre-Dame Ville St-Remi Cte Napierville Tél.: 454-2311 St-Jean: Tél.: 348-6572

2 POULAILLERS commerciaux, neufs. Capacité 25,000 poulets. Cantons de l'Est, Freighsburg, dans Missisquoi Brôme. Ferme avicole. Environ 22,000 poulets. Alimentation automatique. Machinerie et équipement. Bergerie. Excellente maison. 135 acres. Partie boisée. Dans colline et près village important et stations de ski. Prêt agricole en vigueur, expirant en 1991. Raison de vente: départ de la région. PAUL GINGRAS, AGRO-NOME, 1396 RUE DU SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-2066.

FERME de 152 acres dont 102 en culture, avec maison, porcherie, grange-porcherie, située à St-André Avelin, comté Papineau. Ancienne propriété de M. Ghislain Berthiaume. S'adresser à: Guy Dargon, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE DES POSTES, 5 RUE PRINCIPALE, C.P. 366, HULL, CTE GATINEAU, P.Q. Tél.: 613-992-3287.

TERRE, 226 arpents, quota lait nature, Montréal, 35,617 lb par mois; 80 têtes; roulant complet; bonnes bâtisses. PAUL-ÉMILE LEVREULT, LACOLLE, (ST-JEAN). Tél.: 246-3379.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à: H. POLL, Courtier Spécialisé, 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

FERMES et commerce à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIERS EN IMMEUBLES, 240, RUE PRINCIPALE, L'ANGEGARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE. (C.P. 11). Mme Antoine Williams Agent — Luc Dion, Courtier, Professionnel. Tél.: 293-5693.

VALLÉE du RICHELIEU Ferme laitière, 80 têtes, 225 arpents, bien bâtie, quota lait nature; prêt agricole. IMMEUBLES RICHELIEU, MME E. PARÉ, AGENT, CLARENCEVILLE. 294-5730.

Récolte de pommes de terre en baisse au Canada

La récolte canadienne de pommes de terre a baissé de 5 pour cent, par rapport à celle de l'an dernier. D'après

un communiqué de la Fédération des cultivateurs du Nouveau-Brunswick, cette province a connu sa diminution la plus forte depuis 1964, les étendues cultivées ayant été considérablement moins grandes. L'Île-du-Prince Édouard a connu cependant une augmentation. Les superficies au Québec et en Ontario sont de 1 p. cent supérieures à celles de l'an dernier. Il y a eu de grosses augmentations au Manitoba et en Alberta.

Les prix canadiens dans l'Est ont atteint des niveaux considérablement plus élevés que ceux de l'an dernier. Dans l'Ouest, les prix furent en moyenne plus élevés que ceux de 1968-69. La production d'automne aux États-Unis, basée sur les prévisions de septembre sera presque de 2 pour cent plus élevée que celle de l'an dernier.

ERRATUM

Re: "La production bovine au Québec" exposé de M. Stuart Robinson

Les lecteurs sont priés d'apporter la correction suivante à cette partie de notre article de la semaine dernière, aux pages 10 et 15 de la TCN. "En se basant sur un gain journalier de 2.5 livres, le coût d'une ration à base de céréales utilisée pour l'engraissement des bovins serait de 23.8 cts par livre de gain au Québec, contre 15.6 cts dans l'Ouest du Canada."

Poulets et dindons: 1950 vs 1970

Le producteur canadien de viande de volaille est devenu l'un des plus efficaces, sinon le plus efficace, au monde, sans aucun secours de l'État.

Dans les pays membres du Marché commun d'Europe, l'industrie des viandes de volaille reçoit encore de fortes subventions de la part des gouvernements.

En 1950, il fallait deux fois plus de moulées et grains pour fournir une livre de poulet ou de dindon qu'il n'en faut aujourd'hui.

L'aviculteur professionnel au Canada produit trois couvées (récoltes), de dindons par an et jusqu'à cinq couvées de poulets à griller.

La popularité des viandes de volailles s'accroît sans cesse chez les Canadiens parce que très bonne en qualité et moins chère que le boeuf haché communément appelé "hamburger".

Responsabilité...

(Suite de la page 8)

de la coopérative de base est-il dans la spécialisation ou la polyvalence, et dans quel cas est-il l'un ou l'autre? Etc."

M. Turcotte a aussi annoncé l'institution, au sein de la coopérative agricole, d'une Commission d'étude ayant pour tâche d'analyser en profondeur et de repenser tout notre système coopératif et d'énoncer les principes qui orienteront le développement et l'action de la coopération agricole au cours des prochaines années. Il a invité les responsables de la coopération à collaborer aux travaux de cette Commission. Il a terminé par les mots suivants:

"Contrairement à la prétention qu'exprimait récemment le premier ministre de la Grande Bretagne au sujet de son pays, nous n'avons pas été choisis (forcément) pour changer le cours de l'histoire. Mais les administrateurs et les cadres supérieurs de nos coopératives, vous et moi, nous avons accepté la responsabilité de la faire l'histoire, non de la subir passivement. Or, cela veut dire ajuster sa lunette d'approche et regarder dedans. Si vous le voulez, dirigeants de coopératives agricoles, nous ferons une belle histoire".

La Suisse face à des excédents de lait

Même si elle est demeurée jusqu'ici hors du Marché commun d'Europe, la Suisse est elle aussi aux prises avec des excédents de lait. Aussi son gouvernement poursuit-il un programme instauré il y a une couple d'années et visant à résorber ou à réduire ces excédents.

Les producteurs laitiers de ce pays touchent une subvention de 90 francs les 100 kilos (presque 10 cents la livre) pour chaque vache laitière abattue. Cette indemnité ne s'applique pas toutefois aux veaux de boucherie.

En outre, si un agriculteur consent à interrompre la production laitière de son troupeau pendant une période de cinq ans, il peut recevoir une subvention de 600 francs (environ \$144) pour chaque vache soustraite à la production. Pourvu toutefois qu'il ne vende pas ses grains et fourrages pour la production du bétail à d'autres producteurs laitiers.

Le gouvernement envisage actuellement une réduction du cheptel laitier à raison de 5,000 têtes par année. L'objectif visé pour atteindre l'équilibre production-débouchés en industrie laitière serait un troupeau national de quelque 880,000 têtes. On l'estime présentement à 905,000 têtes.

Signalons en passant que l'industrie laitière, secteur principal de l'agriculture suisse, représente un tiers du revenu agricole brut.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

MARDI, le 10 NOVEMBRE 1970

Les offres de poulets à griller et à rôtir sont demeurées abondantes pour une demande passable. Le marché du dindon a continué d'être ferme pour le gril et stable pour le dindon lourd.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

6 lb et plus	42c-45c
5 lb et moins de 6	42c-44c
4 lb et moins de 5	35c-37c

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb	27c-28c
---------------	---------

POULES

6 lb et plus	36c-37c
5 lb et moins de 6	36c-37c
4 lb et moins de 5	35c-36c
Moins de 4 lb	28c-29c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	40c-42c
10 lb et moins de 16	42c-44c
16 lb et plus	41c-43c
Canards	56c-58c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

7 lb et plus	21c
6 lb et moins de 7	20c
5 lb et moins de 6	17c

Poulets à griller
et à frire

Moins de 5 lb	15½c
---------------	------

POULES

7 lb et plus	13c
6 lb et moins de 7	12c
5 lb et moins de 6	8c
Moins de 5 lb	6c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	23c
12 lb et moins de 20	26c
20 lb et plus	25c

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 3 novembre 1970

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros	23c-26c	31c-34c
A-Gros	22c-25c	30c-33c
A-Moyens	17c-20c	21c-24c
A-Petits	07c-10c	09c-12c
A-Pee-Wee	02c-04c	04c-08c

Prix des oeufs aux distributeurs
en vigueur
du 9 au 15 novembre 1970
inclusivement

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	44.5c
A-Gros	43.5c
A-Moyens	36.5c
A-Petits	30.5c
A-Pee-Wee	25.5c

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 6 novembre 1970
Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	\$2.74	2.76	2.74
ORGE	\$2.68	2.67	2.68
AVOINE	\$2.66	2.64	2.69
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	\$3.07	3.12	3.12

F.A.B. Track — Par wagon complet

MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 3)	\$2.83	nil	2.97
--------------------------------	--------	-----	------

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Prix pour livraison future
varient à des niveaux plus bas

Source: Office Canadien des Provenances (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,
lundi le 9 novembre 1970

Porcs	25.40-26.05 (moyenne) 25.96
Truies	17.50-17.65 (moyenne) 17.60

Prix payés à TORONTO
la semaine dernière

Porcs	25.15-26.85 (moyenne) 26.05
Truies	17.05-17.70 (moyenne) 17.38

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 9 novembre 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: Cortland 2.00 - 2.25, Wolf
River 1.75 - 2.00, McIntosh 2.50/
boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50 - 2.00/50 lb.
BROCOLI: 2.50 - 3.00/doz.

CAROTTES: 0.60 - 0.75/doz, 1.10
- 1.25/50 lb, 1.50/24 cellos de 2 lb.

CÉLÉRI: 3.00 - 3.50/24.

CHICORÉE & SCAROLE: 1.25 -
1.50/12.

CHOUX: Vents 1.00/50 lb, rouges &
Savoy 1.50 - 1.75/12.

CHOUX BRUXELLES: 3.00 - 3.25/
16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 1.25 - 1.50/12.

CHOUX-FLEURS: 1.75 - 2.50/12.

COURGES: Hubbard 2.50 - 3.00,
pepper 1.75 - 2.00/doz.

OIGNONS: 1½ à 3 po. 1.20 - 1.40,
jumbo 1.75 - 2.00/50 lb, 2.00/24
cellos de 2 lb, rouges 1.75 - 2.00/50
lb.

PANAI: 1.50 - 1.75/20 lb, 2.25 -
2.50/12 cellos de 2 lb.

PERSIL: 0.50 - 0.60/doz.

POIREAUX: 0.75 - 1.00/doz.

RADIS: 1.50 - 1.75/30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.25 - 1.50/50 lb, 1.50
/boisseau.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Québec 1.15
- 1.25/50 lb, I.P.E. 1.40 - 1.45/50
lb, 0.37 - 0.38/10 lb.
N.B. 1.30 - 1.35/50 lb, 0.33 - 0.34/
10 lb. L.A. sucrées 5.25/ctn, Idaho
Russet 5.75/100 lb.



BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 7 novembre 1970

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 64c, 93, 65c.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en 56
lb. 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 20c à 23c Cylindre, Ca-
nada 1ère catégorie, sacs, 20c
à 21c. Aliments du bétail,
sacs, 17½c à 18c.

Poudre de lait de beurre, bé-
tail 15c à 15½c.

Poudre de petit lait .04c à
.04½c

Caséine 30 mailles 38½c.
Lait évaporé, caisse 48/16
8.30.

Crème douce la livre, matiè-
re grasse (en bidon) 90c.

Du 28 octobre au 3 novem-
bre 1970 inclusivement: aucun
prix établi.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de
l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les a-
gents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux mar-
chés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la
Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mit-
chell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopéra-
tive Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis
Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transac-
tions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi,
le 9 novembre 1970.

Les réceptions: 413 bovins, 322 veaux, 10 porcs, 2 agneaux
et moutons.

Comparées à celles de lundi dernier, les réceptions de bo-
vins, lundi, étaient légèrement moins nombreuses et se compo-
saient de 70 bouvillons, 312 taures et vaches ainsi que de 31
taureaux. Le marché était actif et la demande bonne pour tou-
tes les classes et catégories. Les prix payés pour les bouvillons
étaient de \$0.50 à \$0.75 plus élevés que ceux obtenus la semaine
dernière. Tandis que les vaches de bonne et moyenne qualités
rapportaient des prix plus fermes, les prix des autres qualités
étaient généralement stables comparés aux prix obtenus la
semaine dernière.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix.

Agneaux et moutons: trop peu de réceptions.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transac-
tions faites au marché de l'Est, lundi, le 9 novembre 1970.

Les réceptions: 510 bovins, 634 veaux, 10 porcs, 30 agneaux
et moutons.

A l'ouverture du marché, lundi, les réceptions de bovins
étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se compo-
saient en grande partie de vaches laitières de diverses qualités.
Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les clas-
ses. Les quelques bouvillons et taures offerts en vente rappor-
taient des prix de \$0.50 à \$1.00 plus élevés que ceux de lundi
dernier. Les vaches et taureaux s'échangeaient à des prix va-
riant de stables à très fermes.

Composés surtout de sujets de qualités commune et moy-
enne, les arrivages de veaux, lundi, étaient plus nombreux que
ceux de lundi dernier. Toutes les classes étaient en demande et
le marché était actif. Les diverses catégories offertes en vente
rapportaient des prix stables comparés à ceux obtenus lundi
dernier.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	31.00-32.10
Bons	29.00-29.75
Moyens	27.75-28.75
Communs	25.50-27.25

VACHES

Les meilleures	23.00-24.50
Bonnes	21.50-22.75
Moyennes	20.00-21.00
Communes	18.50-19.75
Très communes	12.25-18.25

TAUREAUX

Bons	25.00-27.00
Ventes jusqu'à	28.75
Communs et moyens	19.50-23.50

TAURES

Choix	26.50
Bonnes	aucune
Moyennes	24.25
Communes	17.00-23.00

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-46.50
Ventes jusqu'à	nil
Moyens	37.00-40.50
Communs	23.00-36.75

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	26.00

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	32.50
Bons	aucun
Moyens	aucun
Communs	21.75-24.50

VACHES

Les meilleures	23.50
Bonnes	21.50-22.75
Moyennes	19.50-21.00
Communes	17.50-19.00
Très communes	12.00-17.00

TAUREAUX

Bons	25.00-27.00
Ventes jusqu'à	28.50
Communs et moyens	20.00-24.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	23.50-23.75
Communes	21.00-22.50

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-46.50
Ventes jusqu'à	49.50
Moyens	36.00-40.50
Communs	25.00-35.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	31.00-33.50
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	12.00
Communs	7.00-10.00

Le Conseil économique du Canada rejette le principe d'une zone de libre échange, Canada-Etats-Unis

La croissance économique, la politique commerciale et l'évolution des secteurs de la santé et de l'éducation tels sont les principaux thèmes abordés dans le septième exposé annuel du Conseil économique du Canada.

Intitulé "Les diverses formes de la croissance", ce rapport publié sous le signe de l'efficacité est le plus petit qu'ait jamais produit le C.E.C. et marque une nouvelle orientation des travaux de cet organisme.

Par: Henri-Paul Blanchard,
Service d'économie
Rurale de l'U.C.C.

Pleins feux sur la croissance et la productivité

Dans ce document du C.E.C., le chapitre traitant des facteurs de croissance dans les principaux secteurs de l'économie suscite un réel intérêt mais les données restent fragmentaires. On y livre des données intéressantes sur les taux de changement, les apports des facteurs travail et capital à la production des divers secteurs de l'économie et le rôle de ceux-ci. Ces données font ressortir, entre autres le rôle décisif de la spécialisation et du volume, dans l'accroissement de la productivité. En ce qui a trait à l'agriculture, la pêche et la forêt, les deux tableaux ci-contre, même s'ils ne révèlent rien de neuf, illustrent une situation fort connue par la classe agricole. Avec un peu plus de 5% de la valeur de la production nationale en 1967, ce secteur n'employait plus que, 9% de la main-d'œuvre, contre 28% en 1946. Ce surplus des effectifs, doit trouver

un emploi, dans les autres sphères de l'économie au rythme de départ de 2.5% par année, contribuant ainsi à un taux moyen annuel de l'accroissement de la productivité en agriculture de 3.45%. Ce taux record d'expansion n'est qu'un des éléments du problème socio-économique de notre agriculture.

Politique commerciale et commerce extérieur: toujours de la théorie.

La critique la plus sévère de l'exposé du C.E.C. vise le chapitre consacré à l'évolution de la politique commerciale de notre pays au cours des années 70. Les auteurs décrivent assez bien le climat nouveau dans lequel semble devoir se développer le commerce international au cours de la prochaine décennie mais manifestent très peu d'enthousiasme dans l'examen des ajustements qui devront en découler pour la politique commerciale du Canada. On se borne encore à des vœux pieux et à des propos généraux sans indiquer des orientations fondées.

Dans sa discussion sur les tarifs douaniers le Conseil estime que "des révisions plus fré-

quentes devraient être faites pour accroître l'efficacité des industries". Et il ajoute "le Canada devrait, de plus, s'opposer à tout protectionnisme de la part des États-Unis ou de l'Europe". Mais semble conclure bien naïvement:

"Bien que l'analyse économique ait souvent démontré qu'une réduction unilatérale des droits de douane peut être avantageuse pour l'économie nationale, aucun grand pays n'a jamais agi de cette façon dans sa politique commerciale depuis les beaux jours de la révolution industrielle en Angleterre, au 19^e siècle".

Le Conseil discute également la possibilité d'établir une zone de libre-échange pour notre pays et conclut en faveur d'une entente multilatérale. Il rejette donc, la possibilité d'une zone de libre échange Canada-Etats-Unis en faveur d'une zone plus vaste de libre échange, c'est-à-dire avec les E.U. et plusieurs autres pays, mais questionne, sérieusement l'éventualité d'une telle réalisation.

Il faut diminuer les coûts de l'éducation et des soins de santé

Dans les domaines de la santé et de l'enseignement, le Conseil est prudent. Il affirme que ces secteurs contiennent un grand nombre de problèmes qui sont au-delà de sa compétence et qui nécessitent des jugements de valeur "dont les fondements ne sauraient être purement économiques". Les auteurs n'apportent aucun élément nouveau à la discussion mais mettent l'accent sur la nécessité d'améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources dans ces deux domaines. Les Canadiens devront freiner les taux de croissance des dépenses destinées aux soins de santé et à l'éducation mais cela sans porter atteinte à la qualité et l'universalité de ses services.

Le Conseil circonscrit le problème dans les termes suivants:

"Si les taux de croissance des dépenses des cinq dernières années devaient s'appliquer à long terme, ces deux seuls secteurs d'activité absorberaient la totalité du produit national potentiel avant l'an 2000".

Le conseil sait-il où il va?

Cette année le conseil a dérogé à l'habitude qu'il avait de publier un exposé qui comportait en même temps une revue critique de la performance de l'économie, en se restreignant à un rapport analytique sur quelques thèmes précis. Même s'il est encore trop tôt pour juger du résultat, on peut douter du bien-fondé d'une telle procédure si le Conseil juge à propos de se taire sur certains points litigieux avec les autorités en place.

D'un organisme comme le Conseil, qui dispose d'un budget annuel de \$2 millions et

d'une équipe d'universitaires chevronnés, travaillant sous la direction de 3 directeurs permanents et de 25 membres recrutés dans les divers secteurs de l'économie, on est en droit de s'attendre à mieux. La timidité extrême, la super-prudence, les énoncés de vœux pieux et l'excès de verbiage académique mettent en doute son double rôle d'éducation

économique (en favorisant la compréhension de nos mécanismes, structures et politiques économiques), et de conseiller du gouvernement central en matière de priorités et de politiques de croissance économique. Plus de fermeté et d'objectivité sont exigées. Quant à l'agriculture elle réclame sa juste part des préoccupations du conseil.

TABEAU 1

Estimation du taux annuel moyen de croissance de la production réelle du Canada de 1946 à 1967.

	Agriculture, pêche et forêt	Ensemble de l'économie
Produit intérieur réel (volume)	1.74%	4.61%
Apport		
— de l'ensemble des facteurs	-1.71%	2.36%
— du travail	-2.53%	1.24%
— de l'emploi	-2.50%	1.51%
— du capital	0.82%	1.12%
Productivité des facteurs	3.45%	2.25%

Source: Sources de croissance dans les industries canadiennes 1946-1968, étude No 29 du conseil Economique du Canada

TABEAU 2

Répartition, en pourcentages, de la production, de l'emploi et du stock de capital du secteur de l'agriculture, forêt et pêche, en 1946 et 1967 (Ensemble de l'économie = 100)

	1946	1967
Production (valeur)	15.4%	5.1%
Production (volume)	10.4%	5.5%
Emploi	27.8%	9.0%
Stock de capital brut	10.0%	8.1%

Source: Septième exposé annuel du Conseil Economique du Canada Septembre 1970, Tableau A-2.

Du beurre importé de Belgique permet d'écouler de la poudre de lait locale

Nous apprenions il y a quelques semaines l'entrée au Canada de 1,046,900 livres de beurre en provenance de la Belgique au cours des mois de juin et juillet 1970.

Tenant compte du contexte actuel, (forte retenue par la C.C.L. pour toute production excédant du contingent de subides en vue de défrayer les frais d'exportation, effort des producteurs de lait industriel en vue d'établir un contingentement de la mise en marché), toute importation de produits laitiers fait sursauter les intéressés.

La Fédération a donc entrepris sans tarder des démarches auprès de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait pour connaître la nature de ces importations et faire les représentations en conséquence.

La F.C.P.L. nous informait récemment que ces importations n'étaient pas destinées au marché canadien de consommation. Elles ont été faites dans le cadre d'une entente avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada permettant à une entreprise Belge de fabriquer au pays de la crème glacée dont la matière grasse provient de beurre importé de Belgique. Cette crème glacée est destinée au marché des États-Unis.

Plus, cette opération réalisée ici permettra l'utilisation de 1.2 million de livres de poudre de lait écrémée achetée au Canada au prix du marché local.

C'est avec soulagement que nous avons accueilli l'information transmise par la F.C.P.L.; car il est évident qu'une telle importation était totalement inacceptable si elle avait été destinée au marché canadien.

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec
29 octobre 1970

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

TOUTE UNE CARRIÈRE ASSURANCE-VIE et ASSURANCE GÉNÉRALE

AUX JEUNES BATISSEURS

Nous offrons aujourd'hui un "Défi Fantastique" grâce à notre récente association avec une importante coopérative canadienne d'assurance.

Des horizons s'ouvrent.

Devenez REPRÉSENTANT

en assurance-vie, automobile, incendie, responsabilité, fonds de placement.
Servir une clientèle de choix dans votre région.

TOUTE UNE CARRIÈRE

s'ouvre aux hommes jeunes, dynamiques et pleins d'enthousiasme.



ASSURANCES U.C.C.
COMPAGNIE MUTUELLE

1259, RUE BERRI, MONTRÉAL 132

Je désire plus d'informations sur la carrière que vous offrez.

Nom.....

Adresse.....

Occupation..... Tél.....

Etat civil..... Age.....